T. Horning.

DEUXIÈME RAPPORT

SUR

L'IMPRIMERIE EN RELIEF

FONDÉE

A L'ASILE DES AVEUGLES DE LAUSANNE

PAR

HENRI HIRZEL

Du 30 septembre 1861 au 30 septembre 1867.

Dir ist der Born des Heils in heiterer Lauterkeit gesprudelt, und hat von seinem Ueberflusse auch eine dürstende Matte getrænket.

Dr Grauff.

LAUSANNE
IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

1868

DEUXIÈME RAPPORT

SUR

L'IMPRIMERIE EN RELIEF

FONDÉE

A L'ASILE DES AVEUGLES DE LAUSANNE

PAR

HENRI HIRZEL

Du 30 septembre 1861 au 30 septembre 1867.

Dir ist der Born des Heils in heiterer Lauterkeit gesprudelt, und hat von seinem Ueberflusse auch eine dürstende Matte getrænket.

Dr GRAUFF.

LAUSANNE
IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

1868

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Lyrasis Members and Sloan Foundation

http://archive.org/details/deuxiemerapports00henr

RAPPORT

PREMIÈRE PARTIE

IMPRIMERIE

Avant d'entrer en matière, je crois devoir rappeler que dans une réunion annuelle de la Société biblique de Genève, j'ai abordé le fait présenté dans mon premier rapport sous la forme suivante :

« Des flots indescriptibles de lumière vinrent donner à mon être comme un sens nouveau pour comprendre un ordre de choses nouveau. Jésus-Christ m'apparut dans une majestueuse simplicité, dans tout cet amour qui ôte à celui auquel il a été donné de le contempler, l'effroi et même la surprise, me signalant l'erreur où j'avais été jusqu'alors.

» Jamais cette douce image ne s'est effacée de mon souvenir. Elle m'a accompagné sur terre et sur mer, et j'ai regardé à elle, et je regarderai à elle, comme à l'étoile polaire qui me conduira sûrement à travers la vie dans le port de l'Eternité. »

Peut-être que je reviendrai un jour sur ce sujet pour l'exposer dans sa connexion avec d'autres faits. En attendant, je maintiens sans réserve les paroles que je viens de citer.

I

Du jour où le projet de fonder notre imprimerie fut irrévocablement arrêté, le 20 novembre 1856, jusqu'à la publication du premier rapport, il s'était écoulé environ cinq années. Le rapport que nous présentons aujourd'hui embrasse une période de six ans, du 30 septembre 1861 au 30 septembre 1867.

Pendant ces six dernières années nous avons imprimé 8925 volumes, la plupart in-folio, et dont 6656 font partie de la Bible, tandis que 2269 forment d'autres ouvrages. L'impression s'est faite en français, en allemand et en russe.

A. LIVRES FRANÇAIS.

Nombre d'exemplaires de chaque édition.	Titre des ouvrages imprimés.
264 (moyenne)	25 volumes, c'est-à-dire 264 × 25 vol. des Saintes Ecritures.
105	Recueil de 100 cantiques avec musique.
100	Fables et poésies.
255	Abrégé de géographie (Guinand).

B. LIVRES ALLEMANDS.

300	Kirchenlieder (cantiques).
300	Evangelium Johannis (St. Jean).
	Sprachbüchlein v. Dr Th. Scherr (Livre élémentaire de lecture de Scherr) :
509	Erstes Schuljahr (première année scolaire, soit syllabaire).
300	Zweites Schuljahr (deuxième année scolaire).
300	Drittes Schuljahr (troisième année scolaire).

C. LIVRES RUSSES.

100	Un syllabaire.

L'abrégé de géographie et le syllabaire russe ont été imprimés, d'après commande, le premier pour l'administration de l'Asile des aveugles de Lausanne, et l'autre pour un M. Zeidler de Saint-Pétersbourg.

Voici les circonstances qui nous ont amenés à imprimer en allemand. M. Alphonse Kœchlin désirait avoir pour ses élèves de l'Alsace un choix de cantiques allemands imprimés dans le caractère que nous avons adopté. Il prit dès le début le tiers de l'édition, soit 100 exemplaires.

L'impression des autres livres se justifie de même. D'abord, l'excellent Dr Georgi de Dresde nous avait beaucoup encouragés à imprimer en points un Evangile allemand. Il s'engagea à prendre pour son institution une quarantaine d'exemplaires. Mais la mort ne lui a pas permis de réaliser son projet. Ensuite, nous avons toujours eu jusqu'à présent parmi nos élèves (sans parler des ouvriers aveugles) quelques enfants de langue allemande. Or, n'est-il pas de notre devoir de cultiver leur langue maternelle? De plus, le précieux petit livre élémentaire de M. Scherr, introduit obligatoirement dans les écoles de Zurich, Thurgovie et Saint-Gall, nous servira de base pour l'enseignement de la langue allemande dans notre école d'une manière générale, du moins aux enfants intelligents. La pratique de cette langue, à côté du français, a pour nous l'avantage de faciliter le choix de certains maîtres, le vannier par exemple, parmi les populations allemandes, si cela était nécessaire [1].

Enfin, selon notre conviction, l'écriture de Braille aura de l'avenir, et se généralisera parmi les aveugles des différentes nations, malgré la résistance que lui opposent un grand nombre d'instituteurs.

Notre imprimerie ayant été fondée, avant tout, en vue de l'im-

[1] M. Scherr nous avait obligeamment autorisés à nous servir de son travail pour notre but spécial. La première partie de son livre a dû être modifiée un peu à cause de notre système d'écriture.

pression de la Bible, et ce travail étant terminé, nous nous y arrêterons un instant.

D'abord, c'est la première Bible d'aveugles imprimée en langue française. La date de son achèvement est le 10 novembre 1866.

Comment aurions-nous pu ne pas nous réjouir de ce succès ? Comment ne pas être reconnaissants envers les personnes qui nous avaient aidés, ou de leur argent, ou de leur travail ? Comment aurions-nous pu ne pas croire à la bénédiction du Très-Haut ? Oui, le sentiment d'une difficulté vaincue a quelque chose de fortifiant, et l'homme de foi se trouve assurément alors plus près de son Dieu. Ce sont là des heures de fêtes. Et cependant quelque chose troublait ce moment de fête. Tandis que le télégraphe transmettait à l'étranger l'heureux message de l'achèvement de notre Bible, ma femme et moi, qui avions tant prié pour le succès de cette cause, nous nous sentions oppressés par l'idée que cette œuvre approchait d'une crise inévitable. Dans la vie des individus, comme dans celle des nations, dans les petites choses, comme dans les grandes, les événements importants s'annoncent par des signes précurseurs. Notre imprimeur, dans un rapport publié à notre insu, dit que l'asile auquel il avait envoyé ce télégramme avait répondu par ces trois mots : « Gloire à Dieu ! »

Notre Bible se compose de 32 volumes in-folio, dont 24 forment l'Ancien et 8 le Nouveau Testament, le volume contenant en moyenne 144 feuillets. Nous disons feuillets, parce qu'une page en relief équivaut à deux pages, dans ce sens que la lettre gauffrée se présente d'un côté de la page comme creux, de l'autre comme bosse. Un exemplaire relié pèse 114 livres, mesure environ 6 $^1/_2$ pieds cubes, compte 4595 pages ou feuilles, et coûte, au prix de revient fr 152. 80 c., toutes circonstances défavorables pour l'acquéreur pauvre.

Nous avons imprimé les différents livres de la Bible à 264 exemplaires, en moyenne, formant un ensemble de 8441 volumes, au

coût de fr. 26 745. 70 c. Sans doute une édition plus forte ferait baisser le prix de revient de la page, les frais de composition, de mise en pages, de correction, etc., étant les mêmes pour une grande édition que pour une petite. Mais en réfléchissant aux proportions considérables des volumes, et à leur poids, on comprend aisément que pour faire de grandes éditions, il faut, ou pouvoir disposer d'un vaste local, ou être assuré d'un débit suffisant. Le débit de notre Bible, jusqu'au 30 sept. 1867, se trouve constaté dans le tableau ci-après.

	BIBLE.	NOMBRE de pages.	PRIX reliés.	VOLUMES imprimés.	VOLUMES vendus.	VOLUMES en magasin
			Fr. C.			
1	Genèse	212	6 30	255	129	126
2	Exode	182	5 60	255	124	131
3	Lévitique	133	4 55	254	105	149
4	Nombres	181	5 60	258	99	159
5	Deutéronome	157	5 05	254	100	154
6	Josué	107	3 95	259	104	155
7	Juges, Ruth	121	4 30	259	104	155
8	I Samuel	139	4 65	259	101	158
9	II Samuel	115	4 15	260	99	161
10	I Rois	137	4 60	259	87	172
11	II Rois	129	4 45	258	84	174
12	I Chroniques	120	4 30	300	62	238
13	II Chroniques	152	5 —	300	57	243
14	Esdras-Ester	136	4 60	265	70	195
15	Job	111	4 05	270	70	200
16	Psaumes, 1er vol.	137	4 60	255	150	105
17	Psaumes, 2e vol.	136	4 60	255	151	104
18	Proverbes-Cantiques	140	4 75	275	57	218
19	Esaïe	220	6 45	255	94	161
20	Jérémie	128	4 45	280	57	223
21	Lamentations	132	4 55	279	57	222
22	Ezéchiel	226	6 60	283	46	237
23	Daniel-Amos	138	4 65	255	74	181
24	Abdias-Malachie	108	4 —	299	42	257
25	St. Matthieu	138	4 65	255	158	97
26	St. Marc	89	3 55	255	140	115
27	St. Luc	147	4 85	255	150	105
28	St. Jean	107	3 95	255	176	79
29	Actes des Apôtres	145	4 80	255	171	84
30	Romains, Corinthiens	164	5 20	255	128	127
31	Galates-Philémon	128	4 45	255	117	138
32	Hébreux-Apocalypse	180	5 55	255	128	127
		4595	152 80	8441	3291	5150

D'après l'inventaire précédent, les différentes parties de la Bible en magasin à la date indiquée, s'élevaient à 5150 volumes, ou en moyenne à 160 volumes, et les magasins étaient encombrés. Du livre imprimé le premier, il y a sept ans, et dont nous avions vendu le plus, St Jean, il nous restait encore 79 volumes. Dans ce même espace de sept années nous avions vendu ou donné, en moyenne, 104 volumes des différents écrits de la Bible, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, soit 15 volumes par an. En partant de ces données, et en divisant par 15 la moyenne de volumes des livres bibliques en magasin, soit 160, nous arrivons à un quotient de $10^{2}/_{3}$. Ainsi, en supposant que le passé fasse règle pour l'avenir, nous pourrions attendre environ 10 ans avant de réimprimer une des moitiés de la Bible, et 5 ans avant de réimprimer l'autre, en partant du minimum de volumes (79) en magasin[1]. Si nous ajoutons au langage des chiffres la considération que le nombre des aveugles protestants de langue française est petit, et que nous avons dû recourir à des moyens exceptionnels pour trouver un débouché à nos livres, moyens dont nous rendrons compte dans la seconde partie de ce rapport, nous nous demandons s'il est réellement sage de fonder dans la Suisse française une nouvelle imprimerie en relief, comme il en est question dans ce moment à Neuchâtel. En nous rappelant combien l'enfantement de cette œuvre a été pénible, et en pensant qu'elle est déjà menacée dans son existence par une concurrence qui ne nous semble pas être justifiée, nous ne pouvons que répéter : C'est ainsi que d'étapes en étapes les cœurs sont préparés par la souffrance à de nouveaux combats.

Des choses, nous passons aux personnes.

Notre premier imprimeur, M. Dünz, ayant eu peu de confiance dans l'avenir de notre entreprise, acheta une propriété pour se li-

[1] Nous savons fort bien que plus on fera d'efforts sérieux pour doter les aveugles de la Parole de Dieu, plus les demandes de livres augmenteront. Mais on reviendra aussi de l'exagération dans laquelle on est tombé au premier moment, en excitant chacun d'eux à demander toute la Bible quelles que soient les circonstances de sa position.

vrer à d'autres occupations, et nous quitta après un espace d'environ quatorze mois.

Trois de nos aveugles essayèrent alors de continuer le travail. L'un d'eux était compositeur, le second pressier, et le troisième distributeur. Ils entreprirent l'impression d'un volume de cantiques, musique et paroles. Des voyants leur dictaient le texte et les notes. Parmi les difficultés qu'ils rencontrèrent, une des plus grandes fut celle du trempage du papier. Dans cette opération, les feuilles mouillées posées les unes sur les autres, doivent être parfaitement alignées. Or, humectées, elles deviennent adhérentes, et ne glissent plus les unes sur les autres, en sorte que celles qui ne tombent pas juste du premier coup, ne peuvent pas facilement être remaniées par l'aveugle, qui finit par en chiffonner le bord. Toutefois, cette difficulté pourrait être vaincue par une petite invention mécanique. Ma conclusion est donc que les aveugles, aidés d'un enfant voyant intelligent, ou de telle autre personne, peuvent imprimer les livres à leur usage. En définitive tout dépendra du plus ou moins de facilité qu'on aura de trouver cet aide voyant. Mieux vaut sans doute que le chef d'atelier soit un clairvoyant, si c'est un homme propre à la chose.

Après un certain temps de chômage, nous reprîmes le travail avec une nouvelle vigueur, désirant imprimer, si possible, toutes les parties des Saintes-Ecritures. M. Ed. Sack, de Colmar, qui nous avait aidés, dans le temps, à organiser l'imprimerie [1], remplaça en septembre 1863 l'imprimeur Dünz. Deux ans plus tard un événement pour l'imprimerie fut le mariage de M. Sack. Dès ce moment une famille y cherchait de nouveau une existence assurée, existence que je ne pouvais garantir. Ce germe d'inquiétude menaçait de se développer de jour en jour et, en effet, M. Sack nous quitta au mois de mai 1867 en laissant un volume inachevé.

Un imprimeur voyant, en permanence dans notre maison, serait une source d'angoisses perpétuelles, parce qu'il produirait au-delà des besoins réels. L'expérience l'a prouvé. Nous suivrons

[1] Voy. page 17 du premier rapport

donc une autre marche ; mais l'imprimerie, Dieu aidant, subsistera ici.

Pendant que les soucis pour l'existence de la famille de l'imprimeur nous tourmentaient, la question des ressources pécuniaires nécessaires pour l'achèvement de la Bible nous préoccupait aussi.

Alors, sur la recommandation du Comité de la Société biblique auxiliaire du canton de Vaud, l'agent de la Société biblique britanique et étrangère, à Francfort, le Rév. Palmer Davies, visita notre imprimerie en été 1865. Il était accompagné du président de la société biblique vaudoise, M. de Meuron. En automne de la même année, nous reçûmes de M. Palmer l'avis que la Société biblique britannique et étrangère était prête à aider par une contribution de fr. 5000 aux frais d'impression de notre Bible, sous la réserve que nous eussions en mains trois autres mille francs, somme supposée encore nécessaire à l'achèvement de notre tâche. Une autre condition que la Société britannique nous imposa fut que les livres apocryphes ne fissent pas partie de notre édition, réserve avec laquelle nous étions d'accord.

Le complément, soit fr. 3000, fut accordé par les Sociétés bibliques de Genève et de Neuchâtel et la Société de Bibles du canton de Vaud, qui donnèrent, la première fr. 500, la seconde fr. 300, et la troisième fr. 2200.

II

Les divers ouvrages imprimés en relief depuis l'ouverture de notre atelier, jusqu'au 30 sept. 1867, et dont une liste complétera ce rapport, forment ensemble 11 216 volumes de la valeur de fr. 38 668 90 c. Dans la fixation du prix des volumes, nous étions partis de l'idée de l'arrêter aussi bas que l'état de notre caisse le permettrait, afin de faciliter aux aveugles l'acquisition des Saintes-Ecritures. « Nous avons pris pour base du prix de vente, disions-nous dans notre premier compte-rendu, la valeur du papier jointe

au prix de la main-d'œuvre, de l'éclairage et du chauffage, ce qui constitue un chiffre inférieur au coût réel de leur reproduction, l'usure des caractères, de la presse et des meubles n'ayant pas été comptée, non plus que l'intérêt du capital, ni aucun loyer. »

Par suite d'une légère augmentation des prix, notre comptabilité constate sur l'ensemble de ces 11 216 volumes un bénéfice de fr. 518 38 c. Mais pour peu qu'il y ait détérioration des imprimés dans les magasins, ce bénéfice sera illusoire, tandis que l'usure du type et des planches, de la presse avec ses accessoires et du mobilier a été évaluée à fr. 2233 28 c. De plus, les frais généraux, tels que: indemnité payée pour organiser l'atelier, essais divers, établissement de magasins, frais d'impression du premier rapport, etc., se sont élevés à fr. 1942 89 c. En additionnant ces deux sommes, nous trouvons un chiffre de fr. 4176 17 c., valeur qui n'a pas été mise à la charge des imprimés. Ainsi nous vendons effectivement nos livres à un prix qui est en-dessous du prix de revient. Faut-il le regretter ?

Nous entrevîmes déjà avant d'avoir commencé à imprimer que le prix élevé de nos livres serait inabordable pour le plus grand nombre des aveugles, la plupart d'entre eux étant pauvres. Mais préoccupés avant tout du désir d'avoir enfin quelques imprimés à leur offrir, la recherche d'une solution pour les mettre à la portée de tous, fut renvoyée à un autre moment. La marche était rationnelle ; mais il aurait été plus sage de fixer, dès le début, le prix de vente au chiffre réel de la dépense, afin que l'imprimerie une fois fondée pût marcher avec ses propres ressources, sans avoir besoin d'être soutenue par de nouveaux dons. Il est évident que les fr. 4176 17 c. mentionnés plus haut, ont dû être couverts par des dons, et qu'en suivant les errements du passé, il en sera de même pour l'avenir. Nous nous trouvons donc en présence des trois alternatives suivantes :

1° Maintenir les bases actuelles, en comblant les nouveaux déficits par de nouveaux dons.

2° Laisser le fonds de l'imprimerie s'épuiser peu à peu sans y rien ajouter.

3° Maintenir le *statu quo* pour les livres en magasin et augmenter le prix de nouvelles éditions d'après les données acquises par l'expérience, jusqu'à la concurrence du coût réel de la reproduction.

La dernière de ces propositions semble être la plus logique, à moins que notre œuvre ne devienne l'objet de dotations inattendues.

Un certain nombre d'observations faites pendant la correction des épreuves nous semblent mériter un moment d'attention. D'abord, un aveugle peut-il être correcteur? Si le texte est en relief, l'aveugle pourra sans doute collationner lui-même sur l'original, et corriger sur plomb, c'est-à-dire directement sur la page composée, sans recourir à l'intermédiaire d'une épreuve. Mais si le manuscrit est pour voyants, il faudra nécessairement à l'aveugle le secours de la vue. De son côté, le correcteur voyant s'apercevra bientôt que si l'écriture en points convient au toucher de l'aveugle jusqu'à lui permettre de lire avec la main gantée [1], cette écriture ne convient pas du tout à l'organe de la vue qu'elle fatigue énormément. Cette différence ressort clairement des expériences suivantes. Une jeune fille aveugle a lu, comme essai de comparaison, dans l'espace de 2 heures et 20 minutes, 89 pages in-folio, sans éprouver aucune fatigue quelconque, et un jeune garçon le même nombre de pages dans 1 heure et 45 minutes, éprouvant à la fin un commencement de fatigue qui se manifestait par l'engourdissement du coude. (Ainsi, ce que ce dernier lecteur avait gagné en vitesse, il l'avait perdu en force.) Le correcteur voyant nous dit, à son tour, qu'après avoir lu deux fois de suite une épreuve de quatre pages, il éprouvait toujours une fatigue plus ou moins intense qui le contraignait à fermer les yeux même de jour quand le travail était

[1] Le fait s'est passé sous nos yeux. Une jeune aveugle ayant des engelures aux doigts, portait des gants de coton tricotés assez épais et lisait malgré cela fort bien.

terminé. Malgré cette fatigue, Mlle Caroline Brandt, une de nos maîtresses d'ouvrages, a corrigé un million et demi de pages, sans jamais murmurer, au contraire, elle le fit avec plaisir, nous dit-elle, s'occupant ordinairement de cette tâche pendant ses veilles. Elle fut atteinte deux fois d'iritis qui passa la seconde fois à l'état d'hypopion, et l'un de ses yeux ne fut sauvé que grâce au prompt et savant secours de M. le Dr Recordon.

Le produit de la vente des livres pendant l'espace de 7 ans a été de 17 263 fr. 25 c., et le nombre de volumes vendus de 3985, donc en moyenne de 569 volumes par an. Le nombre de volumes en magasin à la clôture des comptes est de 7231 équivalant à la somme de 21 403 fr. 65 c.

Le seul de nos ouvrages dont l'édition soit épuisée, jusqu'à 8 exemplaires, est un recueil de cantiques, musique et paroles, que nous désirons remplacer par le recueil de psaumes et cantiques à l'usage des Eglises nationales de Vaud, Neuchâtel et Genève.

Nous voudrions aussi pouvoir y ajouter l'Evangile de St. Jean en italien.

En résumant notre compte des livres depuis le commencement, nous arrivons au 30 septembre 1867 aux chiffres suivants :

Livres vendus, en tout pour la somme de. . .	fr.	17263 25
Livres en magasins, évalués à	»	21403 65
Total	fr.	38666 90

Nos articles de dépense sont :

Papier employé pour l'impression	fr.	19812 71
Salaire des ouvriers	»	10618 27
Reliures diverses	»	6553 40
Frais divers : chauffage, éclairage, drap, etc.	»	1164 14
Balance, soit bénéfice fait sur l'ensemble des imprimés (voir l'explication à la page 11 relative à ce bénéfice)	»	518 38
Somme égale	fr.	38666 90

III

Nous avons devant nous, en écrivant ces lignes, deux classes de jeunes aveugles, l'une composée de 21 élèves, l'autre de 7, l'une sachant lire, l'autre ne le sachant pas. La physionomie de ces deux classes est si différente que, comparer l'une à un corps animé, l'autre à un cadavre, n'est presque pas une exagération. L'une frétillant d'impatience de suivre les lignes avec les doigts ; l'autre la tête penchée, sans animation, ne semble penser absolument à rien. Quiconque n'a pas été à même de faire de semblables observations, ne saurait se représenter qu'imparfaitement la réalité de ce que nous décrivons. Et que lit dans ce moment cette classe ? La dramatique scène qui se passe depuis le temple de Jérusalem jusqu'à la forteresse romaine, et dont l'apôtre Paul est le héros. Ici se réveille dans notre poitrine un sentiment d'affection, même de compassion pour les jeunes aveugles des institutions catholiques. De grâce, donnez-leur au moins l'Evangile, Dieu vous en récompensera.

Mais il y a aussi des aveugles adultes qui apprennent à lire, même jusque dans une âge avancé. Sans doute, d'autres, qui désireraient de tout leur cœur y parvenir, ne réussissent pas, pour une cause ou pour une autre, quel que soit du reste le système mis à leur disposition. Enfin viennent ceux qui ne s'en soucient pas, soit pour un motif, soit pour un autre.

La jouissance de ceux qui persévèrent est doublement grande, doublement bénie, d'abord parce qu'elle repose sur un travail qui est quelquefois *très considérable*, et ensuite parce qu'elle a pour objet des intérêts d'un ordre immortel.

Relever ainsi le plus pauvre des pauvres de son abaissement, est le but de nos efforts.

En 1863, nous nous trouvions dans l'impérieuse nécessité, ou de créer pour nos livres de nouveaux magasins, et cette fois, manque de place, hors de l'asile, ou de découvrir un moyen de les

faire écouler plus rapidement. Déjà dans notre premier compte-rendu, nous avions signalé le fait que M. Moon à Brighton avait formé de nombreuses associations pour répandre ses imprimés parmi les aveugles. Ce qui a été fait dans notre établissement pour réaliser la même idée, fera l'objet de la seconde partie de notre rapport.

DEUXIÈME PARTIE

ASSOCIATION DES AVEUGLES

Ainsi que nous l'avons vu, la nécessité jointe à la conviction, nous conduisit à faire des efforts pour répandre nos livres parmi les aveugles.

Lorsque l'architecte présente les plans d'un édifice, le dessin n'indique pas les échafaudages qui sont nécessaires pour l'élever. Mais notre tâche ici n'est pas celle d'un architecte, elle est, s'il nous est permis d'employer ce mot à l'occasion d'un simple rapport, celle d'un historien qui se propose de faire un travail consciencieux et qui croit devoir indiquer les sources où il a puisé. Nous avons d'abord à notre disposition une espèce de procès-verbal des opérations de l'association, de 80 pages in-folio, rédigé par notre ancien imprimeur M. E. Sack. De plus, 216 lettres en relief écrites par vingt-neuf aveugles ; une comptabilité en partie double. Puis, notre copie de lettres et des pièces y relatives; enfin, des documents imprimés ou lithographiés. Ce qui nous manque, c'est la correspondance des voyants.

A la première page du protocole, nous trouvons le programme ci-après, portant la date du 1er novembre 1863, imprimé ensuite et répandu en un grand nombre d'exemplaires.

Association des aveugles pour la propagation des Saintes Ecritures parmi eux.

« Le but de cette association est d'encourager l'aveugle à la lecture de la parole de Dieu, et de mettre ce livre à la portée des plus pauvres d'entre eux.

» Le sou des aveugles sera le moyen d'y parvenir.

» Chaque aveugle faisant partie de cette association paiera cinq centimes par semaine.

» Les souscriptions et les dons de bienfaiteurs voyants seront reçus avec reconnaissance.

» De quatre en quatre semaines, l'argent rentré sera employé pour distribuer à un ou à plusieurs aveugles une partie des Saintes Ecritures en relief.

» Le sort désignera la personne à laquelle reviendra un livre.

» Les aveugles faisant partie de l'association indiqueront à l'avance le livre qu'ils désirent posséder.

» L'imprimeur de l'asile des aveugles à Lausanne recevra les souscriptions et les offrandes, et en disposera sous la surveillance de M. Hirzel, directeur de la maison.

» L'argent et les lettres seront adressés aussi à l'imprimeur de l'asile sous les initiales E. S.

» Les livres seront imprimés en français d'après le système en points de Braille.

» Asile des aveugles de Lausanne, le 1er novembre 1863. »

Ce programme avait été rédigé par l'auteur du présent rapport. En donnant à cette œuvre de charité le nom d'association, j'avais pensé avant tout à un lien d'affection, tant entre les aveugles eux-mêmes qu'entre eux et les personnes qui leur aideraient. M. Edouard Sack avait exprimé le désir de ne figurer sur la feuille imprimée que sous les intiales E. S., tandis que mon manuscrit

portait son nom en toutes lettres. C'est un petit détail qui aura dans la suite sa valeur. Le jour même où ces statuts furent rédigés, une collecte fut faite dans notre asile, et nous distribuâmes à deux aveugles de la maison, à l'un l'Evangile selon St. Luc, à l'autre la Genèse. Voilà le commencement effectif des opérations de l'association. C'était un moment solennel.

L'événement avait été précédé de circonstances que M. Sack raconte lui-même, en substance, de la manière suivante. Un récit intitulé la Bible et son histoire fut lu un soir à nos jeunes aveugles. Il y était dit que des évangélistes irlandais recueillaient un *schelling*, par semaine, chez les pauvres et qu'ils leur remettaient ensuite ou une Bible entière ou le Nouveau Testament, selon que le montant des cotisations le permettait. En écoutant cette lecture l'idée vint à M. Sack de nous proposer une marche analogue pour la dissémination des Saintes Ecritures parmi les aveugles, en substituant le *sou* français au schelling anglais. Aussitôt dit, aussitôt fait. Mais l'activité fébrile qui suivit cette prompte résolution, me donna de l'inquiétude. On commença à exciter petits et grands, jeunes et vieux. riches et pauvres, aveugles et voyants, à donner, à donner encore, à donner toujours, et de chaque page des comptes-rendus s'élève comme un cri : de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent. La corde était trop tendue, elle devait se rompre. L'accusation dont je suis l'objet de la part de M. E. Sack dans une lettre reproduite à la fin de ce rapport, m'impose l'obligation d'entrer dans certains détails, superflus ou trop intimes dans les circonstances ordinaires. Du reste hâtons-nous d'ajouter que les mêmes pages que nous avons signalées, sont en même temps une manifestation de gratitude envers Dieu pour les succès obtenus, et que M. Sack constate au procès-verbal de chaque séance que les réunions mensuelles pour la distribution des livres ont toujours été des réunions de prière. Outre nos aveugles, elles étaient ordinairement fréquentées par quelques personnes de la ville. Le chant y alternait avec les prières et l'exposé des faits nouveaux concernant l'association.

Quant à l'effet produit sur les aveugles eux-mêmes par cette importante mesure prise en leur faveur, nous l'étudierons plus loin dans leur propre correspondance.

Dans notre programme M. Sack est désigné comme l'imprimeur de l'asile. En réalité M. Sack était mon imprimeur à moi, l'imprimerie ayant été entreprise à mes risques et périls; mais à côté de ses occupations spéciales, il était chargé de la surveillance dans la succursale de l'asile, où il avait son logement. Son traitement était payé en partie par l'imprimerie, en partie par l'asile. Une fois le travail de dissémination des livres commencé, ce travail absorba une grande partie du temps de M. Sack; mais nos conditions restèrent les mêmes, jusqu'en automne de 1865, époque de son mariage.

I

A peine avions-nous franchi le seuil de notre temple de charité, si j'ose ainsi appeler l'association des aveugles, que deux circonstances vinrent me convaincre que notre organisation pour la propagation de la Bible ne pouvait avoir qu'une durée éphémère. Voici ces circonstances. Notre programme porte: « Les livres sont imprimés en français. » Le motif qui m'avait guidé en faisant cette réserve, avait été de travailler avant tout pour les aveugles de langue française, et d'abord dans nos trois cantons protestants, et de préparer ainsi une œuvre durable en travaillant sans bruit et surtout sans surexcitation. Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés que déjà la barrière que j'avais essayé d'opposer à un entraînement fiévreux était franchie, et on s'était déjà organisé pour distribuer en Alsace des livres allemands de la Société biblique de Stuttgart. Les aveugles l'avaient décidé ainsi, dit M. Sack dans les notes que nous avons sous les yeux. Ce nouveau pas ne s'était donc pas fait d'une manière bien régulière.

L'autre circonstance est relative à la comptabilité. J'avais donné au début des directions à M. Sack sur la marche à suivre pour la

tenue des comptes. Par l'introduction de l'élément allemand, les affaires se compliquaient, la Bible allemande formant 63 volumes, et notre Bible française seulement 32, le prix des volumes était différent et le dépôt des livres allemands de l'association se trouva en Alsace. Sachant par expérience combien une comptabilité établie en bonne règle est précieuse et pour le présent et pour l'avenir, et combien un commençant est exposé à se jeter dans des complications, je voulus donner des conseils ; mais M. Sack ayant manifesté des scrupules de les suivre, sa comptabilité devant être comprise avant tout par lui-même, je ne vis d'autre issue que d'intervenir déjà alors énergiquement, au risque de comprimer l'élan de M. Sack, ou de laisser cet élan produire ce qu'il pouvait produire, quitte à remanier plus tard toute la comptabilité. Je m'arrêtai à ce dernier parti, et je laissai faire.

Nous reproduirons aussi rigoureusement que la connaissance des faits nous le permettra, le résultat d'un concours de travail considérable dont M. Sack était la cheville ouvrière. Nous indiquerons d'abord le nom et le lieu d'origine des aveugles qui, du 1er novembre 1863 au 30 septembre 1867, donc pendant près de quatre ans, vinrent successivement prendre part à la souscription. Ces souscripteurs ou membres actifs, selon l'expression du programme, sont :

Nos	NOMS	PRÉNOMS	ORIGINE	DOMICILE
1	Baillod *	Ami	St-Aubin	Vevey
2	Béguin *	Louise	St-Légier	Id.
3	Badoux*	Henri	Crémin	Asile
4	Bouillaud*	Jules	Cortaillod	Id.
5	Budry *	François	Ecotteaux	Ecotteaux
6	Chappuis *	Fanchette	Chexbres	Chexbres
7	Chouet *	Henriette	Le Lieu	Belmont
8	Delévaux *	Elise	Gimel	Gimel
9	Delessert *	Daniel	Peney-le-Jorat	Lausanne
10	Duboin*	Marie	Carouge (Genève)	Asile
11	Delapraz *	Marie	Corseaux	Id.
12	Gilliéron*	Joséphine	Ropraz	Id.

* Les astérisques indiquent les élèves de l'institut de Lausanne; les doubles astérisques, les ouvriers aveugles de l'atelier.

N°s	NOMS	PRÉNOMS	ORIGINE	DOMICILE
13	Gréloz *	François	Thonon	Asile
14	Henchoz *	Marc	Rossinières	Id.
15	Jeanjaquet *	Emma	Couvet (Neuchât.)	Id.
16	Keller *	Henriette	Corporat. vaud.	Vevey
17	Landry *	Caroline	Cossonay	Asile
18	Morel *	Xavier	Grand-Saconnex	Carouge (Genève)
19	Muller *	Louise	Prilly	Asile
20	Martin *	Emile	Ormont-dessus	Id.
21	Morand *	Josephte	Lons-le-Saulnier	Sornay (Saône et Loire)
22	Mariton *	Alexis	Bergame (Italie)	Asile
23	Piguet *	Louis	Le Chenit	Id.
24	Roubaty *	Joséphine	Matran	Matran
25	Valladier *	François	Vallon (Ardèche)	Lausanne
26	Séchaud *	Eugène	Sullens	Bougy-Villars
27	Nussbaum *	Emile	Bollinger (Berne)	Asile
28	Pernet *	Julie	Ormont-dessous	Id.
29	Bonzon *	Henriette	Pompaples	Pompaples
30	Litzler **	Antoine	Riespach (Haut-Rhin)	Asile
31	Perret *	Anna	Montreux	Montreux
32	Woehrlin	Sophie	Strassbourg	Strassbourg
33	Hennenberg *	Fanny	Guggisberg (Berne)	Tavel sur Clarens
34	Mégroz *	Jules	Chexbres	Chexbres
35	Wampeer	Gérard	Lille	Lille (Nord)
36	Herdt **	Amédée	Genève	Asile
37	Chevalley *	Anna	Champtauroz	Champtauroz
38	Guye *	Auguste	Verrières	Verrières suisses
39	Guin	Laurent	L'Hôpital	L'Hôpital (Lozère)
40	Vignaud	Ernest	Français	St-Hippolyte (Gard)
41	Boissier	Léon	Id.	Id.
42	Calvet	Louis	Id.	Id.
43	Nissard	César	Id.	Vauvert (Gard)
44	Verdeilhan	Casimir	Id.	St-Hippolyte
45	Huet	Paul	Id.	Id.
46	Soulier	Félix	Id.	Id.
47	Berthezenne	Ulysse	Id.	Id.
48	Sujol	Valentine	Id.	Id.
49	Guin	Junie	Id.	id.
50	Guin	Léonie	Id.	Id.
51	Débonnaire *	Albert	St-Maurice	St-Maurice (Valais)
52	Dubois *	Alfred	St-Sulpice (Neuchât.)	Asile
53	Hoehener *	Pius	Schubelbach	Id.
54	Burgat *	Fritz	Montalcher	Montalcher (Neuch.)
55	Blanc *	Jean	Genève	Genève
56	Burgat *	Henri	Montalcher	Asile
57	Dubrit *	Marie	Moudon	Id.
58	Eschenard *	Sylvie	Ormont-dessous	Chésières p. Ollon
59	Weber	Pauline	Genève	Genève
60	Junod *	Joséphine	Ste-Croix	Founex p. Coppet
61	Vallon *	Jules	Mollondins	Mollondins
62	Richard	Louise	Lutry	Lausanne
63	Fallacian	Louise	Arnex s. Nyon	Id.
64	Bouthenet **	Lazare	Creusot	Creusot (Saône et Loire)
65	Perrinjaquet *	Paul	Travers	Asile

N°s	NOMS	PRÉNOMS	ORIGINE	DOMICILE
66	Nicolet *	Fritz	La Sagne	Asile
67	Blanc	Marianne	Lausanne	Renens
68	Wistaz	Jenny	Genève	Genève
69	Bovet **	Louis	Cully et Lutry	Renens
70	Disteli *	Othmar	Olten (Soleure)	Asile
71	Geiger	Morand	Mulhouse	Mulhouse
72	Zuffrey**	Egide	St-Jean (Valais)	Lutry
73	Tavernay	Mlle	Vevey	Vevey
74	Tornier	Mme	Id.	Id.
75	Reymond	Augustine	Le Sentier	Le Sentier
76	Noverraz	Louis	Chexbres	Chexbres
77	Herter	Mme veuve		Lausanne
78	Piguet	Auguste	Le Chenit	L'Orient de l'Orbe
79	Ribard	Ferdinand	Cazilhac	Cazilhac (Hérault)
80	Pichonnaz	Jenny	Les Clées	Moulin des Clées
81	Curtet	Jules		Dely-Ibrahim (Algérie)
82	Grandchamp*	Daniel	Chexbres	Lausanne
83	Bélair	J.	Rennes	Rennes
84	Taillandier	J.-B.	Rennes	Id.
85	Caput	Emilie		Alger
86	Boeglin **	François	Riespach (H^t Rhin)	Lausanne
87	Christin	Louis		Yverdon
88	Cart	Isaline	La Vallée	Le Lieu
89	Broutin	Mariette		Alger
90	Ribard [1]	C. pasteur		Alger
91	Carron	Emma	Mens (Isère)	Asile
92	Lugeon *	Louis	Chevilly	Chevilly
93	Simon **	Joseph	Thonon	Asile
94	Sonnaillon **	Emile	Donatyre	Id.
95	Dizerens *	Louis	Lutry	Lausanne
96	Bézel *	Edouard	Genève	Asile
97	Nollinger	Godefroy		Illzach
98	Lienhardt	Edouard		Id.
99	Briquemond	Frédéric		Id.
100	Briquemond	Emile		Id.
101				Anduze (Gard)
102	Neyfeind	Louis		Illzach
103	Zick	Nicolas		Id.
104	Schorder	Marie		Munster
105	Spindler	Anna		Illzach
106	Kleffler	J.		Plainpalais (Genève)
107	Gsell **	Daniel	Colmar	Breslau (Silésie)
108	Reinmann	Jean		Berne
109	Schaer	Jean		Id.
110	Kuhn	Jacques		Id.
111	Fluckiger	Frédéric		Id.
112	Studer	Jacques		Id.
113	Münger	Rodolphe		Id.
114	Lichty	Vérène		Id.
115	Houriaet	Hortense		Id.
116	Kunz	Madeleine		Id.
117	Muralt	Marie		Id.
118	Kiener	Marie		Id.

[1] N'est pas aveugle.

Nos	NOMS	PRÉNOMS	ORIGINE	DOMICILE
119	Oppliger	Anne-Mar.		Berne
120	Burry	Elisabeth		Id.
121	Graeber	Jean		Id.
122	Friederich	Nicolas		Id.
123	Berner	Charles		Id.
124	Paccard *	Amélie		Genève
125	Feitknecht	Daniel		Berne
126	Gfeller	Frédéric		Id.
127	Parrès	François	Espagnol	Alger
128	Junod	Jean-Jacq.		Genève
129	Hunold	Charles		Fribourg (Brisgau)
130	Céret-Calas	M.		Genève
131	Respault	Louise		Alger
132	Grossmann	Philippe		Illzach
133	Meyer	Auguste		Id.
134	Lantz	Léonie		Id.
135	Dietz	Eugènie		Id.
136	Millaret	Victoire		Id.
137	Carrémentrand	Henriette		Id.
138	Seidelmann	Caroline		Id.
139	Moeckel	Jacques		Mulhouse
140	Chenaud	M.		Genève
141	Pedro	M.	Espagnol	Alger
142	Fleck	Adèle		Mulhouse
143	Stahl*	Victor	Libau (Russie)	Asile
144	Arni	Mme veuve		Lausanne
145	Rapétous	Mlle Marie	Française	Orthez (Basses-Pyrénées)
146	Heidel	Charles		Illzach
147	Bieder	Emilie		Langenbruck (Bâle-C.)
148	Duvillard	Mme.		Genève
149	Raimond	M.		Id.
150	Dahlmann	Gustave		Illzach
151	Raecher	Berthe		Id.
152	Schneller	Catherine		Id.
153	Lissmann	Edouard		Id.
154	Grand	Isaline		Ecublens
155	Briquemond	Caroline		Illzach
156	Hané	Martha		St-Gall
157	Pfenninger	Barbara		Hinweil (Zurich)
158	Schmidt *	Dorothée	Bâle	Asile
159	Schultzendorf	Jean		Illzach
160	Baumann	Florian		Id.
161	Masson	Charles		Id.
162	Masson	Ester		Id.
163	Fontannaz	Louis	Bettens	Bettens
164	Gutzwiller	Jules		Illzach
165	Baumert	Joseph		Colmar
166	Turian	Mme veuve		Lausanne

Dans le nombre de ces 166 membres effectifs se trouve un clairvoyant, M. le pasteur Ribard à Alger, qui, à cause du temps que lui et sa famille consacrent aux aveugles, et à cause des charges qui pèsent sur lui pour leur venir en aide, avait demandé d'être mis au bénéfice des membres aveugles de l'association. M. Ribard mérite mieux que cela. Depuis plusieurs années il lutte contre l'indifférence des aveugles de l'Algérie auxquels il aimerait cependant de tout son cœur être utile, et M. Ribard n'est pas de ces hommes qui cachent le côté fâcheux d'une situation pour donner le change au public par un faux éclat. Ainsi, dans une de ses lettres il dit que sur vingt aveugles qu'il avait visités, aucun n'avait voulu apprendre à lire, tous préférant aller mendier, et encore qu'un autre de ces protégés avait brûlé l'évangile qui lui était destiné. Voilà un de ces hommes qui disent toute la vérité, sur lesquels on ose s'appuyer, et qu'il est juste de soutenir. Aussi sommes-nous convaincus que les efforts de M. Ribard seront couronnés de succès.

M. Ribard est d'autant mieux placé pour connaître la position et les besoins des aveugles, qu'il a lui-même un frère privé de la vue. Après avoir fait ces réserves dues au dévouement du charitable instituteur des aveugles d'Alger, nous devons dire que nous ne pouvons pas approuver la présence de son nom sur la liste des aveugles, parce qu'on sort ainsi du vrai, et dans le calcul de nos moyennes nous serons tenus, bon gré mal gré, d'indiquer 166 aveugles au lieu de 165.

Sur les 165 aveugles susmentionnés, 62 avaient séjourné plus ou moins longtemps dans notre établissement. La plupart des autres avaient appris à lire dans les asiles d'Illznach, St.-Hippolyte, Alger et Berne. Un certain nombre d'entre eux apprirent à lire en dehors des institutions spéciales, par les soins charitables des pasteurs ou d'autres personnes, ou par les soins bienveillants d'aveugles cultivés.

La lecture étant le but final de l'association, la distribution des livres et leur emploi par les destinataires sont des points vitaux dans cet organisme. Sur le premier de ces points nous pouvons donner des renseignements très précis ; sur le second, nous sommes

plus ou moins ignorants, en tant qu'il s'agit de l'ensemble des associés ; mais nous sommes en possession de détails importants.

Le nombre des imprimés distribués aux 166 aveugles, a été de 2708, ce qui donne une moyenne de 16 $^{3}/_{10}$ volumes par personne, ou répartis sur les quatre années moins un mois que nous embrassons, environ 4 volumes par an. Si tout s'était passé conformément à ce calcul, chacun des aveugles associés, payant un sou par semaine, aurait donc reçu quatre volumes par an. Nous verrons plus loin combien on s'est écarté de cette base. En attendant nous compléterons notre résumé. Sur les 2708 répartitions faites, il y avait 2182 volumes français et 526 volumes allemands. Dans ce total ne figurent que 55 volumes de cantiques (30 français et 25 allemands), en sorte que le plus grand nombre des livres distribués fait partie de la Bible, soit 2653 volumes en tout, dont 2152 volumes français et 501 volumes allemands. Ces mêmes chiffres joints au coût des livres, ouvrent une nouvelle perspective dans le tableau ci-après où les associés ont été groupés d'après leur origine.

NOMBRE des associés.	ORIGINE	VOLUMES DISTRIBUÉS franç.	allem.	Total.	COUT des volumes français.	COUT des vol. allemands.	FRAIS 28,46 %	TOTAL
					Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
48	Vaudois	901	—	901	4186 95	—	1191 85	5378 80
9	Neuchâtelois	219	—	219	1015 05	—	288 90	1303 95
14	Genevois	198	—	198	929 30	—	264 40	1193 70
20	Bernois	45	330	375	206 80	682 90	252 95	1142 65
1	Fribourgeois	29	—	29	135 05	—	38 45	173 50
2	Valaisans	20	—	20	90 10	—	25 65	115 75
1	Soleurois	18	—	18	81 45	—	23 20	104 65
1	Schwitzois	17	—	17	79 35	—	22 50	101 85
1	Zurichois	—	13	13	—	26 05	7 40	33 45
2	Bâlois	1	11	12	4 85	21 80	7 60	34 25
1	St-Gallois	8	1	9	37 —	5 75	12 20	54 95
63	Français	697	153	850	3311 65	434 45	1066 20	4812 30
1	Italien	23	—	23	105 65	—	30 10	135 75
1	Badois	—	18	18	—	36 40	10 36	46 76
1	Russe	6	—	6	26 80	—	7 63	34 43
166		2182	526	2708	10210 —	1207 35	3249 39	14666 74
	RÉSUMÉ							
100	Suisses	1456	355	1811	6765 90	736 50	2135 10	9637 50
66	Etrangers	726	171	897	3444 10	470 85	1114 29	5029 24
166		2182	526	2708	10210 —	1207 35	3249 39	14666 74

AUTRE RÉSUMÉ

A. *Prix d'achat des livres distribués :*

	Vol.	Fr.	C.
Volumes français	2182	10210	—
Volumes allemands	526	1207	35
Total pour livres	2708	11417	35

B. *Frais 28,46 %.*

	Fr.	C.		
Frais d'expédition et de bureau	1608	43		
Quote-part du traitement de M. Sack . . .	1640	96		
Total pour frais			3249	39
Somme égale au total de la page précédente			14666	74

Les chiffres qui représentent le nombre des volumes, ont déjà été l'objet de notre attention, il nous reste à nous occuper de ceux concernant la dépense, et d'abord des 28, 46 % de frais généraux qui se sont élevés à la somme de fr. 3249 39 c., et que nous avons classés sous les deux chefs : Frais d'expédition et de bureau, fr. 1608 43 c., et traitement de M. Sack jusqu'au 15 juin 1867 fr, 1640 96 c. Les frais d'emballage, l'affranchissement des colis dans la plupart des cas, l'impression et la distribution d'appels en faveur de l'œuvre, etc., ont été mis à la charge du premier de ces comptes, qui aurait été encore plus élevé, si on n'avait pas mis l'imprimerie assez largement à contribution. Le compte de salaires demande une explication un peu détaillée.

Il importe d'abord de déterminer nettement la position que le Conseil d'administration de notre asile avait prise, dans l'origine, par rapport à l'imprimerie. Jusqu'en 1866, il n'avait fait directement aucun don en faveur de cette entreprise, elle ne jouissait que du local, et payait à l'asile l'huile et le combustible qu'elle employait ; j'avais même dépensé fr. 228 82 c. pour l'établissement de magasins dans la maison. Indirectement, l'asile fut mis à contribution à dater du moment où nous commençâmes notre distribution de livres, et plus tard le Comité participa directement à

cette œuvre par un don. Les conditions faites primitivement avec M. Sack et dont nous avons parlé dans la première partie de ce rapport, furent maintenues jusqu'au moment où il se mit en ménage en 1865. Dès lors, sans rien changer aux prix fixes de l'imprimerie, nous prélevâmes une partie de son traitement sur le fonds de l'Association. Ainsi, pendant 1865, M. Sack avait reçu de l'imprimerie fr. 1220 90 c., et pour temps consacré à la distribution des imprimés fr. 800, pris sur le sou des aveugles, donc en tout, pendant une année, fr. 2020 90 c. Puis encore de l'Association jusqu'au 15 juin 1867, fr. 840 96 c. De 1863 à 1865 c'était l'asile qui avait supporté le déficit résultant du temps utilisé par M. Sack pour disséminer les Saintes Ecritures. Enfin l'administration de l'asile accorda fr. 500 pour nous aider jusqu'à l'achèvement de la Bible [1].

La dépense faite pour livres répartis aux associés, a donc été de fr. 14 666 74 c. En divisant ce chiffre par le nombre de volumes distribués, 2708, le volume coûte en moyenne à l'association, les 28 % de frais y compris, fr. 5 42 c. A ce taux la Bible française, en 32 volumes, lui revient à fr. 173 44 c.

En revanche, en divisant le total des souscriptions des aveugles fr. 1077 75 c., par le nombre total des volumes distribués, 2708, nous obtenons un quotient de 40 centimes. Ainsi la Bible revient au souscripteur à 32 fois 40 centimes ou à fr. 12 80 c., et conséquemment chaque aveugle possédant une Bible entière, a reçu de l'Association, en comptant les frais, un don de fr. 160 64 c. Le nombre des membres actifs ayant reçu une Bible complète dans l'espace de 4 ans, est de 22. Ces 22 aveugles réunis ont donc reçu un don de fr. 3534 08 c., et les 166 associés ensemble pour leur quote-part une somme de fr. 13 588 99 c.

En présence d'une charité si large, et en considérant que je

[1] Le Conseil d'administration de l'asile avait fait ce don expressément à l'imprimerie. Voir les comptes imprimés de l'asile de 1866. Mais comme les comptes que nous publions forment deux sections distinctes, nous avons fait figurer le don de l'asile dans les comptes de cette seconde division, les donateurs ayant eu évidemment l'intention d'aider à compléter le traitement de l'imprimeur.

m'étais engagé à surveiller l'emploi des fonds, il résultait pour moi le devoir impérieux de chercher à constater l'usage que les aveugles faisaient des livres reçus de l'Association.

Le printemps de 1867 était arrivé et avec lui la nécessité de donner à notre imprimerie une nouvelle extension, si nous voulions conserver un imprimeur en permanence. Mon intention était de continuer cette tâche aussi longtemps que possible. Nous imprimions alors en allemand, et nous nous proposions d'imprimer ensuite l'Evangile selon St. Jean en italien.

C'était par la comptabilité que j'allais commencer mes investigations, afin de savoir combien de volumes chaque aveugle avait reçu.

Ainsi que nous l'avons fait pressentir plus haut, dès le premier pas nous nous heurtâmes contre une comptabilité décousue et nous prîmes le parti de la faire remanier entièremeut. Pour que M. Sack n'eût pas à craindre de voir le sou des aveugles absorbé par ce surcroît de dépenses, je lui dis que je prendrais à ma charge les frais, quels qu'ils fussent, résultant de ce remaniement des registres, et j'ai en effet payé pour cela la somme de 370 francs.

Tout en ayant devant moi, en dehors de la comptabilité, un travail long et sous bien des rapports peu facile, je me réjouissais à la pensée de sonder mon sujet, convaincu que ce travail ne pourrait qu'apporter quelque lumière sur la situation des aveugles en général, sur les moyens proposés ou pratiqués pour leur venir rationnellement en aide, sur le prix moral de leurs efforts pour se relever de leur abaissement, et enfin hâter peut-être le moment de faire certaines améliorations qui seraient jugées nécessaires dans notre modeste sphère. La joie que j'éprouvai était pour ainsi dire celle d'un enfant devant son arbre de Noël. Mais ce n'était pas une joie terrestre, intéressée, c'était une joie sainte et pure, soutenue par le désir sincère d'être utile. Cette joie ne trouva pas d'écho dans le cœur de mon collaborateur. — Le dépouillement des livres où le grand nombre des détails à examiner et à comparer nous arrêtait à chaque instant, était fort long. Je priai alors instamment

M. Sack, de ne rien publier sur l'ensemble de l'Association avant l'achèvement de mon travail sur le même sujet, afin que je ne me trouvasse pas dans la pénible position de le combattre sur un point ou sur un autre. Avant même que nous eussions fini de compulser nos registres, j'appris d'un pasteur de campagne que M. Sack venait de distribuer un compte-rendu général sur l'Association. Ce rapport autographié de quatre pages in-folio, mars 1867, porte en post-scriptum : « Les lettres, l'argent, les demandes et les communications concernant l'association, sont adressés à Ed. Sack-Moratel, à l'asile des aveugles à Lausanne. » Il y a loin de là aux deux initiales E. S. dont nous avons fait mention à l'occasion de la publication du programme.

II

Averti indirectement que le grand nombre de livres envoyés à nos aveugles indisposait les personnes chez lesquelles ces aveugles étaient logés, je me décidai à les voir moi-même à domicile pour m'assurer de ce qui en était à cet égard, et aussi pour me faire une idée du prix que les aveugles eux-mêmes mettaient à avoir des livres, ainsi que de l'usage qu'ils en faisaient.

Je visitai quinze aveugles, dont quatre hommes et onze femmes. Ils étaient âgés de 23 à 70 ans. L'un d'eux, âgé de 45 ans, n'avait pas réussi à lire malgré le désir qu'il en avait. Des quatorze autres, une femme de 65 ans, en était à ses premiers essais; deux avaient appris à lire pour ainsi dire sans secours étranger; trois avaient été aidées par nos anciens élèves; cinq avaient appris la lecture dans notre maison et trois avaient été enseignés par des dames charitables. Ces préliminaires statistiques posés, nous donnons de suite notre appréciation des faits observés. Nous étions convaincus :

1° Que le programme primitif de l'Association des aveugles devrait être réformé.

2° Que les aveugles avaient subi une espèce de pression pour se procurer toute la Bible.

3° Que malgré certaines défectuosités, l'œuvre de cette association était digne de l'attention publique.

Quant aux détails observés, voici les plus saillants. A ma première visite, je trouvai un volume bien proprement tenu sur une petite table ; mais manque de place, 12 autres volumes avaient dû être laissés dans notre établissement. Ces livres faisaient cependant plaisir à la personne qui les possédait. Elle lisait lentement, mais chaque jour un peu. — Ailleurs, l'aveugle que je visitai ne voulut pas me montrer ses livres, donnant le manque de place pour motif ; elle avait à moitié oublié la lecture ; la reliure du volume qu'elle tenait était fortement endommagée. — Dans un troisième endroit, les 32 volumes de la Bible étaient posés sur le plancher de la chambre. L'aveugle à laquelle ils appartenaient en était enthousiasmée, me racontant que lors de la fondation de notre imprimerie, elle avait demandé à Dieu de la laisser vivre jusqu'à ce qu'elle eût touché le premier volume sortant de cette presse. Elle me faisait l'énumération de ce qu'elle avait lu, et de ce qui lui restait à lire. — Dans un village je trouvai une partie des volumes posés sur le plancher de la chambre, couverts de feuilles de papier, une autre partie était sur le lit de l'aveugle. Il ne connaît d'autre occupation que celle de lire sa Bible, mais il lit si lentement que le nombre des volumes qu'il a, est pour lui plutôt un embarras. Cependant les soins qu'il prend pour les garantir contre la poussière, prouvent qu'il aime ses livres. — Dans une des villes du canton, je fus reçu par cette exclamation : « Pourquoi nous envoyez-vous tant de gros volumes ? Les pauvres gens sont si petitement logés que ces gros volumes les inquiètent. » Cette aveugle avait 12 volumes répartis dans trois maisons, manque de place dans son domicile. « Cependant ces livres vous font quelque bien, lui dis-je. » « Jamais, répliqua-t-elle, je n'ai lu avec les doigts sans éprouver une vraie bénédiction. Mais les juifs n'avaient pas tant de gros volumes à leur disposition, et cependant il y a eu parmi eux des hommes qui

étaient près de Dieu. » — Chez une autre aveugle je trouvai plusieurs volumes encore enveloppés tels qu'ils avaient été expédiés. « Pourquoi, demandai-je, acceptez-vous ces livres, puisqu'ils vous gênent? — Parce qu'on nous a dit qu'il fallait absolument accepter le tout, que nous pourrions donner les volumes dont nous n'aurions pas besoin à d'autres aveugles. Voilà pourquoi j'ai tout accepté. » — Deux jeunes personnes, anciennes élèves de notre institut, sont joyeuses de posséder les Saintes Ecritures au complet. — Un autre de nos anciens élèves s'était aussi procuré le tout, mais moins par besoin du cœur qu'à cause du prix réduit des volumes. — Enfin, chez un aveugle homme, je trouvai un seul volume sous le lit et couvert de poussière. Il ne l'avait pas acheté, un ami de lui avait donné. Plusieurs de ces aveugles avaient reçu, même à leur grande surprise, 5, 6, 7 volumes à la fois. Nous avons déjà fait connaître notre conclusion par rapport aux statuts et à la marche de l'association, nous allons maintenant conclure à un autre point de vue.

Les réflexions qui nous furent suggérées pendant cette tournée par la vue des choses, par des conversations, par des larmes d'amertume que nous vîmes couler, peuvent se résumer sous cette double forme : Loi de décadence, loi de relèvement. La lumière venant à manquer à un homme, cet homme se sent dans l'embarras, la cécité embarrasse l'individu, et, par contre-coup, l'aveugle embarrasse son entourage, il gène, il est inutile et, l'égoïsme aidant, il est de trop, il ne vaut pas la peine de clouer une planche pour y déposer ses livres, et là où le pauvre petit locataire l'essaie, les clous peuvent traverser la paroi et porter préjudice au locataire voisin. Il y a un quart de siècle que le célèbre ophthalmologue Kéhlius me disait : « L'aveugle est de trop dans ce monde, il est méritoire de faire quelque chose pour lui. » Ainsi l'ange de la charité s'approche, et, caressant de sa douce main le front du malheureux, lui dit : Encore un instant, bois la coupe jusqu'au fond, dans la dernière goutte du calice amer, tu trouveras un message d'un meilleur monde.

III

Au physique comme au moral, on peut apprécier la cause par ses effets. Lorsqu'un malade, ayant recouvré la vue par une opération heureuse, comble le chirurgien qui a été l'instrument de ce bonheur, d'expressions de gratitude, et s'attache à lui comme à un sauveur, vous pouvez juger par là de l'importance du bienfait obtenu, du prix de la lumière. Et lorsqu'un aveugle adulte apprend à lire et à écrire et qu'il ne cesse de témoigner sa gratitude à la personne qui le lui a enseigné, il est permis d'en conclure que la lecture et l'écriture sont un bienfait pour cet aveugle. L'un et l'autre de ces traits sont authentiques [1].

Les aveugles moins enthousiastes, et qui ont moins de fonds intellectuels, mais qui lisent cependant, vous donnent à peu près uniformément pour réponse que la lecture est une diversion dans leur solitude, dans leur isolement. Cette diversion heureuse repose sur un travail préliminaire, l'étude de l'alphabet. Cette étude est pour quelques-uns d'entre eux un véritable effort, une fatigue *extraordinaire,* selon l'expression d'une dame d'une quarantaine d'années qui en a fait l'expérience. Au commencement elle ne pouvait lire de suite, dit-elle, que tout au plus deux lignes, tandis qu'une ouvrière du même âge avait appris à lire presque sans difficulté.

Quoi qu'il en soit du plus ou moins d'effort, le fait est que cette jouissance régénératrice qui rend à l'aveugle son isolement plus supportable, et qui peut le conduire plus en avant, n'est possible que par le travail. Même les plus énergiques d'entre eux redoutent cet isolement au milieu des hommes, parce que cet isolement est contre nature. « Je rentre dans ma solitude soucieuse, adieu, sois

[1] Un correspondant aveugle, genevois, remercie avec effusion dans une lettre en relief un de nos anciens élèves de lui avoir appris à écrire.

joyeux, » écrit un aveugle de forte trempe à un de ses camarades encore dans notre asile. Le travail est donc le *sine qua non* du relèvement du plus pauvre des pauvres. Et quel sujet pourrait-il aborder par son travail qui le conduisît plus promptement et plus sûrement à des jouissances d'une nature élevée, sinon la parole de Dieu ? *S'il lit lui-même, il travaille doublement, il est à l'abri des distractions, peut ralentir sa lecture, revenir en arrière, et jouir ainsi du fruit de son travail.* De là l'importance de la lecture avec les doigts, en dehors de la considération que l'aveugle pauvre est bien loin de trouver toujours un bon accueil lorqu'il éprouve le besoin d'entendre une bonne lecture. Que la lecture de la parole de Dieu par l'aveugle lui-même soit donc envisagée comme la base rationnelle de l'œuvre de charité à accomplir en général à son égard. Que ce travail par excellence de l'aveugle n'exclue aucun autre travail raisonnable, cela coule de source. Nous n'insisterons pas davantage sur l'importance du principe que nous venons de poser; mais nous nous élèverons d'autant plus contre les abus qui se sont introduits dans l'Association des aveugles au nom de ce principe même.

Mais serions-nous peut-être en Suisse, et particulièrement dans le canton de Vaud où nous avons fait nos investigations, moins avancés et moins zélés qu'ailleurs. La chose mérite d'être examinée. Nous ne sommes pas allés en France dans ce but ; mais certains faits parvenus à notre connaissance, sans que nous les ayons cherchés, ont, par cela même, d'autant plus de poids. Commençons par le point culminant du compte-rendu de M. Sack. « Un de nos aveugles-sociétaires de la Bretagne, dit-il, est devenu, sur sa demande, colporteur biblique. On nous annonce de Rennes que ce jeune homme est à l'œuvre depuis six mois et qu'il réussit presque aussi bien qu'un clair-voyant. » Mais voici ce que nous devons malheuresement opposer à ce beau succès annoncé. « Il vous faut *rayer* cet homme de l'Association des aveugles, écrit-on. Dans l'automne de 1866 il abandonna le colportage et la chapelle ; même avant le rapport autographié que vous nous avez envoyé, il n'était

plus question de lui parmi nous. Tous les livres de l'Ancien Testament que vous lui avez envoyés, son cantique et sa géographie sont chez M. V***, et nul doute que ses autres livres n'aient été perdus ou abîmés dans les auberges. » D'un autre département de la France, une jeune fille nous écrit de lui envoyer un peu d'argent au lieu de livres, et son pasteur nous dit qu'elle ne veut plus lire. Un troisième aveugle français qui possédait six volumes, avait complétement cessé de lire aussitôt que le pasteur qui s'était occupé de lui eût quitté l'endroit. Enfin une femme âgée, à laquelle on avait envoyé trois volumes avant de savoir si elle réussirait à lire, nous fait dire par son pasteur de ne plus lui envoyer de livres, parce qu'elle ne peut pas s'en servir. Notre conclusion est qu'en France, comme en Suisse, il y a eu exagération dans la distribution de nos livres et qu'il faut revenir de cet abus, et agir avec plus de discernement.

En France comme ailleurs, les aveugles qui ont *conscience que la foi est la vie de l'âme,* et qui souffrent de ce que la parole de Dieu est méconnue par un si grand nombre d'hommes, forment une faible minorité. Mais cette noble minorité existe, et une organisation rationnelle pour la propagation des Saintes Ecritures, tiendra compte de ses aspirations. Un des membres de cette catégorie dont le caractère est parfaitement sûr et droit, mais dont le développement intellectuel est assez limité, s'exprime ainsi, à l'occasion de la réception des derniers volumes complétant sa Bible. « Je ne puis exprimer par des paroles ce que je sens. En effet, vous n'auriez pu mieux me réjouir. Oh! quel bonheur. Je pourrai maintenant chercher et lire moi-même tout ce que je désirerai, et que je sentirai qui pourra me faire du bien, sans être obligée de supplier les personnes qui m'entourent, de bien vouloir me lire. Maintenant elles ne seront plus obligées de me lire tant à contre-cœur. Encore une fois: Quel bonheur! Mais si je pouvais lire cette Parole avec les personnes qui m'entourent, ce bonheur serait encore plus grand. Cependant, j'espère en Dieu et je lui demande qu'il veuille faire disparaître cette indifférence ; aidez-moi à prier. »

Et en priant nous marchons vers une nouvelle solution de notre problème. Encore un coup d'œil sur notre comptabilité. Là, nous trouvons qu'en effet on était arrivé au point de distribuer, dans un grand nombre de cas, au même aveugle, 6, 7, 8, et même jusqu'à 13 volumes à la fois. Deux frères aveugles, logés petitement sous le même toit, ayant chacun une Bible complète, ont ainsi reçu 64 volumes, et, d'après nos calculs, un don de fr. 321 28 c. L'un d'eux ne lira probablement jamais un volume en entier. Or, une partie de cet argent, n'aurait-il pas pu être employé plus utilement pour ces mêmes frères, qui sont pauvres, sans préjudice pour la chose essentielle? Il suffit de poser la question, et ce qui saute aux yeux dans ce cas particulier, est encore vrai dans bien d'autres. L'exagération d'un principe excellent en lui-même, conjointement avec d'autres causes, a amené la dissolution de notre Association sous sa première forme, à laquelle nous avons substitué le programme ci-après, déjà publié[1] au moment de la rédaction de ces lignes.

IV

« Le but de l'association des aveugles est d'encourager l'aveugle à la lecture de la Parole de Dieu, et de mettre ce livre à la portée des plus pauvres d'entre eux.

Le *sou* des aveugles sera le moyen d'y parvenir.

Les Saintes Ecritures et les livres religieux seront cédés aux aveugles pour 50 centimes le volume.

L'aveugle qui n'aurait pas cette somme pourra payer par des à-comptes de 5 centimes.

L'acheteur aveugle d'un livre sera membre de l'association.

L'aveugle, donateur de 50 centimes, de même.

Des faits d'un intérêt réel pour les aveugles, seront communi-

[1] Le 29 novembre 1867.

qués de temps en temps aux associés par *des circulaires en relief.*

Ces circulaires seront plus ou moins rapprochées, et plus ou moins étendues, suivant l'état de la caisse.

Les souscriptions et les dons de bienfaiteurs voyants seront reçus avec reconnaissance.

Le Directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne, M. Hirzel, recevra les offrandes et en rendra compte.

Les donateurs désireux de favoriser l'impression et la distribution d'autres livres utiles, voudront bien l'indiquer.

Un compte spécial sera ouvert dans ce but.

Afin de connaître, autant que possible, personnellement les aveugles qui auront acheté des livres, M. Hirzel portera, avant tout, sa sollicitude sur les aveugles de la Suisse française.

Les livres sont imprimés d'après le système en points de Braille.»

Le nouveau programme se rattache à l'ancien par la parfaite identité du but, et ne peut conséquemment en différer que par les moyens de l'atteindre. Pour faire ressortir la différence qui existe entre ces deux programmes, nous mettrons en parallèle le trait caractéristique de l'un et de l'autre. Mais ce qui est caractéristique, n'est pas nécessairement fondamental. L'article fondamental dans l'un et l'autre programme, est l'appel à la charité qui seule peut faire subsister utilement cette œuvre. Voici l'article supprimé. « Chaque aveugle faisant partie de l'Association payera *cinq centimes* par semaine, et de quatre en quatre semaines, l'argent rentré (y compris les dons des clairvoyants) sera employé pour distribuer à un ou plusieurs aveugles une partie des Saintes Ecritures. » D'après cet arrangement les aveugles payaient donc leurs livres à l'avance par une souscription régulière, mais insuffisante, et le déficit était comblé par les dons de personnes charitables. On distribuait plus ou moins de livres suivant la plus ou moins grande abondance de dons. Parmi les souscripteurs aveugles, nous en trouvons un certain nombre ayant payé jusqu'à deux ou trois ans à l'avance, soit qu'ils eussent été stimulés pour cela,

soit qu'ils l'eussent fait de leur propre mouvement. Le mode suivi, pouvait faire naître des illusions sur les besoins réels des aveugles. Le bas prix des livres les tentait, et le sou une fois payé, qu'ils lussent ou qu'ils ne lussent pas, qu'ils eussent de la place ou qu'ils n'en eussent pas, ils voulaient avoir quelque chose en échange de leur argent. A l'appui de cette argumentation, nous citerons entre plusieurs cas, celui d'un jeune homme âgé de 21 ans. Il avait reçu, dans l'espace de deux ans, 17 volumes en relief. D'après sa contribution, il avait droit à un plus grand nombre, et réclama: « — Avez-vous lu les volumes que vous possédez? lui demandai-je. — Non, pas tous. — En avez-vous lu un seul en entier? — Non, pas en entier, j'en ai lu des fragments. — » Le père du jeune homme qui était présent, fit la remarque judicieuse qu'il fallait distinguer entre l'ambition de posséder une bibliothèque, et le réveil d'un besoin réel de sonder les Ecritures.

L'article correspondant du nouveau programme est ainsi conçu: « Les Saintes Ecritures et les livres religieux seront cédés aux aveugles pour 50 centimes le volume. L'aveugle qui n'aurait pas cette somme, pourra payer par des à-comptes de 5 centimes. » L'idée de fixer purement et simplement le prix du volume à 50 centimes, vient du désir d'éviter chez l'aveugle toute excitation qui pourrait faire naître un zèle factice, tandis qu'elle permet aussi bien qu'auparavant de satisfaire le besoin de lire chez ceux qui l'éprouvent réellement. Le nouveau projet, dirigé uniquement contre les abus, simplifiera en même temps notre comptabilité.

Un élément bien plus utile que cela ne paraît au premier abord, nous l'espérons du moins, est l'introduction de la circulaire en relief dans les statuts. Elle sera un moyen pour encourager les aveugles à la lecture, au travail, à la prière; pour leur signaler les quelques rares inventions faites de temps en temps en leur faveur, etc. Rien ne l'empêchera de passer les frontières moyennant 5 centimes d'affranchissement. Le succès dépendra des capacités et de la charité de la personne qui la rédigera, ainsi que des fonds dont on pourra disposer. Mais aussi longtemps que cette rédaction sera

entre mes mains, je n'exciterai jamais les aveugles à se procurer la Bible en entier. Toutefois, s'il s'en trouvait parmi eux qui désirassent la posséder au complet, je la donnerais avec joie, si une telle demande me paraissait venir du cœur, comme par exemple celle de l'aveugle que nous allons citer. Cet homme, âgé d'environ 40 ans, possédant déjà 24 volumes de la Bible, m'en demanda de nouveaux. Le messager m'affirma que son aveugle lisait assidument. Du reste, persuadé comme moi, qu'il valait mieux laisser le besoin se manifester vivement avant de donner, il lui rapporta notre entretien. Quelque temps après je reçus la lettre suivante :

« Yverdon, 2 décembre 1867.

» Bien cher Monsieur Hirzel,

» Monsieur Sueur m'a dit lorsqu'il vous a vu il y a quelque temps que vous lui avez dit que vous ne répandez plus beaucoup de volumes de la Bible aux aveugles sous le rapport que plusieurs n'en ont pas soin et ne les lisent pas, et c'est à ce sujet que je vous écris, en vous priant d'avoir la bonté de me répondre au plus tôt possible et de me dire si en renouvelant mes cotisations comme ces années passées, qui sont comme vous le savez de 2 fr. 60 c. par an, je pourrais avoir les huit volumes qui me manquent pour avoir toute la Bible, qui sont : les 2 livres des Chroniques, Esdras, les Proverbes, Jérémie, Ezéchiel et Abdias.

» Cher monsieur, lors même qu'il y a des aveugles qui ne les lisent pas et ne les soignent pas, je puis vous dire qu'il n'en est pas ainsi de moi, car je les lis et je les soigne bien, et ils sont toujours aussi propres et en aussi bon état comme le premier jour que vous me les envoyâtes ; et après ma mort, s'il n'y a pas des aveugles à Yverdon à qui je pourrais les remettre, mes parents vous les renverront afin que vous puissiez les remettre à d'autres aveugles. Cher monsieur, je ne puis vous exprimer la joie que j'aurai lorsque je posséderai un jour toute la Bible, ce sera pour moi le plus beau jour de ma vie, un jour de joie et d'actions de grâces que je

ferai monter devant le trône des miséricordes en chantant à l'Eternel un cantique que j'ai moi-même composé, dont voici les paroles:

O jour heureux, jour de bonheur!
Je goûte une joie ineffable.
Ce Dieu tout bon, tout adorable,
Répond au désir de mon cœur.
Heureux jour, heureux jour,
Dieu montre en moi tout son amour,
Car il m'a donné sa parole
Qui sanctifie et qui console.
Heureux jour, heureux jour,
Dieu montre en moi tout son amour.

» Ainsi, cher monsieur, si toutefois ces huit volumes étaient imprimés, je vous prie de faire votre possible afin qu'ils me parviennent dans l'année où nous allons entrer; car ma mère, qui est âgée de 73 ans, voudrait avant de mourir avoir la joie de me voir toute la Bible, afin d'en profiter aussi bien que moi pour le salut de son âme. Enfin, cher monsieur, recevez mes salutations sincères et cordiales en attendant le plaisir d'avoir de vos nouvelles qui j'espère ne tarderont pas, je reste pour la vie votre dévoué ami et frère en Jésus-Christ, notre unique espérance.

» Louis Christin. »

Le noble désir de cet aveugle et de sa bonne vieille mère est aujourd'hui un fait accompli.

La femme d'un pasteur de campagne avait remis à une aveugle de la paroisse un Evangile. L'aveugle s'informa du coût du livre. « 40 centimes, fut la réponse. » « C'est bien bon marché, dit-elle. Puisqu'il en est ainsi, je ferai imprimer..... [1] »

« Imprimez d'autres livres que la Bible, et nous vous aiderons, firent entendre quelques voix catholiques. » Nous offrons dans notre programme de tenir compte de cette demande, et d'imprimer et de vendre aussi à prix réduit d'autres ouvrages utiles. Tout

[1] Je ne sais plus quel ouvrage populaire elle indiqua.

dépendra des dons que nous recevrons pour cela. Les Américains ont fait plus qu'aucune autre nation pour l'impression de livres élémentaires à l'usage des aveugles. Ils possèdent la Bible, cela va sans dire.

A côté de la question d'argent, il existe une autre très importante : trouver des personnes assez charitables et assez persévérantes pour diriger et soutenir l'aveugle pendant ses premiers efforts dans la lecture, et veiller ensuite à ce que les succès obtenus ne soient pas compromis par la paresse ou l'indifférence, car tous les aveugles ne sont pas des hommes supérieurs, ni tous irréprochables dans leur conduite. Saisir toutes les occasions, et n'en laisser échapper aucune, pour trouver des aides, découvrir les aveugles, donner des directions, voilà la ligne de conduite à suivre pour les personnes charitables qui désirent remplir une mission auprès de ces infirmes. Soyons grands dans ces petites choses, et nos efforts porteront, par la miséricorde de Dieu, des fruits salutaires.

Et moi-même, par où commencerai-je, comment agirai-je, jusqu'où m'étendrai-je ? Pendant que mon encre sèche, je porte dans notre hôpital à une jeune malade menacée de cécité un alphabet pour lui apprendre à lire. La pauvre enfant ne peut se consoler de son malheur. Puis l'amie d'une dame frappée du même mal me consulte. J'encourage à la lecture avec les doigts. Ne dédaignez pas ces humbles détails, ils ne sont pas indifférents pour ces existences éprouvées ou brisées. Mon point de départ est donc tout trouvé ; où seront les limites?

Qui trop embrasse, mal étreint, dit le proverbe ; je crois que cela est particulièrement vrai pour l'œuvre qui nous occupe, et je ne me sens ni la force, ni la mission d'aller à la recherche des aveugles d'autres pays. J'ai dit dans le programme que je porterais, avant tout, ma sollicitude sur les aveugles de la Suisse française. Je complète ma pensée en ajoutant que si un aveugle français ou allemand ou italien me demandait des livres que nous eussions en magasin, nous les donnerions aux mêmes conditions qu'aux Suisses, aussi longtemps que nos ressources le permettraient.

Nous avons visé dans les nouveaux statuts à la plus grande simplicité possible, tout en leur conservant une élasticité qui permette une liberté d'action suffisante. Nous voudrions qu'on suivît à l'asile des aveugles de Berne une marche analogue, car il n'est pas naturel que pour les livres allemands distribués là et dans le canton, la caisse et la comptabilité soient à Lausanne, et le dépôt de livres à Illzach en France [1].

Il résulte de la correspondance en relief qu'à l'occasion de nombreuses demandes de livres de la part des aveugles de Berne, la proposition fut faite à Illzach de fonder une association allemande, et de donner même gratuitement les livres pendant l'époque de transition, l'institution d'Illzach possédant un fonds biblique suffisant pour cela. Nous ignorons qui fut l'auteur de ce projet, et pourquoi il n'a pas été exécuté. La correspondance des clairvoyants, si elle s'était trouvée dans nos archives, nous permettrait peut-être de donner quelques explications de plus à cet égard. Quoi qu'il en soit, même la tentative avortée a ici son prix comme symptôme d'une tendance vers la dissolution de l'Association des aveugles, telle qu'elle existait encore dans ce moment-là.

Un autre symptôme non moins significatif, nous est encore révélé par la correspondance des aveugles. Elle nous apprend que la Société biblique de Colmar, dans une de ses réunions avait décidé de ne rien donner pour le dehors. Si le fait est exact, les Alsaciens commençaient donc à travailler exclusivement pour la France.

[1] Préoccupé de la réforme de l'Association des aveugles, j'écrivis déjà en date du 12 juillet 1867 à M. le directeur A. Kœchlin, à Illzach : « Commençons notre œuvre dans notre voisinage immédiat. Etendons notre action selon nos forces et associons-nous autant d'amis que nous en trouverons. Enfin, nous nous partagerons le pays. Vous, par exemple, vous vous occuperez du nord de la France, Saint-Hippolyte du midi, moi de la Suisse française et italienne; quelqu'un à Berne ou à Aarau de la Suisse allemande. Chacun collecterait dans sa division comme bon lui semblerait. Mais je crois qu'il conviendrait d'adopter le prix uniforme de 50 centimes le volume. L'aveugle ayant lu un volume saura qu'il en trouvera un autre au prix d'un demi-franc, et ainsi il ne pourrait pas se plaindre qu'on lui envoie plus de livres qu'il ne peut en loger. »

Nous aimons à croire que dans les manifestations que nous venons de signaler, il ne faut voir absolument autre chose que le sincère désir d'améliorer en la simplifiant, l'organisation d'une œuvre devenue chère aux uns et aux autres.

En effet, la marche de l'Association était compliquée, comme nous allons le démontrer par un exemple qui ne peut se passer de commentaire. Nous lisons dans le journal de l'Association, en date du 3 septembre 1865 : « Seize aveugles de l'asile de Berne, désireux de posséder la Bible allemande, se font inscrire comme membres actifs. En attendant que le magasin des livres allemands d'Illzach soit épuisé, les aveugles de Berne seront pourvus de volumes de cet établissement; mais les livres de cet établissement étant de la moitié plus chers que ceux de Stuttgart, le fonds biblique d'Illzach servira à en payer la différence. » Quel est maintenant le rôle que l'Association de Lausanne joue dans cette transaction? Nous savons que le volume a coûté à l'aveugle, en moyenne 40 centimes, et que 2 volumes allemands avaient été envisagés comme l'équivalent d'un volume français. Prenons pour exemple l'Exode qui forme 2 volumes dans l'édition allemande. A Stuttgart, les 2 volumes se vendent fr. 4, tandis que le prix d'Illzach est de fr. 8 05 c.; par conséquent la différence bonifiée par le fonds biblique d'Illzach est de fr. 4 05 c. L'Association de Lausanne se chargea de la différence entre le prix de Stuttgart et le prix moyen de 40 centimes, soit pour l'Exode fr. 3 60 c. Avant cet arrangement, l'Association avait payé la différence entre 40 centimes et le prix d'Illzach ; mais cette aggravation de la charge ne portait que sur 30 à 40 volumes. La Société Biblique de Stuttgart vendant au rabais, se récupère, comme notre Association, par des dons. En dernier lieu, il était donc pour celle-ci indifférent, quant aux prix, d'acheter à Illzach ou d'acheter à Stuttgart. Nous supposons qu'on avait tenu à Illzach à vider les magasins, afin d'en finir avec les complications.

L'Association des aveugles, sous sa première forme, avait fait son temps, et elle s'écroula soudainement comme un fruit mûr tombe

à l'approche d'un orage d'automne. M. Sack quitta son travail le 25 mai 1867. Après trois semaines d'absence, il m'écrivit : « C'était avec la résolution ferme et sincère de finir l'ouvrage commencé que je suis venu hier à l'Asile ; mais peu d'heures après, j'ai dû voir que je ferais une chose qui serait au-dessus de mes forces. Je vous prie donc de m'excuser. » J'aurais été heureux de continuer avec M. Sack la tâche sur un nouveau pied, le chargeant, à côté de l'imprimerie, principalement de la correspondance, tant avec les aveugles qu'avec les clairvoyants, ainsi que de la distribution des livres. M. Sack s'y refusa. Il a dit ou écrit quelque part que, pour obtenir un petit résultat, son travail avait été colossal. Je suis d'accord avec lui : il a beaucoup travaillé, et je l'en remercie sincèrement. M. Sack m'ayant demandé à plusieurs reprises de lui remettre l'imprimerie, ma réponse définitive à sa demande se trouve jointe, comme appendice, au présent rapport.

V

Si nous passons en revue ce que l'Amérique, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont fait pour procurer des livres aux aveugles de leurs pays, c'est à l'Amérique, pensons-nous, qu'appartient la palme. Quant aux moyens pour écrire en relief, la France seule a un procédé simple. Sans doute l'alphabet de M. Moon a fait ses preuves, mais quel moyen, pour écrire, l'aveugle anglais ou américain a-t-il à sa disposition ?

Lors d'une visite que M. le Dr Howe de Boston nous fit en été de 1867, nous lui proposâmes d'introduire dans les écoles américaines l'écriture que nous avons adoptée nous-mêmes. « Jamais, répondit-il ; il y a vingt ans que nous en avons fait l'essai, et nous l'avons rejetée. » M. le Dr Howe, accompagné de ses deux filles, venait de faire un voyage en Grèce pour apporter de l'Amérique des secours aux Crétois. Dans un entretien particulier, j'appris d'une de ces demoiselles qui avait été élevée parmi les jeunes filles aveu-

gles de Boston, que l'écriture de Braille n'a pas été complétement mise de côté dans la nouvelle Angleterre ; mais qu'elle est pratiquée en quelque sorte d'une manière inaperçue dans l'établissement et hors de l'établissement, parce que cette écriture est pour l'aveugle, jusqu'à un certain point, une garantie contre l'indiscrétion des voyants, qui ne peuvent la lire qu'après en avoir fait une étude préalable. Mlle Howe pense que les jeunes filles aveugles éprouvent souvent à un haut degré le besoin de s'épancher dans l'intimité, et que c'est entr'autres à cause de cela qu'elles aiment particulièrement l'écriture de l'inventeur français.

Je ne suis pas partisan fanatique de l'écriture de Braille; mais qu'on nous en donne une qui la vaille, ou plutôt qui vaille mieux, car les 216 lettres en relief de correspondants aveugles que nous avons parcourues comme étude préliminaire de ce rapport, seraient à elles seules déjà une preuve suffisante que généralement c'est un bienfait pour une personne privée de la vue de savoir lire et écrire.

Si nous comparons le début de notre imprimerie à celui de l'Association des aveugles, la différence est grande. Dans le premier cas, tout avait été étudié et précisé à l'avance ; dans le second, l'action se produisit d'abord, et l'examen approfondi vint ensuite. Ce qui a été accompli dans l'un et dans l'autre cas, est modeste ; mais plus la civilisation humaine sera réellement avancée, plus elle respectera l'homme dans ces petites choses.

Je termine cette seconde partie de mon rapport en reproduisant la note fondamentale telle qu'elle s'est faite entendre dans ma langue maternelle, pour ainsi dire à chaque trait de plume de ce compte-rendu :

« Komm Geist des Herrn mit deiner Fülle, Versenke dich in meinen Geist ! »

TROISIÈME PARTIE

COMPTES ET DONS

Ainsi que nous l'avons vu par la statistique des livres distribués, la France en a reçu un nombre considérable. Mais les droits d'entrée à payer étaient d'abord de fr. 107 par 100 kil. Des démarches furent faites simultanément de différents côtés auprès du gouvernement français pour obtenir un allégement de cette charge. L'autorité française accueillit favorablement cette demande, et au mois d'août 1864 l'établissement de St. Hippolyte nous communiqua l'extrait suivant d'une lettre accordant la libre entrée de nos Bibles en France : « J'ai l'honneur de vous informer que, eu égard à la destination toute charitable des livres en relief que l'institut des sourds-muets et des aveugles protestants de St. Hippolyte fait venir de Lausanne, son Excellence, M. le Ministre, a donné des ordres au service des douanes pour que dorénavant ces livres fussent admis comme objets de collection en exception de droit. »

Des legs furent aussi faits, soit pour l'impression, soit pour la distribution de la Bible, entre autres deux de cinq cents francs chacun. Madame la comtesse de Rumine et M. Henri Gilliéron, qui tous les deux nous avaient largement aidés pour l'établissement de l'imprimerie, léguèrent chacun fr. 500, l'une à l'Association des aveugles, l'autre à l'imprimerie.

Désireux de reproduire fidèlement l'état de notre situation, nous avons résumé les dons dans le tableau suivant, qu'on lira, nous n'en doutons pas, avec intérêt, en les classant d'après les cantons et les pays étrangers dont les donateurs ressortent, et cela à partir de la fondation, tant ceux qui ont été reçus pour l'imprimerie que ceux

qui étaient destinés à la dissémination de la Bible en relief parmi les aveugles. Nous sommes heureux de pouvoir constater que dans l'un et l'autre cas, le canton de Vaud se trouve à la tête de la liste.

Il résulte d'une lettre d'un collecteur français qu'une centaine de francs ne sont pas parvenus à leur destination, et ne peuvent conséquemment pas figurer dans nos chiffres.

	IMPRIMERIE	ASSOCIATION	TOTAL
	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Vaud	11600 18	8165 46 [1]	19765 64
Genève	7526 60	1437 47	8964 07
Neuchâtel	1491 55	1999 83	3491 38
Berne	1240 70	171 40	1412 10
Bâle	219 —	206 —	425 —
Zurich	100 —	24 80	124 80
Fribourg	36 —	28 —	64 —
Soleure	20 —	—	20 —
Valais	7 50	8 50	16 —
Thurgovie	—	33 33	33 33
Schaffhouse	—	5 50	5 50
Argovie	—	5 —	5 —
Grisons	—	5 —	5 —
Glaris	—	2 —	2 —
Lucerne	—	1 80	1 80
St-Gall	—	1 —	1 —
Tessin	—	50	— 50
Angleterre	6660 —	110 80	6770 80
France	1591 30	2570 45	4161 75
Allemagne	145 45	129 15	274 60
Russie	32 —	57 60	89 60
Hollande	20 —	54 —	74 —
Amérique	60 —	1 —	61 —
Italie	30 —	12 60	42 60
Pologne	—	33 94	33 94
Suède	—	10 —	10 —
Danemark	—	2 —	2 —
	30780 28	15077 13	45857 41
RÉSUMÉ			
Suisse	22241 53	12095 59	34337 12
Etranger	8538 75	2981 54	11520 29
	30780 28	15077 13	45857 41

[1] Y compris 500 fr. donnés par l'asile des aveugles de Lausanne.

Résumé des comptes de

dès sa fondation, du 30 septem-

RECETTES		Fr.	C.
Compte de dons.			
Montant des dons au 30 septembre 1867		30780	28
Compte de livres.			
Montant des livres en relief vendus à ce jour		17263	25
Compte d'intérêts.			
Intérêts perçus de divers		507	30
H. Hirzel.			
Avance faite par H. Hirzel pour solder les comptes .		107	55
		48658	38

l'imprimerie en relief,

bre 1860 au 30 septembre 1867.

DÉPENSES	Fr. C.	Fr. C.
Compte de types.		
Caractères français de Braille, planches, clichés, etc.	1757 42	
Caractères allemands	249 40	
Total pour le type		2006 82
Compte de presse.		
Une presse typographique et accessoires	951 05	
Réparations diverses	84 40	
Total pour la presse		1035 45
Compte du mobilier.		
Meubles et outils divers servant à l'exploitation de l'imprimerie		808 95
Compte de papier.		
Achat de papier pour la somme de	23265 61	
dont à déduire pour papier vendu	390 80	
Reste net pour le papier		22874 81
Compte de salaires.		
Salaire des ouvriers de l'imprimerie	10618 27	
Indemnité extra pour correction d'épreuves	100 —	
Total pour le salaire		10718 27
Compte de reliures.		
Reliures diverses et raccommodages		6553 40
Frais généraux.		
Chauffage, éclairage, drap de rouleau, papier d'emballage, colle, ficelle, frais d'écriture, etc., ...	1130 54	
Frais de voyage en France, en Angleterre et en Allemagne.	551 40	
Indemnité pour organiser l'atelier	200 —	
Essais divers, drap de rouleau	139 30	
Travaux divers pour établir des magasins	228 82	
Impression du premier rapport, à 2000 exempl. . . .	284 50	
Expédition du rapport, assurance mobilière, indemnités à divers, affranchissements, perte sur des caisses d'expédition, etc., ...	479 57	
Total pour les frais généraux		3014 13
Banque cantonale vaudoise.		
Solde en compte-courant		1169 30
Compte de débiteurs.		
Solde dû à l'imprimerie pour livres		477 25
		48658 38

Balance des comptes

au 30 sep-

DÉBIT	Fr.	C.
Types : Caracteres, clichés, garnitures, lingots	803	67
Presse : Une presse typographique et accessoires	538	37
Banque cantonale : Solde en compte-courant	1169	30
Papier : En magasin.	3123	40
Mobilier : Meubles et outils divers	712	—
Livres : En magasin	21403	65
Débiteurs divers : Solde dû pour livres	477	25
	28227	64

Les comptes que nous venons de présenter disent une fois de plus quel usage nous avons fait des contributions abondantes que nous avons reçues, et qui se sont élevées, ainsi que nous l'avons vu, pour l'imprimerie à fr. 30 780 28 c., et pour l'Association des aveugles à fr. 15 077 13 c., donc en tout la somme considérable de fr. 45 857 41 c.

Dans l'espace de sept ans, nous avons vendu pour une valeur de fr. 17 263 25 c. de livres. Mais la plupart des imprimés sortis de nos magasins le furent par l'intermédiaire de l'Association qui

de l'imprimerie,

tembre 1867.

CRÉDIT	Fr. C.
Capital : Montant du capital à ce jour	28120 09
H. Hirzel : Avance faite par lui pour solder les comptes	107 55
	28227 64

les payait un peu en-dessous du prix de revient, tandis que, chose connue, elle les cédait aux aveugles à des conditions beaucoup plus favorables. A la date du 30 septembre 1867, l'imprimerie avait, déduction faite de mon avance, la somme de fr. 1061 75 c. disponible, qui sera absorbée par la publication et la distribution du présent rapport et d'autres dépenses. Les soldes des comptes figurant dans la balance, seront, pensons-nous, compris sans autres explications.

Collecteurs du sou pour aveugles.

Un auxiliaire dont l'imprimerie n'a pas disposé, mais auquel l'Association des aveugles a eu recours avec succès, ce sont les collecteurs. Quelques-uns d'entre eux sont aveugles, d'autres avaient été privés de la vue momentanément ; mais le plus grand nombre, sont des clairvoyants sympathisant vivement avec leurs frères affligés de cécité. C'est par un sentiment à la fois de justice et de gratitude que nous nous sentons pressés de remercier ces zélés auxiliaires, et de reproduire ici leurs noms. Cinquante et un d'entre eux sont domiciliés en Suisse, et quatre en France. Ces collecteurs sont :

MM. Godefroy Nollinger, à Illzach.
Mlle Scott, à Lausanne.
Edouard Dubois, à Lausanne.
Mlle Jaquier, à Lausanne.
Mme Cuénod, à Lausanne.
Mlle Adèle Borel, à Couvet.
Mlle de Beausobre, à Lausanne.
Mlle Bauty, à Lutry.
Mlle Marie Dupertuis, à Aigle.
Mlle Marie Soutter-Mercier, à Morges.
Mlle Anna Perret, à Montreux.
Mlle Marie Lorimier, à Vevey.
Kleinhans, pasteur, à Bulle.
Mme Leschot, à la Chaux-de-Fonds.
Creux, étudiant en théologie, à Lausanne.
Mlle Mina Schirmer, à Faoug.
Mlle Adèle Robert, à Cormondrèche.
Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues.
Samuel Dupertuis, à Aigle.
Marc Renaud, instituteur, à Luins.
Renaud, instituteur, à Mont s. Rolle.
Louis Matthey, instituteur. à Bassins près Nyon.
Mlle Sophie Wœhrlin, à Strasbourg.
Mme Ausset, à Vevey.

MM. Gustave Moynier, à Genève.
Ferdinand Ribard, à Cazilhac.
Mlle Ida Dupasquier, à Yverdon.
Mme Correvon-Christin, à Yverdon.
Alfred Gautier, à Genève.
Mlle Pachoud, régente de l'école enfantine, à Cully.
Mlle Aimée Rivaz, aux Planches.
Mlle Anna Depallens, à Vernex.
Mlle Sophie Falquier, à Veytaux.
Mlle Emma Puenzieux, à Clarens.
Mlle Laure Warnod-Boigeol, à Giromagny.
Mlle Elisa Masson, à Montreux.
Mlle Sophie Vincent, à Chailly.
Mlle Marie Monod, à Montreux.
Mlle Hortense Dufour, à Montreux.
Mlle Jenny Wistaz, à Genève.
Mlle Jenny Brocher, à Carouge (Genève).
Mlle Augustine Veyre, à Moudon.
Paul Berthoud, à Lausanne.
Borel, pasteur à St. Aubin.
Bélair, à Rennes, (Ille et Vilaine).
Mlle Henriette Bonzon à Pompaples.
Mlles Hess, à Berne.
de Rougemont, pasteur, aux Bayards.
Mlle Sophie Zahler, à Neuchâtel.
Mlle Marie Aubert, Derrière-la-Côte (Vallée de Joux)
Freundler, pasteur, à Genève.
Emile Cook, pasteur, à Ganges (Hérault).
Béchet, pasteur, à Montreux.
Bersot, pasteur, à la Chaux-de-Fonds.
Jaccard, à Morges.

Nous avons cherché à démontrer dans ce rapport qu'il vaut mieux pour l'aveugle qu'il ne paie pas ses livres à l'avance par souscription d'un sou par semaine, et nous avons été approuvé à cet égard aussi bien par des aveugles intelligents que par des clairvoyants. En revanche, nous ne pouvons que désirer le maintien de la souscription du sou pour aveugles parmi les clairvoyants, car pour vendre le volume, qui coûte en moyenne 5 fr. 42 c., pour 50 centimes, il faut nécessairement recourir à la charité publique pour couvrir le déficit.

Résumé des comptes de

dès sa fondation, du 1er novem-

RECETTES	Fr. C.	Fr. C.
Compte de dons.		
Montant des dons et des souscriptions des voyants .	14577 13	
Contribution de l'Asile des aveugles de Lausanne . .	500 —	15077 13
Membres actifs.		
Contributions hebdomadaires des sociétaires aveugles		1077 75
Compte d'intérêts.		
Intérêts perçus pour dépôts de fonds.		160 25
Livres.		
Avances faites en livres par divers		71 10
		16386 23

Balance des comptes

au 30 sep-

DÉBIT	Fr. C.
Livres : En magasin	130 80
Banque fédérale : Solde en compte-courant	1503 20
Caisse : Solde en caisse	75 99
M. Martin, à St-Hyppolite : Dû pour une caisse d'expédition	9 50
	1719 49

l'association des aveugles,

bre 1863 au 30 septembre 1867.

DÉPENSES	Fr. C.	Fr. C.
Compte de livres.		
Achat de 2737 volumes répartis comme suit :		
2708 volumes distribués aux sociétaires aveugles .	11417 35	
29 volumes en magasin au 30 septembre 1867 . .	130 80	11548 15
Frais divers.		
Achat de syllabaires; affranchissements et ports; caisses d'expéditions; impressions de circulaires, de registres, de comptes-rendus, d'une explication de l'alphabet Braille, etc., etc.; registres et frais pour l'établissement d'une comptabilité		1608 43
Appointements.		
Indemnités à Ed. Sack pour temps consacré à l'association		1640 96
Banque fédérale.		
Solde en compte-courant		1503 20
Caisse.		
Solde en caisse.		75 99
Débiteur.		
Dû pour une caisse d'expédition.		9 50
		16386 23

de l'association,

tembre 1867.

CRÉDIT	Fr. C.
Fonds de réserve : Créancier à ce jour	1691 59
A. Kœchlin, à Illzach : Créancier pour livres	27 90
	1719 49

La balance des comptes de l'Association donne lieu à des observations d'une certaine portée, je dis d'une certaine portée, parce que dans la comptabilité rien n'est indifférent, qu'il s'agisse de fortes sommes, ou de quelques francs seulement. Dans le résumé qui précède la balance, le solde accusé pour livres dûs par l'Association, est de fr. 71 10 c., tandis que dans la balance il n'est que de fr. 27 90 c., la somme de fr. 43 20 c., non réclamée, ayant été ajoutée au fonds de réserve. Ce fonds s'élevant à fr. 1691 95 c. est représenté par des livres en magasin, un solde qui lui est dû, un dépôt portant intérêt et un solde en caisse. Nous avons vu que l'Association doit à un créancier la somme de fr. 27 90 c. pour livres; mais ce n'est pas là tout. D'après les contributions payées à l'avance par les aveugles, nous aurons cent cinquante volumes à leur répartir, ce qui revient à prélever, approximativement, une somme de huit cents francs sur le fonds de réserve, et nous pourrons en dire autant relativement à une autre dépense. Enfin, le compte des livres accuse pour une somme de fr. 130 80 c. de volumes en magasin. Or, nous ignorons où ces livres existent. Sont-ils à Alger, à St. Hippolyte, à Paris, à Illzach ou à Berne ? Nous n'avons pas pu découvrir de trace dans nos registres quant au lieu de dépôt, et ils ne se trouvent pas dans les magasins de l'Asile de Lausanne. Ainsi le solde disponible pour de nouveaux besoins se réduit en réalité à environ fr. 100. C'est quelque chose, et nous en remercions Dieu et les hommes. Oui, nous remercions sincèrement, après Dieu, les donateurs de nous avoir si efficacement soutenus. Mais nous maintenons que le moment était venu de simplifier l'organisation de l'Association des aveugles, et de procéder, sans retard, avec plus de discernement dans la répartition des écrits de notre volumineuse Bible. Que chacun fasse son devoir dans la position qu'il aura choisie, et la bénédiction de Dieu saura combler bien des lacunes que nous laisserons subsister malgré nous, ne fut-ce que manque de temps, manque de forces et manque de lumières.

DONS FAITS A L'IMPRIMERIE

du 30 septembre 1861 au 30 septembre 1862.

MM.	Fr.	C.
Béraneck et ses pensionnaires, à Lausanne	63	—
Gilliéron-Tribolet, partie du prix d'un tableau	100	—
L. Bruppacher, caissier de la Banque cantonale vaudoise	5	—
Mme la comtesse de Rumine, à Lausanne	500	—
Par Mlle Grenier, à compte du produit de la vente faite à Yverdon, en faveur de l'imprimerie et de l'asile pour les vieillards	1113	—
Par Mlle Grenier, solde de la moitié du produit de la vente faite à Yverdon	62	40
De la loge maçonique, à Nyon	50	—
Anonyme	50	—
Mme Chappuis, à Chexbres	2	—
M. et Mme Baudet, à Romanel	3	—
Une dame anglaise	10	—
Mme la comtesse de Rumine, à Lausanne	1	25
Warnod, à Giromagny, Ht. Rhin, France	73	20
Mlle H. W., à Lausanne	1	50
Mlle F. G., à Lausanne	1	—
M. et Mme Gaulis, à Lausanne	20	—
Mlle Anna Hirzel, à Lausanne	1	—
Mme Bauderer, au Locle	10	—
Mmes de Canson et Jaquet, à Morges	70	—
Par M. Clavel, le legs de Mlle Frédérique Steiner	50	—
S. C., à O.	5	—
Une dame de Lausanne, opérée de la cataracte	50	—
Du Comité pour les pauvres, de Soleure, (par M. Brunner, banquier.)	20	—
Turrettini-Favre, à Genève, (par M. Ed. Tallichet.)	40	—
M. et Mme Couvreu-Micheli, à Vevey	100	—
Heer-Cramer, à Lausanne	20	—
Gondoux-Briand, à Lonay	10	—
Rossier, ministre, à Lonay	5	—
Iselin-de Bary, à Bâle	100	—
Passavant, pasteur, à Bâle	15	—
A transporter	2551	35

MM.	Fr.	C.
Report	2551	35
Heer-Tschudi, à Lausanne	12	—
Henri Barbey, à Genève (par M. Boiceau)	40	—
Scholl, pasteur, à Lausanne	20	—
Tennberg, à Tammersfors, Finlande	30	—
Grand, d'Hauteville	50	—
Benj. de Beausobre, à Morges	200	—
Mme Chaponnière, à Genève	40	—
M. et Mme Romilly, à Londres	250	—
James Morris, à Londres	500	—
Mlle Morris, »	500	—
Georges Prévost, »	250	—
Mme D., à Lausanne	20	—
Mlle Rœmer, à Yverdon	20	—
Par M. Gavin, produit d'une collecte faite à Bulle	30	—
Mme Blanchet-Gaudin, à Lausanne	20	—
Mme de Molin, à Lausanne	50	—
C. de Zollikoffer, à Bel air, p. Vevey	100	—
Nicole-Du Pan, à Genève	150	—
Delachaux, pasteur, aux Verrières suisses	10	—
Mlle A. Gonthier, à Lausanne	4	—
Dupertuis, pasteur, à Berchier	7	70
Mme Lœchner, à Lausanne	200	—
Eug. Renevier, quote-part du produit des 2 leçons données par lui, au Musée industriel	64	50
Par la Commission d'Evangélisation du canton de Vaud :		
Produit d'une vente faite à Payerne	25	—
Mlle A. Tavel, à Payerne	5	—
Naëf, directeur à l'Institut des sourds-muet, à Yverdon	80	—
Morin, à Morges	30	—
Mlles Vincent, à Clarens	20	—
Anonyme	1	85
Mlle Amélie Jaccard, de Vernand-de Blonay	10	—
Mme Zinc-Knebel, à Lausanne	10	—
Mme Créaturaz, à Lausanne	5	—
Mme Demole-Pilet, à Genève	10	—
Mme Buttini, à Genève	40	—
Montant de divers dons de la Silésie, Prusse	92	50
A transporter	5448	90

MM.	Fr.	C.
Report	5448	90
Mme A. van Berchem, à Morges.	20	—
Pidou, président du Conseil communal de Lausanne.	100	—
Mme de Ferney, à Turin	10	—
John Ruegger, à Genève	8	—
Par l'entremise de M. de Beausobre :		
Mme de Helldorf.	20	—
Société mensuelle de dames de Morges	50	—
Joseph, d'Echichens	5	—
Anonyme	15	—
Mme Jordanis, à Lausanne . . .	5	—
Mme Anaïs Turtaz, à Orbe . . .	5	—
Mlle Julie Perret, à St. Imier . .	10	—
Germond père, pasteur, à St. Loup	5	—
Mme Galley, à Genève	10	—
Mlles de Mestral, à Aubonne. . .	50	—
Mme Marcel, à Lausanne (travail et épargnes d'enfants)	5	—
Mlle Durand	10	—
Par M. le pasteur Robert-Tissot, à St. Blaise, montant de la souscription du *Neuchâtelois*. .	344	—
Anonyme	10	—
Mme Senn, à Lausanne.	5	—
Mlle F. Jaquier, à Lausanne. . .	5	—
A transporter	6140	90

MM.	Fr.	C.
Report	6140	90
Mlle Mousson, à Morges	25	—
C. de Mestral, à Etoy	50	—
Mlle Andrienne Malan, à Genève.	20	—
Ecole du dimanche à Tolochenaz.	5	—
L. Micheli, à Genève.	2009	30
Mme Brousson, à Yverdon, de la part de Mme Amiet.	5	—
Mme Chappuis, à Chexbres . . .	3	—
C. Chatelanat, à Lausanne. . . .	2	50
Mme Bouvier, à Genève.	20	—
Par M. le pasteur Robert-Tissot, à St. Blaise, montant de la souscription du *Journal religieux*.	300	—
L. Fusier, à Bergame	20	—
Dr Marcet, à Londres	50	—
Une femme opérée de la cataracte	1	—
J.-P. Pichonnaz, à Lovattens . .	5	—
Mme la comtesse de Rumine, à Lausanne	200	—
Par l'entremise à Mlle Durand:		
Anonyme à Corcelles.	20	—
Anonyme à Cormondrèche . . .	5	—
Mlle Bourgeois, »	7	—
Mme Naville-Rigaud, à Genève .	60	—
Mme Iselin de Bary, à Bâle. . .	40	—
Par M. Micheli, de quelques domestiques de Genève	7	50
Total	8996	20

Du 30 septembre 1862 au 30 septembre 1863.

MM.	Fr.	C.
Mme Rey-Bouvier, à Lausanne.	20	—
Mme Reichel, à Lausanne. . . .	10	—
S. Chavannes, pasteur, à Ormont-dessus	5	—
Mme Pellis-Conod, à Lausanne .	10	—
Mme Adolphe de Saussure, »	20	—
Par l'entremise de M. Jayet, past.:		
1° Mlles Rham, à Giez	25	—
2° Anonyme d'Yverdon	10	—
3° Anonyme	5	—
Eglise libre de Vevey, par J. Matther, caissier	20	—
Mme Brossy-Givel, à Payerne . .	2	—
Fr. Chappuis, à Chexbres. . . .	5	—
Pension Archinard, à Chailly . .	14	65
Mlle Rœmer, à Yverdon, par l'entremise de Mlle Scott	20	—
Mme Favrat-Troyon, à Lausanne.	10	—
Witschy, maître gypsier, à Lausanne, rabais sur un compte .	1	33
Mme Broé-Bertrand, à Genève. .	100	—
Mme Noir-Petillet, à Lausanne. .	10	—
Jules Vallon, à Mollondin. . . .	1	10
A transporter	289	08

MM.	Fr.	C.
Report	289	08
M. et Mme Ls Bridel, à Lausanne.	20	—
Monastier, pasteur, à Payerne. .	2	—
Mme Ambresin, »	—	40
Mme Bossy-Rapin, »	1	50
Mlle Augusta Tavel »	5	—
Par M. le pasteur Robert-Tissot, à St-Blaise :		
1° Solde de la souscription ouverte par le *Journal religieux* de Neuchâtel	82	70
2° Et par la *Feuille d'avis* du Locle	10	—
Mlle Vieusseux, à Lausanne. . .	20	—
A. Guye, aux Verrières suisses. .	10	—
Mmes Lucy Fowler, A. S. Ashworth, M. A. Alexandre, J. Fox. (Bruce Grove, Tottenham, Angleterre.)	30	—
M. et Mme DelaHarpe-Odier, à Lausanne	10	—
Ed. Warnod, à Giromagny, Haut-Rhin, France	182	10
Total	662	78

Du 30 septembre 1863 au 30 septembre 1864.

MM.	Fr.	C.
Legs de Mlle Jenny Benoît, à Juriens	5	—
De la paroisse de Berchier, par M. le pasteur Schrantz	5	—
Anonyme, par M. le ministre Jayet	10	—
Delapraz, à Corseaux	5	60
Pr l'entremise d'Henriette Bonzon :		
1° Mlles de Gingins, à la Sarraz.	4	—
2° Mme Piguet, au Sentier	1	—
Jaques Durand, à Préverenges	10	—
A. Curchod, pasteur, à Lausanne.	10	—
Mlle Justine Amiet, à Yverdon	3	—
Mme Garin	7	—
Mlle Z. Garin	5	—
De la famille Fr. Chappuis, à Chexbres	100	—
Albert Debonnaire, à St. Maurice.	2	50
Anonyme, par M. Turrettini-Favre, à Genève	100	—
Société biblique de Genève fr. 500 dont à déduire pour l'Association » 200	300	—
Mlle Taylor, à Clarens, par M. Georges Bridel	5	—
A transporter	573	10

MM.	Fr.	C.
Report	573	10
Bonhôte, pasteur, à Boudry, canton de Neuchâtel	10	—
Mme Reichel, à Lausanne	5	—
Mme de Reutern, à Stuttgardt.	20	—
Gonzalve Grand d'Hauteville	40	—
Mme Sarrasin de la Tour, à Genève	20	—
Jules Cuénod de Bons, à Lausanne	10	—
Par l'entremise de Mme Favrat-Troyon, à Lausanne	10	—
Mlle Jaquier, à Lausanne	3	—
Mme Boukardt	20	—
Mme Dollfus-Martin, à Montcherand	10	—
Ed. Warnod, à Giromagny (Haut-Rhin)	113	25
Simoni, à la Havane	10	—
Mœhrlen, pasteur, à Daillens.	7	—
Mme Auberjonois, par l'entremise de M. le pasteur Durand, Vevey	50	—
Total	901	35

Du 30 septembre 1864 au 30 septembre 1865.

MM.	Fr.	C.
Un visiteur	2	—
Sylvius Chavannes, aux Ormonts.	5	—
Dubois-Calame, prof. de théologie, à Neuchâtel	5	—
Mme Cuénod-de Bons, à Lausanne	10	—
Emile Cuénod	2	50
In memoriam	100	—
Mme Sophie Roux, à Lausanne	5	—
Par l'entremise de la Commission d'évangélisation de l'Eglise libre du canton de Vaud :		
1° A. Simon, pasteur, à Paris.	7	—
2° Mlle Fague, à Marseille	5	—
3° M. et Mme Troyon, à Lausanne	5	—
Mlle Jaunin, à Vevey	5	—
Par l'entremise de Mlle A. Veyre, à Moudon :		
Montant de plusieurs dons	7	—
A transporter	158	50

MM.	Fr.	C.
Report	158	50
Mlle Jenny Vistaz, à Genève	11	80
Anonyme de Montreux	5	—
Un visiteur saxon	2	—
B. Corbaz, relieur, à Lausanne.	2	—
Mme de Wette, par l'entremise de Mme Roux	10	—
Mme Dollfus-Martin, à Paris	10	—
Par l'entremise du Rév. Davies, à Francfort s/M :		
Cowell-Stepney, fl. 10, soit	21	—
Mme de Wette, par l'entremise de Mme Roux	10	—
Mme de Cunha, par l'entremise de M. Edward Jay	5	—
Anonyme de Berne, par l'entremise de M. Ed. Sack	25	—
Anonyme	2	—
Daniel Gsell, à Breslau	4	70
Un curé fribourgeois	1	—
Total	268	—

Du 30 septembre 1865 au 30 septembre 1866.

MM.	Fr.	C
Mme James Odier, à Genève . .	5	—
Anonyme de Lausanne	3	—
Mme de Helldorf	20	—
Fischer, professeur, à Iéna. . .	5	—
Mme H. Hisely, à Lausanne . . .	20	—
Par l'entrem. de M. le min. Jayet:		
1° Mlle Auberjonois, à Yverdon	10	—
2° Mlle Puerari	2	—
Société biblique de Neuchâtel . .	300	—
Id. de Genève . . .	500	—
Mlle Jenny Vistaz, » . .	30	—
B. Corbaz, relieur, à Lausanne .	6	40
Par l'entremise de M. le prof. Dufournet : De la Société de Bibles du canton de Vaud.	2200	—
Par l'entremise de M. le ministre Rossier : De M. Armand de Mestral, à Lausanne	7	40
Mme Noir, »	5	—
Par l'entremise de M. F. Clavel : De Mlle Lina Gaudin, en souvenir de feu son frère M. le Dr Ch. Théoph. Gaudin	200	—
A transporter	3313	80

MM.	Fr.	C.
Report,	3313	80
Mlle Jaccard, au Tilleul, à Laus.	5	—
Nicole-Du Pan, à Trélex	60	—
Par l'entremise de M. Georges Bridel :		
1° C., à Valleyres	5	—
2° G. B., à Lausanne	5	—
Corbaz, relieur, à Lausanne. . .	3	—
Par l'entremise de Mlle Jenny Vistaz : De Mlle Viollier, à Genève	5	—
Mme Monnard, à Lausanne . . .	10	—
Millioud, pasteur, à Villarzel. . .	—	90
Par l'entremise de Mlle Henriette de Loriol : Du Comité biblique de Bordeaux	150	—
M. Cuénoud, à Lausanne	5	—
Par l'entremise de M. le pasteur Rosselet : De diverses personnes de Cortaillod	203	—
Par l'entremise de M. Maximilien de Saussure :		
De la Société biblique britannique et étrangère	5000	—
Total	8765	70

Du 30 septembre 1866 au 30 septembre 1867.

MM.	Fr.	C.
M. B. Corbaz, relieur, à Lausanne	3	80
Par l'entremise de M. Dumur :		
Mme C. D.	5	—
Par l'entremise de M. le ministre Jayet : Anonyme d'Yverdon . .	10	—
E. C., à Lausanne	5	—
Legs de M. Henri Gilliéron, à Berne	500	—
Anonyme	1	—
J. Metzler, à Francfort s/M. . .	—	25
A transporter	525	05

MM.	Fr.	C.
Report	525	05
Mme Eynard-Lullin, à Genève 1000 dont à déduire pr l'Asile 400	600	—
Mlle Nægli	10	—
B. Corbaz, relieur, à Lausanne .	3	—
Aubert, administrateur de l'Ouest-Suisse, à Lausanne	20	—
Mme Hisely, à Lausanne	10	—
B. Corbaz, relieur, »	2	—
Mlle Louise Steiner, à Strasbourg	20	—
Mme Seiler	5	—
Total	1195	05

RÉCAPITULATION DES DONS.

Années	Fr.	C.
1861-1862	8996	20
1862-1863	662	78
1863-1864	901	35
1864-1865	268	—
1865-1866	8765	70
1866-1867	1195	05
fr.	20789	08
Liste des dons publiée dans le premier compte-rendu »	9991	20
Total fr.	30780	28

DONS REÇUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES dès le 30 septembre 1867.

MM.	Fr.	C.
Ph. Jeannet, à Rosières, près Noiraigue (Neuchâtel)	10	—
Comte-Gollier, quote-port d'une collecte de fr. 30 faite au Collége et à l'Ecole supérieure de Payerne	10	—
Mlle Adèle Rubattel, à Lausanne.	1	—
Edouard Gaulis »	30	—

DONS FAITS A L'ASSOCIATION DES AVEUGLES

Liste des donateurs.

Du 1er novembre 1863 au 30 septembre 1864.

MM.	Fr.	C.
Ami Baillod, à l'Asile, à Lausanne	1	—
Ed. Sack, id.	2	—
F. Valladier, id.	3	—
Mlle Caroline Brandt, id.	1	—
Jules Hirzel, id.		20
Mme Dusserre, id.	2	—
Anonyme, id.		20
Mlle Olga Hirzel, id.		20
Mlle Anna Hirzel, id.		50
Mlle Rose Widmer, id.		50
Anonyme, id.		50
Ami Baillod, id.		60
R.,. id.	1	20
Henri Hirzel, id.	5	—
Jean Blanc, id.	1	—
Mme Louise Bourgeois, id.	2	—
Mlle Aug. Veyre, id.		30
Jules Hirzel, id.		20
Mme Dusserre, id.		50
Mlle Marie Brandt, id.	1	—
Paul Brandt, id.		20
Mlle Olga Hirzel, id.	1	—
R... polonais, id.	20	—
Mlle Rose Widmer, id.		45
Golliez, pasteur, à Prilly	10	—
Emile d'Illens, à Lausanne.		60
Galley, »	5	—
Eugène Renevier, »	5	—
Mme la comtesse de Rumine, à Lausanne	92	50
Bridel, pasteur, à Lausanne. . .	5	—
Mme Hasler, »	3	—
Ed. Sack, »	15	—
Anonyme	5	—
Ami Baillod, à Lausanne	—	35
Charles Berner, à Berne	1	—
A transporter	187	—

MM.	Fr.	C.
Report	187	—
Rosen	1	80
Xavier Morel, Fr. Gréloz, Emile Nussbaum, Marc Henchoz et Louis Piguet, aveugles	2	50
Ros....	—	30
Joseph Adamina, à Lausanne . .	—	50
Mme Dusserre » . .	1	—
Mlle C. Beck, à Illzach près Mulhouse	—	50
Mlle B. Geyelin, » »	—	40
Mlle L. Beck, à Colmar	—	50
Mlle Marie Braunn, »	—	50
Mme Boulanger	—	30
Martin, ministre, à Lausanne . .	2	—
Henri Hirzel	5	—
Mlle Olga Hirzel	—	20
Paul Brandt, à Aigle	—	20
Mlle Caroline Brandt, à Lausanne	3	—
Ed. Sack »	1	—
Jules Hirzel »	—	30
Mlle Anna Hirzel »	—	20
Deux anonymes »	6	—
Jean de Geucker	20	—
D'une dame anglaise	20	—
Mlle Grenn, »	5	20
Anonyme	4	—
Mme Hirzel, à Lausanne	10	—
B. Corbaz, relieur »	3	15
S. Boiceau »	10	—
Regamey »	1	50
Par l'entremise de M. Godefroy Nollinger :		
Dons recueillis à Illzach, près Mulhouse	21	15
Mlle Olga Hirzel, à Lausanne . .	—	20
A transporter	308	40

MM.	Fr.	C.
Report	308	40
Paul Brandt, à Aigle	—	35
Jules Hirzel, à Lausanne	—	30
Ed. Sack »	6	—
Fritz Burgat »	—	30
Jean Blanc »	2	—
Produit d'une collecte faite dans la paroisse de Montreux, par Mlle Anna Perret, savoir :		
Jean de Palézieux	5	—
Mme Grossheim	2	—
Rodolphe Chessex	6	—
Mmes sœurs Sonnay	2	—
Mlle Louise Bolomey	5	—
N. Venetsky	3	—
Mlle Sealy	3	—
Mme et Mlle van Dedem	4	60
le général Pope	4	—
Mme Pope	2	60
Miss Bird	2	—
le capitaine Massinberg	2	50
Mme Vincent Massinberg	2	50
Schlessinger	2	60
Mme de Bülor	2	60
Miss Pope	2	—
A. Stadler	2	60
Bricard	5	—
Miss Angland	5	—
Mlle d'Ochando de la Banda	5	—
Mme Troctzer	5	—
Mme du Plat	5	—
C. de Pury	5	—
Mme Vautier-Delarottaz	5	—
Em. Borcard, juge de paix	5	—
Carrard, docteur	5	—
Roche, »	5	—
Van Bronkhorst	5	—
Mlle N.....	2	60
Mme la comtesse Rose	7	—
Anonyme	4	—
Yung	5	—
Ewan	2	50
François Chessex	3	—
F. Marquis	5	—
Lœwis	2	—
M. et Mme Cuénod	3	—
Mlles Zündel	2	—
Mme Wilkins	4	—
Mlle Pauline Pastchbeno	2	—
Mmes sœurs Dufour-Tavel	5	—
Mlles Mayor	10	—
Anonyme	—	50
N. N.	20	—
M. et Mme Vale	2	50
M. et Mme Saladin	10	—
N. N.	5	—
Mme Masson	3	—
le général Bruner	3	—
Mme Pagosry	2	—
A transporter	529	45

MM.	Fr.	C.
Report	529	45
M.	1	—
Mlle Tröbey	3	—
Mlle Devis	2	—
Mme Bolito	10	—
Perret	2	—
Ch. Hebson	5	—
Henriette Rivaz	2	—
Mme la baronne de Fauguin	1	—
Mlle de Toll	2	—
» Le Chessex	1	50
» Fanny Din	—	50
» Léa Vautier	—	50
» Le Dufour	2	—
» Hte Moret	—	50
» Le Chessex	1	50
» Le Favre	1	50
» Marguerite Fassnacht	—	50
» Le Dubuis	—	40
» Susanne Vautier	3	—
Henri Testuz	2	—
V. Vellen	—	60
Mlle Taylor	2	—
C. Fassnacht	1	—
Mme Marianne Butticaz		50
Rod. Vuichoud	1	—
D. Chaubert	1	—
Mme veuve Monnet	1	50
Mlle Caroline Vautier	1	—
Mme Isabelle Favre	1	—
J. L. Vautier	1	—
Mme F. Vuichoud, née Dufour		50
Mme Marguerite Arnaud	1	—
D. Francey	1	—
Mme veuve Francey	5	—
Mme veuve Michel	1	—
V. Michel	2	—
Mme Marie Cuennet		50
Mme J. M. Perret	1	—
Mme Marguerite Perret	1	—
Mme Favre Dufour	1	—
Mlle Möser	1	—
Emile Cavin		50
Mme Julie Dupraz	1	—
Mme Messaz	1	—
Mme Dardel		50
Armand Puenzieux	1	—
Mlle F. Falquier	2	—
Mme M. Falquier	2	—
Mlle H. Chardon	1	—
Mme Emilie Aubord	1	—
Mme Suzanne Masson	1	—
Henri Falquier	1	—
Pierre Masson	1	—
Mme Sophie Falquier	1	—
Mme Aimée Masson	1	—
Mme Sophie Légeret-Masson	1	—
Mlle Susanne Roux	2	—
Guignard	1	—
Rod. Falquier	2	—
V. Masson	1	—
A transporter	618	95

MM.	Fr.	C.
Report	618	95
Mme Marie Masson	1	—
Mme Bennet	1	—
Mlle Susanne Roux		50
J. D. Michel	1	—
J. P. Michel	1	—
Mme veuve Cochard		50
V. Michel	1	—
P. Favre	1	—
Mme veuve Perret, née Mury	1	—
J. D. Depallens	1	—
Mme Amélie Burnier	1	—
François Besson	1	—
Mmes sœurs Masson		50
L. Pilet	2	—
Mme F. Cochard, née Ducret	1	—
Mme Marie Dufour	1	—
Mme M. Esther Ducret		50
Mlle Julie Chevalley	1	—
» Sophie Chevalley		60
» F. Ducret	1	—
» L. Ducret		50
» L. Morier	2	—
» M. Marmillod	1	—
L. Cavin	1	—
Mme L. Arnaud	1	—
Mme L. Monney	1	—
Mme Marie Mayor	2	—
V. Chessex	1	—
Mme Julie Mayor	1	—
Mme L. Vuichoud-Mury	1	—
Mlle Marie Vuichoud	1	—
Mme veuve Pauly	1	—
Mme Susanne Mury-Monney	2	50
Mme Fanchette Monney	2	50
D. Cochard		60
H. Pingoud		50
Mme Fanchette Genevey	1	—
V. Chevalley	1	—
Mme Catherine Ramel		60
Jean Cochard	2	—
Mme veuve Cochard	1	50
Mme Sophie Michel	2	—
Mme Louise Roch	2	—
Mme veuve Depallens	1	—
J. V. Cochard	1	50
Anonyme	1	—
F. A. et J. Cochard	2	—
J. L. Cochard	1	—
Anonyme	1	—
R. Baud	1	—
Mme Marguerite Vuichoud	1	—
Mme Euphrasie Genoud	1	—
Une demoiselle	3	—
Mme Eynard-Lullin, à Genève	100	—
Par l'entremise de Mlle Scott:		
Mme Blancombe, à Yverdon	20	—
Mme Rœmer, à Yverdon	10	—
Albert Debonnaire, à St. Maurice	2	80
A transporter	813	55

MM.	Fr.	C.
Report	813	55
Mlle Rose Widmer, à Lausanne		50
Pensionnat de M. Troyon, à Lausanne	10	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne		30
Mme Chappuis-Penard, à Chexbres	3	—
Ed. Sack, à Lausanne	10	—
Un pauvre petit garçon		20
Stevenson et Alexandre	10	—
Mlle Guignard, à Lausanne	2	—
Par l'entremise de M. Godefroy Nollinger, à Illzach	12	85
Par l'entremise de Mlle Sophie Wœhrlin, à Strasbourg	9	—
Grasset, ébéniste, à Lausanne	1	—
Anonyme	2	—
Mlle Marie Dupertuis, à Aigle	12	80
François Budry, à Lausanne		15
Jules Hirzel, à Lausanne		40
Mme Marie Tzaut, à Lausanne	2	—
Un étranger	1	—
G. G. et M. G., à Berne	5	—
Mlle Louise Bauvatel, femme de chambre	1	—
Mlle Jaquier, à Lausanne		60
François Bovard, à Lutry	1	—
Rossier, ministre, à Lausanne		40
Mme Rochat, à Morges		50
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	1	—
Mlle Sénops	2	—
H. Hirzel, à Wetzikon		50
Ségrand, à Bâle	20	—
Anonyme, par Mme Cuénod	1	—
Société biblique de Genève	200	—
Un petit garçon		15
Anonyme de Lausanne	5	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne		40
Godefroy Nollinger, à Illzach		45
Richard, à Champfleuri, près Lausanne	5	—
Par Mlle Marie Dupertuis, à Aigle	18	20
Anonyme, de Lausanne	2	—
Mme Perrin, à Lausanne	5	—
Par M. Daniel Gsell, à Breslau	11	25
Mlle Marie Brandt, à Lausanne	1	—
Par l'entremise de M. Gustave Moynier, à Genève:		
Mme Mannin-Forget	10	—
Mlles Forget	10	—
Reymond	5	—
Mlle Vignier	5	—
Mme Piachaud	5	—
Bonna-Held	10	—
En souvenir d'un tendre père	5	—
Stern, à Cassel	2	—
Un visiteur	1	—
Mlle Dutscheck, à Lausanne	2	60
Mlle Francou	2	60
Jules Degiez, à Yverdon		50
A transporter	1230	90

MM.	Fr.	C.
Report	1230	90
Béchet, pasteur, à Montreux . .	3	—
Soutter-Mercier, à Morges . . .	2	—
Par l'entremise de Mlle Scott :		
Mlle Marson, anglaise	5	—
Mlle Quinche, à Fiez, près Grandson	2	—
Par l'entremise de Mlle Marie Soutter-Mercier :		
Garlot, à Morges.	2	60
Par l'entremise de M. G. Nollinger, à Illzach	9	30
Par l'entremise de M. Samuel Dupertuis :		
Montandon, à Lausanne . . .	5	—
S. Dupertuis	—	80
Richard, à Champfleuri, Lausanne	10	—
P. de Zeidler, à St-Pétersbourg .	10	—
Dmitry Schmischliæw, » .	10	—
Mme Guizot, à Morges	2	—
Famille et pension Leresche, à Morges	5	—
M. et Mme Claudon, à Moudon .	10	—
Tobler, à Degersheim (St. Gall) .	1	—
Mme Louise Braissant	—	50
Par l'entremise de M. Ami Baillod de St. Aubin.	5	—
de Zeidler, à St. Pétersbourg . .	5	—
Enfants Arbuschewski, polonais .	—	14
Mlle Rose Widmer, à Lausanne .	1	20
Ami Lecoultre, » .	2	—
François Valladier, » .	2	—
Mlle Rose Widmer, » .	—	90
Miss Bradlyn	2	—
Mlle Marindin.	—	50
Mlle Rose Widmer, à Lausanne .	—	25
Mlle Brousson, à Yverdon. . . .	6	—
L'aide de Mlle Brousson, Yverdon	2	—
Aubin, pasteur, à Bullet	2	—
Gaspard Petrasch, à Bade (Gr-D.)	—	40
Mlle Rose Widmer, à Lausanne .	1	—
Haldimand et famille, aux Brenets	8	—
Mme veuve Giroud, aux Verrières-Suisses	2	60
Mlle Pie, à Orbe.	1	—
Par l'entremise de Mme Cuénod, à Lausanne :		
Mme Combe.	5	—
Mme veuve Monnard	6	—
Mlle Jeannette Gonin.	1	50
Mme M.	1	50
Mme Gaudard-Couvreu	20	—
Mlle Couvreu	10	—
François Martin	5	—
Mme Corbaz, relieur, à Lausanne	1	—
Mlle Rose Widmer »	1	30
A transporter	1402	39

MM.	Fr.	C.
Report	1402	39
Jousse, missionnaire en Afrique .	20	—
Par l'entremise de G. Nollinger :		
De 3 personnes d'Illzach . . .	—	70
Pensionnat de Mmes Chaboux, à Lausanne	13	60
Mlle Auberjonois, à Yverdon . .	10	—
Mlle Marie Dupertuis, à Aigle . .	5	40
Paul Brandt » . .	—	20
Mlle Woollat	2	60
Mlle Im Thurm, à Lausanne. . .	1	50
Anonyme	1	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne .	2	—
Anonyme d'Yverdon, avec ces quelques mots :		
« Vous voulez bien recevoir cette petite somme, accompagnée de nos vœux pour l'emploi que vous en ferez et pour ceux qui en jouiront. » . .	14	—
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, à Montreux :		
De diverses personnes	55	—
Mme veuve Brandt, à Lausanne .	2	—
Mme Marie Chamot, à Penthaz .	—	50
Mlle Louise Béguin, à Vevey . .	1	—
Par l'entremise de Mlle Marie Lorimier, à Vevey :		
Mme Pierraly, à Vevey	20	—
De diverses personnes	10	20
Jost, à Lucerne	1	—
Par l'entremise de Mme Iselin-de Bary, à Bâle :		
Anna Bulacher	4	—
Mme Lina Beck-Bernard, à Laus.	10	—
Mlles Mary et Elisabeth P. . . .	5	—
Enfants Pache-d'Illens, à Lausanne	—	21
Mme Lardy »	1	—
Par l'entremise de G. Nollinger :		
De 4 personnes d'Illzach . . .	—	65
Mme Décosterd, à Lausanne. . .	—	35
Mme Bujard » . . .	—	35
Mme Bachofner » . . .	20	—
Mlle Rose Widmer » . . .	1	—
François Granger, à Annecy. . .	—	20
Rivier, pasteur, à Aigle.	3	—
Produit d'une collecte faite à Genève par Mlle Joséphine Junod	38	02
le baron W. van Lynden, à Nimègue (Hollande)	52	—
Mlle Sophie de Reutern, à Stuttgart	50	—
Aimé Dubuis, à Wesserling . . .	1	—
Mlle Collis, pension Mojonnier, à Blonay	5	—
Mlle Noémi Beck : Produit d'une loterie	4	—
Mme Descœudres, à Lausanne. .	5	—
A transporter	1763	87

MM.	Fr.	C.
Report	1763	87
Mlle ***	1	—
Drouot-Toureille, pasteur, à Clarenzac (Gard)	10	—
Mme Varnod-Boigeol, à Giromagny	100	—
Jaccard	2	60
Bonnard, à Duillier	5	—
Dubois et Duperron, à Genève	3	—
Par l'entremise de G. Nollinger :		
De 5 personnes de Mulhouse	6	60
Mlle Wœhrlin, à Strasbourg	8	50
Mlle Louise Amstoutz, au Locle	2	—
Gaudin, au Pt-Château, Lausanne : Moitié du produit de la vente de l'ouvrage intitulé : *In memoriam*	50	—
Philibert Vuileumier, à Besançon	3	—
Ernest Droz »	2	—
Henri Sévère	—	30
Rusillon, à Lausanne	3	—
Mme Marti	3	—
J.-P. Jaton, à Peney-le-Jorat	—	50
Ruchonnet, pasteur, à Villeneuve	2	—
Rapp, à Yverdon	1	—
Mlle Lydie Ducret, à Lausanne	—	50
Mme veuve Rapp, à Schaffhouse	1	50
Mme Ernst, à Zurich	—	50
Miss Greathed	5	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	1	90
Bader, à Neustadt a. d. Hardt	1	—
François Delay, à Provence	2	—
Mme Gaille »	1	—
Jean Delmatti, à Palenza (Italie)	1	—
Mlles Polard, à Londres	10	—
Par Mlle Jaccard, à Lausanne	1	80
Mme la baronne de Gablitz	1	—
Misstres Loft	1	—
Mex et famille	1	10
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach : 3 dons	—	80
Par l'entremise de M. Ami Baillod : De St. Aubin	2	—
Par Mlle Henriette Bonzon, à Pompaples	10	—
A transporter	2009	47

MM.	Pr.	C.
Report	2009	47
Alfred Gautier, prof. à Genève	10	—
Emile de Saugy »	10	—
Mme Dusserre, à Lausanne	4	—
Par Mlle Julie Pernet : De ses amies d'Ollon	5	10
Par Mlle Henriette Keller, à Vevey	5	50
Anonyme de Genève, par M. Moynier	15	—
Mlle Joséphine Roubaty, à Matran	2	—
Gaudin, à Genève	1	—
Anonyme	10	—
A. K.	4	—
R. W. H. D.	5	—
Mlle Olga Hirzel, à Lausanne	—	10
Par l'entremise de M. Emile Cook, pasteur, à Ganges : Produit d'une collecte faite par M. Ferd. Ribard, aveugle, à Cazilhac (Gard)	25	—
Par Henri Badoud : De ses parents de Crémin	1	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	2	15
Par Mme Henriette Baillod, à St. Aubin	5	—
François Valladier, à Lausanne	—	23
Mme Guébard-Bovet, à Neuchâtel	2	—
Mlle Louise de Langenskjold	7	—
Fell, anglais	2	—
Mme Piguet, à Lausanne	4	—
Mme A. Exchaquet, à Chivrageon près Aubonne	2	—
Mlle B. Cuénod, à Vevey	2	—
Mme Marie Boiceau, à Moudon	5	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	—	50
Mlle Centurier »	6	—
Mlle Brocher, à Carouge (Genève)	10	—
Mme Fell, à Sudbury (Angleterre)	1	60
Fridolin Ursprung, à Herznach	—	50
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach : 4 dons	4	60
Société biblique de Mulhouse	200	—
Corbaz, relieur, à Lausanne	1	—
Total	2362	75

Du 30 septembre 1864 au 30 septembre 1865.

MM.	Fr.	C.
Mlle Eléonore Grenier, à Lausanne	10	—
Valladier, père, à Vallon (Ardèche)	2	—
Mme Hæhlen, boucher, à Lausanne		50
Mme Cambeste, à Cologny (Genève)	2	—
François Valladier, à Lausanne	1	—
Mlle Rose Widmer id		40
Monneron, pasteur id.	5	—
Krafft et ses élèves id.	12	20
Mlle Widler, à Aarau	5	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne		50
A transporter	38	60

MM.	Fr.	C.
Report	38	60
Mme Gilman, à Baltimore, Amér.	1	—
Mme Hassler, à Lausanne	5	—
Dons recueillis par M. G. Nollinger, à Illzach	2	—
Dons recueillis par Mlle Sophie Wœhrlin, à Strassbourg	6	50
Mme Mackworth	1	—
Mlle Green, à Mont-riond (Laus.)	10	—
Ahleberg, suédois	10	—
Mme Halsen, danoise	2	—
A transporter	76	10

MM.	Fr.	C.
Report	76	10
Dons recueillis par Mlle Dupertuis, à Aigle	8	—
Mme de Saussure, à Lausanne	—	50
Mlle Rose Widmer, »	2	—
Mme Eugène Renevier »	2	—
M. et Mme Claudon, à Moudon	20	—
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds : produit d'une souscription de Mme Leschot	111	60
M le comte de Mégève, à Chambéry	2	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	—	50
Par l'entremise de Mme Vinet, à Lausanne :		
Mme Hentsch-Viollier, à Genève	5	—
Mme Scherrer, au château de Kastel	33	33
M. le pasteur Racine, à Vesoul	5	—
M. S. Boiceau, à Lausanne	10	—
Par l'entremise de Mme Cuénod : de 32 personnes	62	—
Par l'entremise de M. Frédéric Girard, aux Brenets : Anonyme	20	—
Mlle Wolf, à Lausanne	1	—
M. le pasteur De Loës, à Chexbres	5	—
Par l'entremise de Mlle Louise Béguin :		
M. Dietz, à Vevey	1	—
Mmes Bonzon	2	60
Mme Genand-Delafontaine	2	60
M. Herzog, fondeur	2	60
Mme Jeanneret	1	—
M. Paul	1	—
Mlle Richard	—	30
Anonyme	—	90
Par l'entremise de Mlle Mina Schirmer, à Foug, montant d'une souscription ouverte dans sa localité	29	—
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach :		
Dons recueillis par Mlle Louise Beck, à Colmar	2	—
Par Mlle Sophie Wœhrlin, à Strasbourg	8	—
Par l'entremise de M. le pasteur Emile Cook, à Granges, produit d'une collecte faite par M. Ferdinand Ribard, savoir :		
M. Abel Ricard, au Vigan	5	—
M. Ancesse »	2	—
M. Bianquis pasteur »	2	—
Anonyme, par M. Bianquis, Vigan	5	—
Anonyme »	1	—
A transporter	430	03

MM.	Fr.	C.
Report	430	03
M. Pierre Ricard au Vigan	5	—
Mlle Palmyre Ricard »	5	—
M. Journet, confiseur, »	—	50
M. Bertin, pasteur »	1	—
M. Rességuier »	2	—
M. Roussy »	—	25
Deux anonymes »	1	—
M. Hyppolyte Baumier »	2	—
M. Blanc »	1	—
Mlle Delarbre, à Ganges	1	—
M. Cazalet, à Souteyrols	1	—
M. Bézier à Ganges	1	—
M. Gustave Villaret	—	25
Produit d'une loterie d'un paillason, organisée par M. Ferdinand Ribard	4	—
MM. Roussy, Germain et Comp. à Nîmes	15	—
Mlle Lucie Verrey, à Lausanne	2	—
Dons recueillis par J. Bélair, à Rennes (Ille-et-Vilaine)	54	80
Bernard Peyer, à Schaffhouse	1	—
Albert Waldkirch, »	1	—
Mlle Jenny Wistaz, à Genève	5	—
Mme Demont, »	1	—
Mésza et ses amis, »	5	50
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds ; produit d'une seconde collecte	123	50
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	—	30
Par l'entremise de G. Nollinger : dons recueillis par Mlle Sophie Wœhrlin, à Strasbourg	5	50
Par l'entremise de Mlle Soutter-Mercier : M. Strébinger, Morges	5	—
Par l'entremise de Mlle Ida Dupasquier, à Yverdon : M. de Rougemont	5	—
Mlle Marguet, à Lausanne	1	—
Mme Dusserre, »	2	—
Par l'entremise de M. Alfred Gautier, à Genève :		
M. le pasteur Barde, père	10	—
Mme Mallet-d'Hauteville	5	—
Dons recueillis par Mlle Marie Dupertuis, à Aigle	6	10
Mme Louise Magnenat, à Vaulion	40	—
Godefroy Nollinger, à Illzach	—	50
Mlle Frédérique Wacker, à Neuenkirch	2	—
Par l'entremise de M. de Saussure, à Lausanne : Trouvé dans la boîte de la Semaine religieuse, à Genève	23	—
Mme de Saussure, à Lausanne	—	50
Jaquier	2	—
Par l'entremise de Mlle Scott, à Lausanne :		
A transporter	771	73

MM.	Fr.	C.
Report	771	73
Mlle Gaudard, à Lausanne . .	2	—
Mlle Leresche, à Morges . . .	2	50
Mlle Genton, »	2	—
Par l'entremise de Mlle Paschoud, à Cully :		
Anonyme	10	—
Mme Borgognon	2	—
Mme Duboux	1	—
Mme Bujard	3	—
Mme Mercanton	1	—
Mme Fonjallaz	5	—
Mlle Duboux	1	—
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds : 3me versement de la société de dames	110	50
Mme Henriette Baillod, à St. Aubin	2	50
Le pasteur Marguerat, au Brassus	2	40
Anonyme	—	20
Dons recueillis par M. G. Nollinger, à Illzach	10	10
Par l'entremise de M. Alfred Gautier, à Genève :		
Mme Beurtin-Barde	10	—
Alf. Gautier	—	15
Par l'entremise de Mlle Paschoud, à Cully :		
Mlle Elise Cuénoud	1	—
Mme Gigon, à Porrentruy . .	2	—
Par l'entremise de M. le pasteur Emile Cook, à Ganges, dons recueillis par M. Ferdinand Ribard, à Cazilhac, savoir :		
Ferdinand Ribard	2	05
Mme Ribard	—	50
Mme Louise Bertrand	—	50
Anonyme	—	20
Mme Vve Geminard	—	30
Philip	1	—
Virgile Causse	1	—
Mlle Jenny Causse	1	—
Mme Causse-Noé	1	—
Cambon	—	50
P. Prodet	1	—
Mlle Serre	1	—
Fesquet	1	—
Anonyme	1	—
Azéma, père	2	—
François Soulage	—	50
Henry Soulage	—	25
P. Gout	3	—
P. Nine	2	—
David Mazel	1	—
Auguste Azéma	2	—
Ferdinand Azéma	2	—
Olivier	2	—
Gustave Villaret	—	50
A transporter	967	38

MM.	Fr.	C.
Report	967	38
Mlle Gail	2	—
Dupuy	—	90
Maubourge	1	—
Soulié	—	50
Emile Cook	—	35
de Meuron, à Lausanne	10	—
Godefroy Nollinger, à Illzach . .	—	80
Mlle Sophie Wœhrlin, à Strasbourg	5	—
Produit d'une collecte organisée par Mlle Laure Warnod-Boigeot, à Giromagny	67	60
Mme Flournoy, à Genève	3	—
Mme Paschoud-Gonthert, à Vevey	10	—
Mme Reichel, à Lausanne . . .	10	—
Minus, russe	2	—
Kaiser, au Vieux-Thann (Hte-Rhin)	10	—
Par l'entremise de Mlle Mary de Beausobre, à Morges: produit d'une collecte	21	01
Jacques Friedli, à Neuchâtel . .	1	—
Mlle Lucie Verrey : collecté parmi ses amies	3	40
Mme Huguenin, à la Tour-de-Peilz	10	—
Une de ses amies	5	—
Par l'entremise de M. Max. de Saussure : de la société biblique auxiliaire du canton de Vaud .	100	—
Mignot, à Lausanne	5	—
Frédéric Seiler, à Bâle	2	—
Mme Léonard Snykers, à Genève	10	—
Par l'entremise de Mlle de Beausobre : Mlle Bird	10	—
Creux, à La Sallaz, près Lausanne	—	50
Mlle Rose Widmer, à »	2	40
Pidou, à Lausanne	2	—
Dr Guichard, à St.-Claude, près Bienne (Jura)	2	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne .	2	—
Théod. Carrard, »	3	—
Jean Larue, à St. Julien (Hte Savoie)	—	40
Mlle Lucie Verrey : collecte . . .	2	20
Par l'entremise de Mme Ausset, à Vevey : Anonyme	12	—
Anonyme	—	50
Mlle ***, de Coire	5	—
J. L. Rieu, à Genève	2	—
Par l'entremise de Xavier Morel : de diverses personnes de Genève	9	50
Mme Marie Dizerens, à Lausanne	1	—
Mme Shawe Taylor	5	—
Mme Marguerite Muller	—	25
Jacques Brouffani, à Perrugia . .	1	60
Mlle Rose Widmer, à Lausanne .	2	95
Louis Bovet, »	2	—
Anonyme	1	—
Par l'entremise de G. Nollinger : dons recueillis par Mlle Sophie Wœhrlin, à Strasbourg	3	—
A transporter	1318	24

MM.	Fr.	C.
Report	1318	24
François Pahud	—	50
Mme Bollied, à Morges	—	20
Par l'entremise de M. le pasteur Reymond :		
des enfants de l'Eglise libre de Martheray	4	—
de lui-même	2	—
Mme Bornand, à Lausanne	3	—
Mlle Emma Bornand, »	1	—
Melchior Hofstetter, à Lucerne	—	50
Mlle Elise Deprez, à Payerne	1	—
Mme Cécile Grenot, aux Verrières suisses	—	50
Par l'entremise de M. Hocart : dons recueillis par M. Ferdinand Ribard	26	—
Mme Max. de Saussure, à Laus.	1	—
Mlle Rose Widmer, »	3	70
Mme Catherine Mivellaz »	—	90
Mlle Marie Honegger	—	40
Une société de Neuchâtel	3	30
Edouard-Henri Coland, à la Chaux-de-Fonds	1	—
Forstner, à Breda (Hollande)	2	—
Bovey, à Londres	1	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	1	70
Par l'entremise de Mlle Arnoux : produit d'une collecte faite par elle à Montmeyran (Drôme)	23	—
Par l'entremise de Mlle Paschoud, à Cully : Mme Cuénoud	1	—
Mlle Constance Pion	—	90
A transporter	1396	84

MM.	Fr.	C.
Report	1396	84
Châtelaine, pasteur à Bôle (Neuchâtel)	5	—
Daniel Badoux, à Crémin	10	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	—	21
Par l'entremise de M. Guillaume Gerster, à Berne :		
Anonyme	20	—
Mme de May, à Berne	10	—
Mme de Watteville, à Richigen, près Berne	10	—
Par l'entremise de M. Grassart, libraire, à Paris : produit de la souscription ouverte chez lui, par M. Hippolyte Toupet	120	—
Louis Dizerens, à Lausanne	—	50
Henri Mutruz, à La Chaux-sous-Ste-Croix	2	—
Mme Jeannette Burlod, à Aigle	1	—
Par l'entremise de Godefroy Nollinger, à Illzach :		
De deux personnes	5	40
Collecte faite à Strasbourg par Mlle S. Wœhrlin	3	50
Collecte faite à Munster par Mme Kessler	13	80
Par l'entremise de M. Alfred Gautier, à Genève :		
Mme Vve Hentsch-Viollier	20	—
Mme Marain née Moricand	20	—
Mlle Mestral, à Jargonat, près Genève	2	—
Total	1640	25

Du 30 septembre 1865 au 30 septembre 1866.

MM.	Fr.	C.
Mme Philippe Bornand, à Grandson	5	—
Mlle Moinat, à Lausanne	1	—
Par l'entremise de Mlle Dupasquier, à Yverdon : Anonyme	5	—
Mlle Bujard, à Lausanne	—	50
Bœchtlingk, à St. Pétersbourg	1	—
Hass »	1	—
Escoffier, à Chambéry	2	—
Revilliod, »	2	—
Par l'entremise de Godefroy Nollinger, à Illzach : Trois dons	—	80
Dons recueillis par Mlle Wœhrlin, à Strasbourg	6	40
Dons recueillis par Mme Kessler, à Munster	5	50
Pauchard, à Hauterive, près Fribourg	2	—
A transporter	32	20

Report	32	20
Clert-Biron, à St. Pierre-d'Albigny (Savoie)	—	50
Par l'entremise de M. le notaire Boudry, à Oron : de trois amis de l'aveugle Budry	2	50
Fr. Guilloud-Truan, à Champagne, près Grandson	—	50
Par l'entremise de M. Guillaume Gerster, à Berne :		
Mme Vve Isenschmidt	5	—
Alexandre Bollard	—	50
Mlle Athénaïse Jeunet	—	20
Honoré Reymond	—	20
Mlle Lucie Verrey, à Lausanne	2	—
Mme Gindroz, à Lausanne	10	—
Mlle Givel	20	—
Anonyme	3	—
Jacques Chevalley	—	20
A transporter	76	80

MM.	Fr.	C.
Report	76	80
Par l'entremise de Mlle Mina Schirmer, à Faoug :		
Mlle Pouset, à Genève	5	—
M. Gruet, »	1	—
Par l'entremise de M. le pasteur Courvoisier, à Cornaux (Neuchâtel) : d'une personne bienveillante	10	—
Mlle Murgier, à Annecy	1	—
Ed. Burckhard et Em. Raillard, à Bâle : produit d'une loterie .	90	—
Par l'entremise de M. le pasteur Emile Cook, à Ganges : produit d'une collecte faite par M. Ferd. Ribard, à Cazilhac	50	—
Bessire, pasteur, à Orbe	2	60
Par l'entremise de Mlle Adèle Robert, à Cormondrèche : de diverses personnes	60	—
Sn. Boiceau, à Lausanne	20	—
Par l'entremise de M. Sandoz : quelques sœurs de la Retraite à St. Loup	2	60
Bauty, fils, à Lutry	2	—
Emile-Henri Perret, à Valengin .	—	50
Mlle Isaline Sandoz, au Locle . .	—	30
Mlle Marie Bavaud, à Bottens . .	—	20
Mme Max. de Saussure, à Laus.	—	60
Par l'entremise de M. Godefroy Nollinger :		
Hoffet, pasteur, à Illzach . . .	10	—
Mlle de Buren, à St. Aubin . . .	5	—
Par l'entremise de Mlle Scott :		
Anonyme	1	50
Leresche, instituteur, à Lausanne	2	—
Par l'entremise de Mlle Mary de Beausobre : Anonyme	10	—
Par l'entremise de M. Bélair, à Rennes (Ille et Vilaine) : produit d'une souscription	48	80
Par l'entremise de Mlle Scott :		
Pension Seippel, à Lausanne .	10	—
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues : Anonyme	—	50
Par l'entremise de Mlle Lucie Verrey : divers dons	4	40
Par l'entremise de Mlle Scott :		
Mlle Gaudard, à Lausanne . .	2	—
Mme Camparnou, à Lausanne . .	2	—
Millioud, pasteur, à Villarzel . .	5	—
Cruchaud, pasteur, à Neuchâtal .	10	—
Par l'entremise de M. le pasteur Marguerat :		
Mme Charl. Piguet, au Brassus	5	—
Par l'entremise de Mlle Henriette Bonzon, à Pompaples :		
M. Lauffer, à La Sarraz . . .	1	50
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois :		
A transporter	440	30

MM.	Fr.	C.
Report	440	30
Mme Virginie Leresche, à Ballaigues	4	—
Par l'entremise de M. le profess. Gautier, à Genève :		
M. Jean-Louis Micheli	20	—
Mme Naville-Picot	10	—
Mme Hentsch-Viollier	5	—
de Meuron, à Lausanne	5	—
Mlle Dombsch, à Bautzen	1	—
Par l'entremise de M. le pasteur Emile Cook, à Ganges : produit d'une collecte faite par M. Ferd. Ribard, à Cazilhac	25	—
Jules Vallon, à Mollondins . . .	2	40
Par l'entremise de M. le profess. Gautier, à Genève :		
M. Nicole-Du Pan, à Trélex . .	40	—
M. Edouard de Saugy, à Vinzel	20	—
Produit d'une collecte faite par M. le pasteur de Rougemont, aux Bayards (Neuchâtel)	68	80
Mme Max. de Saussure, à Laus.	—	50
Stephenson, professeur, à Bâle .	10	—
Deux demoiselles	2	—
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois :		
M. Henri Bourgeois, à Ballaigues	2	—
Anonyme	—	25
Fritsch, à Francfort	10	—
F. et J. Lion, à Tamboff (Russie)	10	—
Henri Latour, à Môtiers (Neuchâtel)	2	—
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach : dons d'Illzach	—	70
Collecte faite à Glay, par M. H. Vanneste	11	20
Collecte faite à Munster, par Mme Kessler	10	—
Collecte faite à Kutzenhausen, par M. le pasteur Ruff	40	—
Par l'entremise de Mlle Jenny Wistaz, à Genève :		
Mme Descarts	5	—
Mlle Jenny Wistaz	5	—
Mlle Adèle Borel, à Couvet (Neuchâtel)	20	—
Guillaume Gerster, à Berne . . .	1	20
Reymond, pasteur à Lausanne. .	2	—
Mme Châtelan, à Boussens, en souvenir de sa petite fille . . .	2	—
Charles Bovet, à Fleurier	1	—
David Vourlod, aux Ormonts . .	—	60
Par l'entremise de Mlle Soutter-Mercier, à Morges ;		
M. Jaccard	2	60
Mlle Grand	3	—
Par l'entremise de M. le pasteur E. Cook, à Ganges	10	—
Mme Max. de Saussure, à Laus.	—	50
A transporter	793	05

MM.	Fr.	C.
Report	793	05
Mlle Mohr, à Mannheim	4	—
Par l'entremise de Mlle Henriette Bonzon :		
M. le général de Gingins, à La Sarraz	14	80
Par l'entremise de Mlle Henriette Bonzon : produit d'une collecte faite par Mme Constance Corboz, à Eclépens	53	55
Georges Bridel, éditeur, à Laus.	10	—
Par l'entremise de Godefroy Nollinger, à Illzach :		
Dons recueillis par Mlle Wœhrlin, à Strasbourg	10	50
Dons recueillis par Mlle S. Jobard, à Brognart	27	30
Mme Châtelan, à Boussens	3	—
Mme Bally, à Boussens	1	—
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois :		
M. Louis Conod à Ballaigues	2	—
M. le pasteur Muller	1	—
Mlle Joséphine Cuérel, à Lausanne	—	60
Mlle Sophie Minola, à Sion	—	50
Heer, Dr, de Glaris	2	—
Mme Amez-Droz, à Villiers (Neuchâtel)	2	—
Deux anonymes	3	—
Par l'entremise de M. Alfred Gautier, à Genève : M. Edouard de Saugy, à Vinzel	20	—
William Roper Maynard	10	—
Mlle Dutruy, à Perroy	1	—
Mme Grosjean-Bérard, à Clarens	5	—
Mme Escoffier, à Genève	—	50
Mlle Dundas, anglaise	2	—
St.-Arnold, à Lucerne	—	30
Quelques messieurs de Genève	1	10
David, pasteur, à Genève	5	—
Mme Honorat, à Lyon	1	—
Par l'entremise de Mlle Ida Dupasquier, à Yverdon : produit d'une souscription	58	50
Charles Barnet, à Londres	5	—
A transporter	1037	70

MM.	Fr.	C.
Report	1037	70
Adolphe Nœff, à Stuttgart	20	—
Mme Bergeron, à Lausanne	6	—
Mme Sandoz, à Besançon	2	—
Mme Kubli, à Lausanne	2	—
Quelques messieurs	2	50
Mme Augustine Bourquin, à la Côte-aux-Fées	1	—
Quelques dames de Vevey	5	—
Mme Max. de Saussure, à Laus.	1	—
Rey, à Genève	1	—
Par l'entremise de Mme Correvon-Christin, à Yverdon	28	—
Par l'entremise de Godefroy Nollinger, à Illzach :		
De deux personnes	—	80
Mme Charles Cowan, à Edimbourg	10	—
Dons recueillis par Mme Kessler, à Munster	10	—
Dons recueillis par M. Henri Vanneste, à Glay	12	40
Horner, à Romont	—	50
Par l'entremise de M. le ministre Jayet, à Lausanne : des boîtes de la *Semaine religieuse*, à Genève	202	—
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, à Montreux : Mlle Vincent, à Chailly	11	—
Martin, à St.-Hippolyte-du-Fort (Gard)	2	20
Mme Casanne, à Lyon	1	—
Frédéric Valsini, avocat, à Florence	10	—
L. Wünsch, professeur, à Biberach (Wurtemberg)	5	—
Podgio, russe	5	—
Moskvidnof, russe	5	—
Mlle Caroline Itzstein, à Pontarlier	—	40
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach : dons recueillis par M. le pasteur Ruff, à Kutzenhausen	32	20
La famille Ouchinsky	3	50
Total	1417	20

Du 30 septembre 1866 au 30 septembre 1867.

MM.	Fr.	C.
Asile des aveugles à Lausanne	400	—
Mme N. d'Aksakoff	2	—
Mlle Louise Dizerens, à la Haye	—	50
Mlle Jeanneret au Locle	3	—
Miss Kenney	5	—
Mme Aimée Humbert	5	—
Mme Louise Magnenat, à Vaulion	10	—
A transporter	425	50

MM.	Fr.	C.
Report	425	50
Par l'entremise de M. Ferdinand Ribard, à Cazilhac :		
Dons divers	63	—
Par l'entremise de M. Em. Cook :		
Ferdinand Ribard à Cazilhac	6	40
Emile Cook à Paris	3	60
Report	498	50

MM.	Fr.	C.
Report	498	50
Par l'entremise de G. Nollinger à Illzach :		
Dons recueillis par Nicolas Zick, à Beaucourt	38	—
Par Mme Kessler, à Munster	8	65
Par Mlle S. Wœhrlin à Strasbourg	5	50
Don anonyme	—	30
Par l'entremise de M. le ministre Jayet : Des boîtes de la *Semaine religieuse* à Genève	80	—
Samuel Bayod à Lausanne . . .	—	70
Mlle Jenny Bourgeois	—	60
Heer-Cramer	10	—
Ey de Klausthal	2	—
Par l'entremise de Mme Vinet :		
Mme Hentsch-Viollier à Genève	5	—
Anonyme	1	33
Par l'entremise de G. Nollinger à Illzach :		
Hoffet, pasteur à Illzach . . .	10	—
Dons recueillis par M. le pasteur Ruff à Kutzenhausen.	24	85
Par Mlle L. Beck à Colmar . .	5	20
Charles Blanchet à Lausanne . .	5	—
Par l'entremise de M. le professeur Gautier à Genève :		
Barde père, pasteur	10	—
Fœsch-Micheli	20	—
Mme Beurlin	20	—
Mlle Beurlin	10	—
Mlle Bujard à Lausanne	2	—
Marguerat, pasteur à Chêne-et-Pâquier	1	—
A transporter	758	63

MM.	Fr.	C.
Report	758	63
le comte de Stakelberg, de Russie	6	60
Adrien Chouet à Crassier	—	30
Mlle Jenny Bourgeois à Lausanne	—	60
De Loës, pasteur à Chexbres . .	5	—
F. Valladier à Lausanne	—	60
P. J. H. Lazzara	5	—
Produit d'une collecte faite par Ferdinand Ribard à Cazilhac (Hérault) France.	19	50
Freundler, pasteur à Genève . .	160	—
Ed. de Saugy à Genève, en souvenir de sa belle-mère	40	—
Mmes Wavre, à Montreux . . .	6	—
Asile des aveugles à Lausanne .	100	—
H. H. Hirzel : don équivalent aux frais d'établissement de la nouvelle comptabilité	370	—
Par l'entremise de M. Jaccard à Morges : produit d'une collecte faite parmi les jeunes filles . .	14	—
Par l'entremise de M. Berthoud : dons recueillis à Yverdon par Mlle Ida Dupasquier	45	—
produit d'une collecte faite chez Mme Bellet	21	20
Legs de Mme de Rumine, à Lausanne	500	—
Par l'entremise de Mme Vinet à Lausanne : Mme Alioth à Arlesheim	40	—
Heusler à Bâle	40	—
Mlle Jenny Wistaz à Genève . .	15	—
Mme Correvon à Yverdon . . .	30	—
Total	2177	43

Liste des souscripteurs.

Dans la comptabilité que nous avons établie en dernier lieu, nous avons ouvert un seul et même compte de *dons* pour tout ce qui a été donné, soit par souscription, soit autrement. Ainsi tous les détails ci-après ont été portés comme dons dans nos nouveaux livres, et si nous avons maintenu dans ce rapport une liste séparée pour les souscriptions, nous l'avons fait par égard pour les collecteurs, qui ont été habitués à l'idée de souscription. Les donateurs seront naturellement toujours libres de choisir celles des deux voies à laquelle ils donneront la préférence.

Souscriptions du 1er novembre 1863 au 30 septembre 1864.

MM.	Fr.	C.
Georges et Anna Pache à Lausanne	3	60
Par l'entremise de M. Godefroy Nollinger à Illzach : souscriptions recueillies à Illzach, Mulhouse et Colmar	118	90
Par M. Samuel Dupertuis à Lausanne : de divers souscripteurs	40	40
Mlle Mina Hunziker à Lausanne .	1	20
Par Mlle Scott : souscriptions recueillies à Lausanne	65	—
Scholl, pasteur à Lausanne . . .	5	20
Charles Blanchet » . . .	5	20
Mlle Cécile Dubois	2	60
Souscriptions recueillies parmi le personnel de l'asile de Lausanne	24	80
Bosshardt, horloger à Lausanne .	2	60
Albert Débonnaire, à St-Maurice	5	20
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet : souscriptions recueillies dans la paroisse de Montreux, par Mlle Anna Perret.	226	90
Par Mlle Monod à Charnex . .	10	—
M. et Mlle de Charrière à Lausanne	5	20
M. et Mme Jay »	5	20
Mme Preston »	5	20
Mlle Henriette Widmann »	2	60
Mlle Fanny Gaudin »	2	60
Mlle A. de Sévery »	2	60
Mlles de Saussure »	7	80
Mlle Bugnion »	2	60
Par Mlle Soutter-Mercier : souscriptions recueillies à Morges.	119	80
Mme Senn-Wolff à Lausanne . .	2	60
Par Mme Cuénod : souscriptions recueillies à Lausanne	94	70
Mlle Puerari à Bex.	2	60
A transporter	765	10

MM.	Fr.	C.
Report	765	10
Par Mme Ausset à Vevey : 4 souscripteurs	10	40
Roussier à Lausanne	1	30
Mme Philip. Bornand à Grandson	2	60
Mme veuve Herter à Lausanne. .	2	60
Mme et Mlle Hugonnet »	5	20
Mlle Mermillod »	1	20
Par Mlle Jenny Wistaz à Genève : 3 souscripteurs	7	80
Mme Eug. Durand à Castres (Tarn)	2	60
Mlle Marie Langin à Lausanne .	1	—
Mme veuve Joël à Lausanne. . .	3	20
Mlle de Treytorrens »	2	60
Mme Cuénod-de Bons »	2	60
Mme Monneron, mère »	1	—
M. et Mlle Voruz »	5	20
Par Mlle Lorimier à Vevey : 23 souscripteurs	59	80
Mlle Risler, libraire à Mulhouse.	2	60
Mlle Elisabeth Reuteler à Laus...	1	40
Mlle de Loriol à Lausanne . . .	2	60
Mlle August. Langin » . . .	1	—
M. Edouard Warnod à Giromagny	2	60
Mlle Jeanne Warnod »	2	60
Mlle Laure Warnod »	2	60
Par Mme Louise Bourgeois : 6 souscripteurs de Sédeilles	15	60
Rossier, ministre à Lausanne . .	2	40
Mme Laure-Sophie Miéville à Lonay	1	20
Mme James Odier à Genève . . .	2	50
Mme Elise Chappuis à Chexbres .	2	60
Mme Clerc-Droz à Neuchâtel . .	5	20
Mme Bourgeois à Genève	2	60
Total	921	70

Du 30 septembre 1864 au 30 septembre 1865.

MM.	Fr.	C.
Mme Charlotte Dériaz à Lausanne	2	60
Par M. Kleinhans, pasteur à Bulle	13	—
Par Mlle Soutter-Mercier : souscriptions recueillies à Morges .	180	40
Mme Monneron mère, à Lausanne	2	20
Par M. Rossier, min. à Lausanne : 4 souscripteurs	8	80
Mlles Marie, Sophie et Augusta Langin à Lausanne.	18	—
Par Mlle Scott : souscriptions recueillies à Lausanne	88	20
Anna et Georges Pache à Lausanne	6	20
A transporter	319	40

MM.	Fr.	C.
Report	319	40
Mlle Ad. Vigier à Vallon (Ardèche)	3	50
Par Godefroy Nollinger à Illzach : souscript. recueillies en Alsace	294	80
Par le pasteur Béchet : souscript recueillies dans la paroisse de Montreux par Mlles Anna Depallens, Hortense Dufour, Sophie Falquier, Élisa Masson, Marie Monod, Anna Perret, Emma Puenzieux, Aimée Rivaz et Sophie Vincent	406	70
A transporter	1024	40

MM.	Fr.	C.
Report	1024	40
Mlle Mermillod à Lausanne . .		60
Par Edouard Dubois à Lausanne : de divers	8	80
Par Mme Cuénod : souscriptions recueillies à Lausanne	68	70
Souscriptions recueillies parmi le personnel de l'Asile de Lausanne	17	80
Par Mlle Marie Lorimier : souscriptions recueillies à Vevey et au Locle	145	—
Charles Blanchet à Lausanne . .	5	—
Mlle Mann »	2	60
Bosshardt, horloger »	3	—
Hermann Gander »	—	60
Par Mlle E. Bauty : souscriptions recueillies à Lutry	7	20
François Burnier à Lausanne . .	2	60
Mlle Elisabeth Reuteler »	2	40
Par Mlle Fanchette Jaquier à Lausanne : souscriptions diverses .	14	30
Par Mlle Ida Dupasquier : souscriptions recueillies à Yverdon	89	—
Par Mme Correvon-Christin : souscriptions recueillies à Yverdon	28	—
Par M. Alfred Gautier : souscript. recueillies à Genève	38	45
Louis Emery à Lausanne	2	60
Mlle Marie de Sévery à Lausanne	2	60
M. et Mlle de Charrière.	5	20
A transposter	1468	85

MM.	Fr.	C.
Report	1468	85
Par Mlle Paschoud : souscriptions recueillies à Cully	28	20
M. et Mme Panchaud à Lausanne	5	20
Par Mlle Mina Schirmer : souscr. recueillies à Faoug.	54	—
Mlle Bugnon à Lausanne	2	60
Par Paul Berthoud à Lausanne : souscriptions diverses	40	—
Mme Ausset à Vevey	10	40
Par M. Béraneck à Lausanne : souscript. recueillies parmi ses pensionnaires	31	20
Par M. Creux à La Sallaz : souscrip. diverses	17	50
M. et Mme Challand à Lausanne.	7	80
Par M. le pasteur Bersot à la Chaux-de-Fonds : souscriptions recueillies par une Soc. de dames	211	75
Par Mlle Jenny Wistaz : souscript. recueillies à Genève	15	60
Par Mlle Jenny Brocher : souscr. recueillies à Carouge	40	—
M. et Mlle Voruz à Lausanne . .	5	20
Mmes Hugonnet »	5	20
Par Mlle Augustine Veyre : souscriptions recueillies à Moudon	11	—
Par Mlles Hess à Berne : 40 souscripteurs	20	80
Total	1975	30

Du 30 septembre 1865 au 30 septembre 1866.

MM.	Fr.	C.
Par Mlle Augustine Veyre : souscriptions recueillies à Moudon	71	50
Mme veuve Joël, à Lausanne . .	2	60
Clerc-Droz, à Neuchâtel	5	20
Par Mlle Ida Dupasquier : souscriptions recueillies à Yverdon	36	—
Par M. P. Berthoud, à Lausanne : souscriptions diverses	66	—
Par M. Godefroi Nollinger, à Illzach : souscriptions recueillies dans l'Alsace	448	20
Par Mlle Soutter-Mercier : souscriptions recueillies à Morges	132	40
Mme Monneron-Blanchenay, à Lausanne	3	—
MM. Anna et Georges Pache, à Lausanne	4	40
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, souscriptions recueillies dans la paroisse de Montreux, par :		
Mlle Monod, à Charnex	25	50
Mlle Dufour, à Brent	28	—
A transporter	822	80

MM.	Fr.	C.
Report	822	80
Mlle Anna Perret, à Montreux.	317	30
Mlle Vincent, à Chailly	25	50
Mlle Puenzieux, à Clarens . .	52	—
Mlle Falquier, à Veytaux . . .	90	60
Mlle Masson, à Bonport. . . .	7	70
Mlle Depallens, à Vernex . . .	29	80
Mme Charlotte Dériaz, à Lausanne	2	60
Par Mlle Scott : souscriptions recueillies à Lausanne	68	40
Par M. le past. Bersot, à la Chaux-de-Fonds : souscriptions recueillies par une société de Dames .	464	90
Souscriptions recueillies parmi le personnel de l'Asile de Lausanne	13	40
Par Mlle Mina Schirmer, à Faoug : souscriptions diverses	68	55
Mlle Louise Moratel, à Sédeilles .	2	60
Mme Rosine Page, à Sédeilles . .	2	60
M. le pasteur Hostache, à Lausanne	2	60
M. Richard, père, à Chamfleuri, près Lausanne	5	20
A transporter	1976	55

MM.	Fr.	C.
Report	1976	55
Par Mlle Paschoud : souscriptions recueillies à Cully	54	40
Mlle Elisab. Reuteler, à Lausanne	2	70
Charles Blanchet, id.	5	40
Par Mlle Marie Lorimier : souscriptions recueillies à Vevey .	164	60
Par M. le past. Borel, à St-Aubin : six souscriptions.	15	60
Par Mlle Bauty, souscrip. à Lutry	40	85
François Burnier, à Lausanne . .	1	20
Bosshardt, horloger, id.	2	60
Mlle Mann, id.	2	60
Par Mlle Fanchette Jaquier, à Lausanne : souscriptions diverses .	10	40
Mlles Marie, Sophie et Augusta Langin, à Lausanne	10	—
Par Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues : souscriptions div.	20	60
Par M. le past. Kleinhans, à Bulle : souscriptions diverses	10	50
Mlles de Saussure, à Lausanne. .	7	80
Par M. le minist. Rossier, à Lausanne : souscr. div.	7	80
Par Mlle Htte Bonzon, à Pompaples : souscr. div.	13	—
A transporter	2346	60

MM.	Fr.	C.
Report	2346	60
M. et Mme Panchaud, à Lausanne	5	20
Par M. le prof. Gautier : souscr. recueillies à Genève	10	40
Par Mlle Jenny Brocher : souscr. recueillies à Carouge.	31	20
M. et Mlle de Charrière, à Lausan.	5	20
Par Mlles Hess, à Berne : souscriptions diverses	50	70
Mme Elise Chappuis, à Chexbres	2	60
Par Mme Cuénoud : souscriptions recueillies à Lausanne	48	40
Par Mlle Jenny Wistaz : souscriptions recueillies à Genève . . .	17	40
Par Mme Ausset, souscriptions recueillies à Vevey.	10	40
Mmes Hugonet, à Lausanne . . .	5	20
Par Mlle Sophie Zahler : souscriptions recueillies à Neuchâtel .	31	50
Pache, régent, à Sottens	4	—
Mme de Sévery, à Lausanne. . .	2	60
Par Mlle Henriette de Loriol : Mlle Elisa Hovy	2	50
Par M. Béraneck, à Lausanne, souscriptions recueillies parmi ses pensionnaires	31	20
Total	2605	10

Du 30 septembre 1866 au 30 septembre 1867.

MM.	Fr.	C.
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, à Montreux : souscriptions recueillies par Mlle Monod, à Charnex.	5	—
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds : produit d'une 11me liste de souscriptions	78	—
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues : souscriptions diverses	5	20
Mlles Augustine, Marie et Sophie Langin, à Lausanne	10	—
Par l'entremise de M. Paul Berthoud, à Lausanne : souscriptions diverses.	29	—
Richard, père, à Champfleuri, Lausanne	2	60
Par l'entremise de Mlle Augustine Veyre, à Moudon : souscriptions diverses.	12	50
Par l'entremise de Mlle Marie Soutter-Mercier, à Morges : souscriptions diverses.	17	—
Mlle Rose Widmer, à Lausanne	2	60
Mme Monneron-Blanchenay, »	2	—
Mlle Elisabeth Reuteler, »	1	40
A transporter	165	30

MM.	Fr.	C.
Report	165	30
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues : souscriptions diverses	7	80
M. et Mme Clerc-Droz, à Neuchâtel	5	20
Par l'entremise de Mlle Jenny Brocher, à Carouge : souscriptions diverses	21	75
Par l'entremise de Mlle Adèle Robert, à Cormondrèche : souscriptions diverses	60	—
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, à Montreux : souscriptions recueillies par Mlle Monod, à Charnex.	5	—
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds : produit de la 12e liste de souscriptions	109	50
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach : de 93 souscripteurs.	108	20
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, à Montreux : souscriptions recueillies par Mlle S. Vincent, à Chailly	10	50
Mme Louise Sack, à Lausanne. .	2	60
A transporter	495	85

MM.	Fr.	C.
Report	495	85
Par l'entremise de Mlle Marie Lorimier, à Vevey : souscript. divers.	46	—
Par l'entremise de Mlle Marie Aubert, Derrière-la-Côte (Vallée de Joux) : souscriptions diverses.	3	—
Louis Amaudruz, à Lausanne . .	2	60
Par l'entremise de Mlle Jaquier, à Lausanne :		
Mlle Henriette Widmann, à Lausanne.	2	60
Mlle de Sévery, à Lausanne. .	2	60
Mme F. Clot, »	2	60
Par l'entremise de Mlle Marie Lorimier, à Vevey : souscriptions du Locle	25	—
Par l'entremise de Mlles Hess, à Berne: souscriptions diverses .	23	40
Par l'entremise de Mlle Marie Soutter-Mercier, à Morges : souscriptions diverses.	17	—
Bosshardt, horloger, à Lausanne.	2	60
Par l'entremise de M. Samuel Dupertuis, à Aigle : souscriptions diverses	20	—
Par l'entremise de Mlle Augustine Veyre, à Moudon : souscriptions diverses.	12	50
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues : souscriptions diverses	5	—
Par l'entremise de Mlle Scott, à Lausanne :		
Mlle Chatelanat, à Lausanne .	5	20
» Dutoit, » .	5	20
» Rœmer, à Yverdon . . .	5	20
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach : de 61 souscripteurs.	51	20
Par l'entremise de Mlle Paschoud, régente de l'école enfantine à Cully : souscriptions diverses .	29	60
Par l'entremise de M. le professeur Gautier, à Genève :		
Mme Mallet-d'Hauteville . . .	2	60
Mlle Demellayer	2	60
» Mathilde Martin	2	60
M. Alfred Gautier	2	60
Par l'entremise de M. le pasteur Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds : produit d'une 13e liste de souscriptions	103	—
Mme Mayor-Porchet, à Lausanne.	2	60
Par l'entremise de Mlle Scott, à Lausanne :		
Mme Chappuis-Rivier, à Lausanne.	2	60
Mme Kohler, à Lausanne . . .	2	60
Mme Jay, » . . .	5	20
Mme Joël, à Lausanne	2	60
Par l'entremise de Mme Ausset, à Vevey :		
A transporter	886	15

MM.	Fr.	C.
Report	886	15
Mme Burnier-Ausset, à Vevey.	2	60
» Perret-Ausset, »	2	60
» Ausset-Hofer, »	2	60
Mlle Wilkins, »	2	60
Par l'entremise de Mlle Marie Soutter-Mercier, à Morges : souscriptions diverses.	18	—
Par l'entremise de Mlle Scott, à Lausanne :		
Mme van Berchen, à Lausanne.	2	60
» Devenoge, »	2	60
» Mayor-Bolens, »	2	50
» Dutoit, »	2	60
Mlle Scott, »	2	60
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach :		
De 50 souscripteurs.	20	90
Souscriptions recueillies par Mlle Beck, à Colmar. . . .	5	20
Souscriptions recueillies par Mlle Sophie Jobard, à Brogniard près Montbéliard (Doubs). .	33	60
Par l'entremise de Mme Cuénoud, à Lausanne : souscriptions diverses	66	60
Par l'entremise de Mlle Augustine Veyre, à Moudon : souscriptions diverses.	12	—
Par l'entremise de Mlle Jenny Vistaz, à Genève : souscriptions diverses.	43	—
Par l'entremise de Mlle Mina Schirmer, à Faoug :		
M. Messerli	1	50
Mme Cornaz, ...	2	20
Mme Vissaula, de Morat . . .	2	60
Mlle Inaebenit.	1	30
M. Centurier, ministre	1	30
M. Christian Hagner	1	30
Mme Jomini.	1	75
» d'Olleyre.	2	60
» Cornaz-Gallatin.	2	60
Mme Messerli	—	45
Mlle S. Inaebenit	—	65
Centurier	—	65
Hagner	—	65
L. Inaebenit	2	60
Mlle Cornaz.	1	60
Par l'entremise de Mlle Charlotte Paschoud, à Cully :		
Souscriptions diverses	36	80
Par l'entremise de Mlle Scott, à Lausanne :		
M. et Mlle de Charrière, à Lausanne	5	20
Par l'entremise de M. le professeur Vuilleumier, souscriptions recueillies dans la paroisse de Montreux par :		
Mlle Adèle Puenzieux	87	10
A transporter	1261	60

MM.	Fr.	C.
Report	1261	60
Mlle Sophie Falquier	71	—
Mlle Sophie Perret	155	—
Mlle Louise Dufour	20	50
Mlles Monod et Isoz	10	—
Mlle Anna Perret	41	50
Par l'entremise de Mlle Scott, à Lausanne :		
Mme Cramer, à Lausanne . .	2	60
Mme Mayor, id. . .	2	60
Mlles Wehrlin, id. . .	2	60
Par l'entremise de G. Nollinger, à Illzach :		
De 67 souscripteurs	23	40
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds : Montant de la 14e liste de souscription	66	50
Par l'entremise de Mlle Marie Lorimier, à Vevey :		
Souscriptions diverses	83	10
Par l'entremise de Mlle Augustine Veyre :		
A transporter	1740	40

MM.	Fr.	C.
Report	1740	40
Souscriptions diverses	11	—
Mme Cuénod-de Bons, à Lausanne	2	50
Mlles Hess, à Berne :		
Souscriptions diverses	20	80
M. le ministre Rossier, à Lausanne	2	60
Mme Sophie Miéville, à Lonay .	2	60
Par l'entremise de M. le pasteur Béchet, à Montreux :		
Souscriptions diverses	8	—
Par l'entremise de Mlle Soutter-Mercier, à Morges :		
Souscriptions diverses	45	—
Par l'entreprise de Mlle Sophie Zahler, à Neuchâtel :		
Souscriptions diverses	81	—
Par l'entremise de M. le pasteur Bersot, à la Chaux-de-Fonds :		
Montant de la 15e liste de souscription	58	50
Par l'entremise de Mlle Susanne Bourgeois, à Ballaigues :		
Souscriptions diverses	5	—
Total	1977	40

RÉSUMÉ

Années.	Dons. Fr.	C.	Souscriptions. Fr.	C.	Total. Fr.	C.
1863-1864	2362	75	921	70	3284	45
1864-1865	1640	25	1975	30	3615	55
1865-1866	1417	20	2605	10	4022	30
1866-1867	2177	43	1977	40	4154	83
	7597	63	7479	50	15077	13

Dons reçus dès le 30 sept. 1867, après clôture des comptes.

MM.	Fr.	C.
Par l'entremise de M. le professeur Vuilleumier : dons recueillis par Mlle Elise Isoz, à Charnex . .	12	25
Mme de Sévery, à Lausanne. . .	2	60
M. E. Cuénod, ingén., à Lausanne	10	—
Par l'entremise de M. Ed. Sack : souscriptions recueillies par M. Samuel Dupertuis, à Aigle . .	15	—
Par l'entremise de Mme Eberlé : souscriptions recueillies par Mlle Marie Soutter-Mercier, à Morges	23	—
Mme Hentsch-Viollier, à Genève.	5	—
Souscriptions recueillies par Mlle Jenny Brocher, à Carouge (Genève).	34	10
M. Constantin Grenier, à Lausanne	20	—
Souscriptions recueillies par Mlle Marie Lorimier, à Vevey . . .	36	20

MM.	Fr.	C.
Par l'entremise de M. le professeur Vuilleumier :		
Mlle Elise Isoz, à Montreux . .	5	—
Mme Chwalin-Vincent, à Montr.	8	—
Mlle Adèle Rubattel, à Lausanne.	1	—
Souscriptions recueillies par Mlle Marie Aubert, Derrière-la-Côte, Vallée de Joux	7	50
Mme S. T., à Villiers (Neuchâtel), en timbres-poste.	2	—
Par l'entremise de Mlle Scott :		
Mme Cuénod-de Bons, à Lausanne.	2	50
Mlle Rœmer, à Yverdon. . . .	5	20
Souscriptions recueillies par Mlle Charlotte Paschoud, à Cully. .	11	70
Souscriptions recueillies par Mlle Soutter-Mercier, à Morges . .	25	—

APPENDICE

Invoque-moi au jour de ta détresse,
je t'en délivrerai et tu m'en glorifieras.
(Ps. L, 15.)

M. Ed. Sack m'adressa, quatre mois après sa sortie de l'établissement, une lettre qui m'a constamment préoccupé depuis ce moment, et qui a, sans aucun doute, déterminé dans mon esprit la marche que j'ai suivie en rédigeant mon rapport. Je suis arrivé peu à peu à la ferme conviction que, pour lui comme pour moi, et même pour la cause que nous soutenons, la seule bonne ligne de conduite à adopter, était de publier la dite lettre, ainsi que ma réponse. M. Sack confesse qu'il agit au nom de principes religieux ; moi de même. Nous ne sommes parfaits ni l'un ni l'autre, et la fraction du public auquel ce compte-rendu est avant tout destiné, se trouve, à tous égards, dans le même cas. Il examinera pièces en mains, et sa discussion fera jaillir, à son tour, quelque nouvelle lumière qui, loin de nuire à l'œuvre de la propagation de la Parole de Dieu parmi les aveugles, ne fera que la consolider, dussent ses réflexions même jeter quelqu'ombre sur l'un ou l'autre des acteurs, ou peut-être sur tous les deux à la fois. Il n'est pas toujours donné à l'homme de dominer de toute la hauteur de la vérité, la situation qui lui est faite passagèrement, et nul mortel engagé dans une vie active, n'est à l'abri de cette vicissitude.

« Hauterive, près Neuchâtel, 1er octobre 1867.

» Cher Monsieur Hirzel,

» C'est sur l'invitation pressante du Seigneur que je vous adresse ces quelques lignes. Je lui demande qu'elles trouvent un accès favorable auprès de vous.

» Vous vous rappelez ma lettre du 24 mai ; vous devez vous souvenir de notre entretien du 30 mai (jour de l'Ascension), où je vous priai de me céder votre imprimerie ?

» Aujourd'hui je viens pour la troisième fois vous adresser une demande analogue.

» En votre qualité de directeur de l'asile de Lausanne, en votre qualité de maître, vous crûtes devoir m'enlever l'Association que j'avais fondée dans votre maison ; et, en ma qualité d'employé, je crus devoir céder, non devant la force, mais pour l'amour de la paix. Mais aviez-vous bien réfléchi au mal que vous me prépariez ? je ne parle pas seulement des torts matériels, non ; mais aviez-vous réfléchi aux tortures que vous me prépariez en arrachant de mon cœur l'enfant de mon adoption, de cette association que je ne puis oublier et dont vous n'avez pas le temps de vous occuper ? Non, certes, vous n'avez pas pensé à cela ; car, dans ce cas, vous auriez fait un retour sur vous-même et vous seriez revenu à de meilleurs sentiments.

» Je pense que vous ne voudriez pas goûter un jour les souffrances morales et autres par lesquelles je passe actuellement ? Je pense que vous aspirez, comme moi, à voir vos péchés effacés par le sang précieux du Seigneur, notre Sauveur, et que vous ne voulez pas encourir son courroux ? Je pense que vous ne voudriez pas voir votre passage pour aller à Dieu barré par ceux que vous avez foulés ? Non, je ne le pense pas, je ne le crois pas. C'est pourquoi délivrez vos prisonniers. C'est pourquoi faisons, ou plutôt traitons de paix pendant qu'il en est encore temps.

» Je viens donc vous prier de me rendre *mon association* afin que

je puisse de nouveau m'en occuper avec le même amour que précédemment et lui donner tout le développement dont elle est susceptible. En le faisant, vous ferez un *acte de justice!*

» Non-seulement ceci. Je demande davantage encore; non pas parce que je m'enhardis, mais parce que le Seigneur me le dicte. Donnez-moi aussi *votre imprimerie.* C'est beaucoup demander, n'est-ce pas ? Et cependant vous seriez tranquille, vous seriez convaincu que *votre* enfant se trouve dans de bonnes mains et qu'il serait toujours prêt à vous servir.

» Faites cet effort, Monsieur Hirzel, et Dieu saura vous bénir d'une autre manière, vous, auquel il a déjà tant accordé ! De plus, vous feriez un acte *de générosité !*

» Oui, faites-le. Vous m'obligerez à la reconnaissance.

» Ici, dans le canton, je ne serais nullement embarrassé, ni pour trouver le local, ni les fonds nécessaires pour faire marcher.

» Vous pourriez, pour donner plus d'actualité à votre décision, faire connaître cette cession par la voie des journaux et indiquer vous-même le président qui serait à la tête du comité : je suppose M. le pasteur Robert-Tissot.

» Je dois me borner à ce qui précède, et je vous prie d'agréer les salutations respectueuses de votre bien dévoué

» Ed. Sack. »

« Asile des aveugles de Lausanne, le 9 octobre 1867.

» Mon cher monsieur Sack,

» Je vous remercie de m'avoir fourni encore une fois l'occasion d'examiner de nouveau avec soin votre demande relative à la cession de notre imprimerie entre vos mains. C'est donc pour la troisième fois que vous posez la question, et c'est pour la troisième fois que j'y réponds.

» Vous n'ignorez pas que déjà à l'origine de votre demande je m'efforçais à prendre une décision impartiale exclusivement dans

l'intérêt de la chose elle-même. Cherchant dans l'histoire de notre imprimerie les motifs de sa fondation, je trouvai, qu'en dernière analyse sa fondation reposait essentiellement sur le sentiment intime que j'éprouvais alors, savoir que cette tâche m'incombait et que je n'étais pas libre de la décliner. Or, le même sentiment impérieux se produisit en moi à l'occasion de votre demande : je ne me sentais pas libre d'abandonner cette œuvre pour la remettre entre vos mains.

» Deux fois je vous ai donné invariablement la même réponse. Me croirez-vous sincère, si je m'affirme pour la troisième fois dans le même sens? Je ne le pense pas. Et voici pourquoi vous ne me croirez pas. Lors de mon premier refus, vous me disiez que j'avais fait un *coup de tête* en ne laissant pas à l'asile des aveugles d'Illzach[1] le soin d'imprimer la Bible française. Ainsi, à votre point de vue, notre création à Lausanne fut un hors-d'œuvre, un non sens. Donc ce qui avait été pour moi, à tort ou à raison, un acte de conscience, vous paraissait à vous une folie ou un acte d'orgueil de ma part. J'insiste d'autant plus sur votre manière d'apprécier ce qui a été fait ici que la lettre à laquelle je réponds vous a été dictée, dites-vous, par un besoin impérieux et qu'elle commence par ces mots: « C'est sur l'invitation pressante du Seigneur que je vous adresse » ces quelques lignes. » Oui, mon cher M. Sack, si je vous dis de nouveau que dans ma conscience je ne me sens pas libre de vous remettre notre imprimerie, vous ne me croirez pas, parce que cette conviction ne cadre pas, avec ce que vous envisagez comme une invitation pressante duSeigneur.

» Quant au jugement dernier dont vous me menaçez, dans l'intérêt de votre cause, j'accepte sans hésitation le tribunal auquel vous faites appel.

» Abordons maintenant la soi-disante association. Je reconnais que le mot *association* était impropre, et que cette critique me concerne, vu que j'ai choisi moi-même cette expression. En réalité qu'était-t-elle sinon une collecte faite par plusieurs personnes pour

[1] Illzach (Haut-Rhin), France.

donner aux aveugles la Bible à prix réduit, collecte sur l'emploi de laquelle je me suis expressément réservé la surveillance? Or, après avoir constaté de mes yeux l'abus auquel notre mode de distribution avait conduit, et après avoir entendu les plaintes de plusieurs aveugles à cet égard, je vous fis part de ma ferme résolution de ne plus vouloir tolérer ces abus. J'ai appris depuis que des aveugles vous avaient écrit à vous-même que si vous vouliez leur envoyer un si grand nombre de volumes, vous deviez aussi leur indiquer où ils trouveraient la place nécessaire pour les loger. D'autres vous les ont retournés. Ces avertissements, que vous aviez reçus avant moi, ne vous avaient pas arrêté dans la voie abusive dans laquelle vous marchiez à pas accélérés, comme pour hâter un dénouement fâcheux. Ce moment arrivé, ne vous avais-je pas constamment répété qu'il ne s'agissait absolument d'autre chose que d'améliorer notre organisation en la simplifiant. Je vous avais même proposé d'augmenter votre traitement puisque vous trouviez que fr. 2000 étaient insuffisants pour l'entretien de votre ménage. Vous crûtes qu'il valait mieux pour vous, vous créer une position indépendante que de continuer votre travail dans notre imprimerie. De quoi vous plaignez-vous donc maintenant? N'êtes-vous pas entièrement libre aujourd'hui d'agir comme bon vous semble en dehors de mon contrôle? N'êtes-vous pas libre de vous adjoindre telle personne qui vous paraît propre à vous aider dans la réalisation de vos plans? Là sera votre association, là votre enfant, comme vous vous plaisez à le dire. Quel est donc le vrai sens de la demande que vous m'adressez de vous remettre notre association? N'est-ce pas, vous voulez simplement dire de vous faire parvenir le solde en caisse en faveur de la distribution de la Bible des aveugles. Soyez tranquille, je n'en détournerai pas une obole de sa destination, et je m'efforcerai d'en user avec sagesse. Ce solde n'appartient ni à vous, ni à moi, ni aux aveugles; mais il doit servir à leur donner les Saintes Ecritures à prix réduit. Vous prétendez avoir des droits sur ces fonds. Or, si vous alliez vous expatrier en Chine ou en Australie, pensez-vous que ces fonds

devraient vous y suivre ? Si vous avez le droit de les réclamer à Neuchâtel, vous l'aurez aussi pour les réclamer aux Indes ou ailleurs. Qui vous avait garanti vos appointements de fr. 1200 et entretien complet à l'époque où nous commençâmes à collecter en faveur de la dissémination de la Bible à prix réduit ? N'était-ce pas moi? Qui a bonifié le temps perdu pendant votre longue maladie? Jusqu'à votre mariage, l'imprimerie et l'asile, même lorsque vous ne consacriez plus une minute de temps à celui-ci, se partageaient la charge. Après votre mariage, ce fut encore moi qui vous garantissais un traitement de fr. 2000 par an, et cela dans un moment où je risquais d'être obligé de compléter cette somme de ma bourse. A la mort de M. Haldimand [1], le Comité m'avait chargé de rédiger une circulaire portant ma signature, pour réveiller l'attention publique sur l'état de nos finances. Nous reçûmes des dons nombreux par suite de la distribution de cet imprimé. Aurais-je pu prétendre alors emporter ces dons, si j'avais quitté l'asile ? Vous ne le pensez pas ? Vous avez été notre employé, et depuis votre mariage, spécialement mon employé, et si je vous ai laissé une grande liberté d'action, il ne résulte pas de cela pour vous le droit de détacher du centre d'attraction naturelle les dons qui y ont afflué sous sa protection. Mon droit et mon devoir sont de surveiller l'emploi de ces dons. En vous les remettant, il me serait matériellement impossible de le faire, vu que déjà pendant que nous demeurions sous le même toit, certains faits se produisirent en cachette, comme vous le savez.

» Il me semble, mon cher monsieur Sack, qu'il existe dans votre esprit et dans votre conduite une confusion entre votre intérêt personnel et l'intérêt bien entendu des aveugles. Cette confusion occasionne chez vous un état de surexcitation qui vous empêche d'apprécier sainement la vraie situation. L'affection réelle que je

[1] Mlle Elisabeth de Cerjat et M. W. Haldimand ont été les fondateurs de notre asile; Mme de Polier et M. W. Haldimand les fondateurs du nouvel atelier ; Mme la comtesse de Rumine a doté l'établissement d'un excellent orgue, et Mlle Charlotte Grenier a fait le premier don pour un fonds de secours en faveur des jeunes filles sortant de l'institut.

vous porte, me permet de vous exprimer toute ma pensée. Depuis que je vous connais, je crois avoir remarqué en vous, à côté d'excellentes qualités, une ambition maladive qui est peut-être la principale cause de vos angoisses perpétuelles, et la source de mainte erreur.

» Pour terminer, je dis encore une fois que je refuse catégoriquement de laisser sortir d'ici l'imprimerie et ce qui s'y rattache. Je ne mettrai point d'entraves à la manière dont vous jugez à propos d'être utile aux aveugles, et je vous prie d'en agir de même à mon égard, le temps se trouvant toujours pour faire quelque bien, si on le désire sincèrement.

» Votre dévoué,

» H. Hirzel. »

EXPLICATION DE L'ALPHABET DE L. BRAILLE

L'alphabet que nous avons adopté pour l'impression de livres à l'usage des aveugles, a été inventé, ou du moins pratiqué en premier lieu, par un aveugle-né, élève et ensuite professeur à l'institution des jeunes aveugles de Paris. Il offre, sur tous les autres alphabets connus, l'avantage de pouvoir être écrit facilement par l'aveugle lui-même, au moyen d'une planche marquée de raies ou lignes enfoncées, et d'une pointe de fer ou poinçon.

La figure suivante nous servira de guide dans l'explication que nous allons donner de ce système d'écriture. Imaginons *les deux lignes supérieures* de notre dessin prolongées à droite et à gauche. Les dix premières lettres de l'alphabet sont écrites ou imprimées sur ces deux lignes. Toutes les autres lettres ne sont qu'une répétition de ces dix premières avec un ou deux points de plus sur la troisième ligne, soit ligne inférieure.

L'inventeur s'est servi en outre des *dix premières lettres* de son alphabet : 1° comme *chiffres* ; 2° comme *signes de ponctuation*.

Lorsqu'une ou plusieurs de ces lettres doivent exprimer des nombres, on les fait précéder de la figure appelée dans notre légende en relief *Signe des nombres* Le nombre 10, par exemple, s'écrit

Lorsqu'elles fonctionnent comme signes de ponctuation, elles n'occupent pas, comme dans l'alphabet, les deux lignes supérieures, mais les deux lignes inférieures de la figure qui nous a servi de clef ou de guide.

Asile des aveugles de Lausanne, le 12 août 1867.

H. HIRZEL.

ALPHABET

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
U	V	W	X	Y	Z	Ç	É	Â	Ê
Ä	Ë	Î	Ö	Ô	Ü	Î	Ü	Œ	Ï
Ä	Ä	Ï	Ä	Ä	Æ	Æ	Æ	Æ	Æ

PUNCTUATION

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

CONTROL

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TABLE

OF

CONTENTS.

PREFACE v

INTRODUCTION 1

CHAPTER I.

Of the Nature of Sensation 3

CHAPTER II.

Of the Nature of Perception 7

CHAPTER III.

Of the Nature of Memory 11

CHAPTER IV.

Of the Nature of Imagination 15

CHAPTER V.

Of the Nature of Abstraction 19

CHAPTER VI.

Of the Nature of Conception 23

CHAPTER VII.

Of the Nature of Judgment 27

CHAPTER VIII.

Of the Nature of Reasoning 31

CHAPTER IX.

Of the Nature of Taste 35

CHAPTER X.

Of the Nature of Moral Sense 39

CHAPTER XI.

Of the Nature of Conscience 43

CHAPTER XII.

Of the Nature of Habit 47

CHAPTER XIII.

Of the Nature of Will 51

CHAPTER XIV.

Of the Nature of Liberty 55

CHAPTER XV.

Of the Nature of Necessity 59

CHAPTER XVI.

Of the Nature of Instinct 63

CHAPTER XVII.

Of the Nature of Passion 67

CHAPTER XVIII.

Of the Nature of Desire 71

CHAPTER XIX.

Of the Nature of Aversion 75

CHAPTER XX.

Of the Nature of Love 79

CHAPTER XXI.

Of the Nature of Hatred 83

CHAPTER XXII.

Of the Nature of Hope 87

CHAPTER XXIII.

Of the Nature of Fear 91

CHAPTER XXIV.

Of the Nature of Joy 95

CHAPTER XXV.

Of the Nature of Grief 99

CHAPTER XXVI.

Of the Nature of Anger 103

CHAPTER XXVII.

Of the Nature of Revenge 107

CHAPTER XXVIII.

Of the Nature of Gratitude 111

CHAPTER XXIX.

Of the Nature of Ingratitude 115

CHAPTER XXX.

Of the Nature of Pride 119

CHAPTER XXXI.

Of the Nature of Humility 123

CHAPTER XXXII.

Of the Nature of Shame 127

CHAPTER XXXIII.

Of the Nature of Impudence 131

CHAPTER XXXIV.

Of the Nature of Modesty 135

CHAPTER XXXV.

Of the Nature of Vanity 139

CHAPTER XXXVI.

Of the Nature of Envy 143

CHAPTER XXXVII.

Of the Nature of Jealousy 147

CHAPTER XXXVIII.

Of the Nature of Emulation 151

CHAPTER XXXIX.

Of the Nature of Avarice 155

CHAPTER XL.

Of the Nature of Prodigality 159

CHAPTER XLI.

Of the Nature of Ambition 163

CHAPTER XLII.

Of the Nature of Contentment 167

CHAPTER XLIII.

Of the Nature of Curiosity 171

CHAPTER XLIV.

Of the Nature of Indifference 175

CHAPTER XLV.

Of the Nature of Wonder 179

CHAPTER XLVI.

Of the Nature of Credulity 183

CHAPTER XLVII.

Of the Nature of Incredulity 187

CHAPTER XLVIII.

Of the Nature of Superstition 191

CHAPTER XLIX.

Of the Nature of Enthusiasm 195

CHAPTER L.

Of the Nature of Melancholy 199

CHAPTER LI.

Of the Nature of Madness 203

CHAPTER LII.

Of the Nature of Folly 207

CHAPTER LIII.

Of the Nature of Idiotism 211

CHAPTER LIV.

Of the Nature of Drunkenness 215

CHAPTER LV.

Of the Nature of Sleep 219

CHAPTER LVI.

Of the Nature of Dreaming 223

CHAPTER LVII.

Of the Nature of Somnambulism 227

CHAPTER LVIII.

Of the Nature of Trance 231

CHAPTER LIX.

Of the Nature of Ecstasy 235

CHAPTER LX.

Of the Nature of Catalepsy 239

CHAPTER LXI.

Of the Nature of Hysterics 243

CHAPTER LXII.

Of the Nature of Hypochondriacism 247

CHAPTER LXIII.

Of the Nature of Vertigo 251

CHAPTER LXIV.

Of the Nature of Epilepsy 255

CHAPTER LXV.

Of the Nature of Palsy 259

CHAPTER LXVI.

Of the Nature of Apoplexy 263

CHAPTER LXVII.

Of the Nature of Death 267

CHAPTER LXVIII.

Of the Nature of Immortality 271

CONCLUSION 275

ASSOCIATION DES AVEUGLES

POUR LA PROPAGATION DES SAINTES ÉCRITURES PARMI EUX

Le but de cette association est d'encourager l'aveugle à la lecture de la parole de Dieu, et de mettre ce livre à la portée des plus pauvres d'entre eux.

Le sou des aveugles sera le moyen d'y parvenir.

Les Saintes Ecritures et les livres religieux seront cédés aux aveugles pour 50 centimes le volume.

L'aveugle qui n'aurait pas cette somme pourra payer par des à-comptes de 5 centimes.

L'acheteur aveugle d'un livre sera membre de l'association [1].

L'aveugle, donateur de 50 centimes, de même.

Des faits d'un intérêt réel pour les aveugles, seront communiqués de temps en temps aux associés par *des circulaires en relief*. — Ces circulaires seront plus ou moins rapprochées, et plus ou moins étendues, suivant l'état de la caisse.

Les souscriptions et les dons de bienfaiteurs voyants seront reçus avec reconnaissance.

Le directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne, M. Hirzel, recevra les offrandes et en rendra compte.

Les donateurs désireux de favoriser l'impression et la distribution d'autres livres utiles, voudront bien l'indiquer.

Un compte spécial sera ouvert dans ce but.

Afin de connaître, autant que possible, personnellement les aveugles qui auront acheté des livres, M. Hirzel portera, avant tout, sa sollicitude sur les aveugles de la Suisse romande.

Les livres sont imprimés d'après le système en points de Braille.

Asile des aveugles de Lausanne, le 29 novembre 1867.

H. HIRZEL.

[1] Voir l'explication de ce programme à la page 35.

LISTE

DES LIVRES IMPRIMÉS A L'ASILE DES AVEUGLES DE LAUSANNE

1° BIBLE.

Evangile selon St. Matthieu	Fr.	4 65
» » St. Marc	»	3 55
» » St. Luc	»	4 85
» » St. Jean	»	3 95
Actes des apôtres	»	4 80
Epîtres aux Romains, Corinthiens	»	5 20
Epîtres aux Galates—Philémon	»	4 45
Epîtres aux Hébreux—Apocalypse	»	5 55
La Genèse	»	6 30
L'Exode	»	5 60
Le Lévitique	»	4 55
Les Nombres	»	5 60
Le Deutéronome	»	5 05
Josué	»	3 95
Juges, Ruth	»	4 30
I Samuel	»	4 65
II Samuel	»	4 15
I Rois	»	4 60
II Rois	»	4 45
I Chroniques	»	4 30
II Chroniques	»	5 —
Esdras, Néhémie, Ester	»	4 60
Job	»	4 05
Les Psaumes (2 volumes)	»	9 20
Proverbes, Ecclésiaste, Cantique de Salomon	»	4 75
Esaïe	»	6 45
Jérémie	»	4 45
Lamentations de Jérémie	»	4 55
Ezéchiel	»	6 60
Daniel, Osée, Joël, Amos	»	4 65
Abdias-Malachie	»	4 —

2° AUTRES LIVRES.

A. FRANÇAIS.

Recueil de 100 cantiques avec musique	Fr.	5 95
Fables et poésies	»	6 60
Abrégé de géographie	»	5 35
Syllabaire	»	1 —

B. ALLEMANDS.

Kirchenlieder	Fr.	5 75
Evangelium St. Johannis	»	4 20
Scherr's Sprachbüchlein		
1te Abtheilung (Syllabaire)	»	1 —
2te Abtheilung	»	2 80
3te Abtheilung	»	3 50

C. OBJETS DIVERS.

Guide-main en carton gaufré pour écrire, servant soit aux aveugles soit aux personnes dont la vue est affaiblie	Fr.	1 —
Plan de l'asile des aveugles de Lausanne	»	— 10

SOUS PRESSE :

Méthode pour l'écriture en noir, machine Foucault.

Les aveugles qui ont encore droit à des livres, d'après leurs contributions payées à l'avance, voudront bien nous désigner les volumes qu'ils désirent recevoir. Dans le règlement de ce compte, nous avons fixé le prix du volume à 50 centimes.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 3
Liste des livres imprimés 4
Achèvement de la Bible française 6
Inventaire des différentes parties de la Bible 7
Changements dans le personnel de l'imprimerie 8
Difficultés que les aveugles rencontrent en imprimant eux-mêmes 9
Récapitulation des livres imprimés depuis la fondation de l'imprimerie 10
L'aveugle peut-il être correcteur? 12
Essai sur la rapidité de la lecture des aveugles. 12
Le type de Braille fatiguant pour les yeux 12
Produit de la vente des livres pendant sept ans 13
Influence de la lecture sur l'aveugle 14
Fondation de l'association des aveugles 15
Dissémination de la Bible 17
Première distribution de livres allemands 18
Liste des souscripteurs aveugles 19
M. Ribard à Alger 23
Nombre des livres répartis 24
Comment l'imprimeur était rétribué 26
Combien une Bible coûte à un aveugle et combien à l'association 26
Remaniement de la comptabilité. Suites 27
Investigations à domicile sur l'usage fait des livres 28
Relèvement de l'aveugle par la lecture 31
Abus dans la distribution des livres 34
Nouveau programme 34
Parallèle entre l'ancien programme et le nouveau 35
Lettre d'un aveugle d'Yverdon 37
Division du travail de dissémination de la Bible 40
Symptômes précurseurs de la dissolution de l'ancienne association 41
Coup d'œil sur différents pays 42
Comptabilité 44

Pages.

Récapitulation des dons d'après les différents pays 45
Résumé des comptes de l'imprimerie depuis sa fondation 46
Balance des comptes de l'imprimerie 48
Collecteurs 50
Résumé des comptes de l'association 52
Balance des comptes de l'association 52
Observations sur cette balance 54
Dons faits à l'imprimerie 55
Dons faits à l'association 59
Lettre de M. Sack 76
Réponse de M. Hirzel 77
Explication de l'alphabet Braille 82
Nouveau programme de l'association 83
Liste des livres 84
Règlement de compte avec les aveugles ayant payé à l'avance. 86

LE SOU POUR AVEUGLES

La dissémination de la Bible parmi les aveugles ne peut se maintenir que par des dons, que ces dons se produisent périodiquement sous forme de souscription d'un sou par semaine, ou sous toute autre forme choisie par le donateur.